

The Oppic logo, consisting of the word "Oppic" in a white, sans-serif font, is centered within a white square. This square is itself centered within a larger white rounded rectangle. The background of the entire page is a photograph of a red industrial structure with a white arched metal framework in the background.

Oppic

20

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ

20



**L'Opérateur du patrimoine  
et des projets immobiliers  
de la Culture**

.....

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020**



# 1

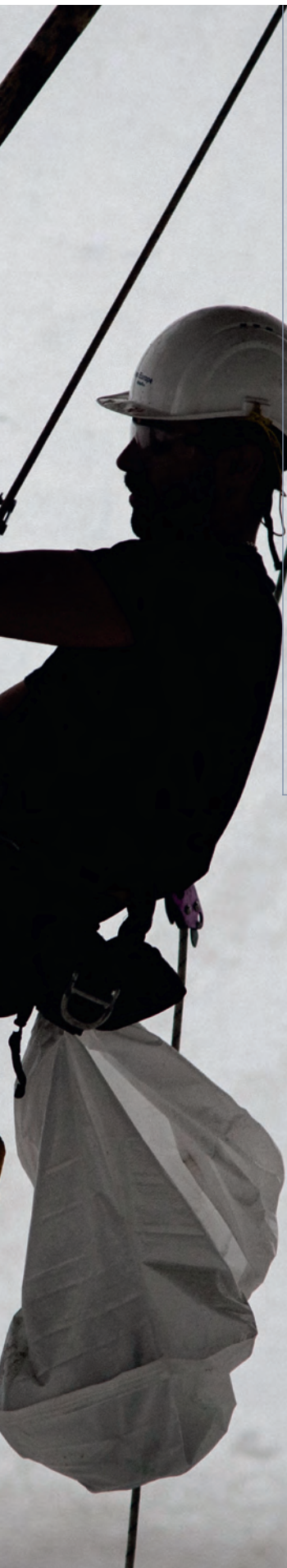
## Missions

Les grands domaines d'intervention 12

L'impact de la crise sanitaire  
sur l'activité de l'OPPIC 14

Développer des outils transversaux  
pour une politique immobilière  
professionnelle 16

Œuvrer pour l'ensemble  
des politiques culturelles 22



# 2

## Organisation

La gouvernance	30
Continuité de l'activité et modifications des règles de fonctionnement par temps de COVID	32
Les ressources humaines : accompagner les équipes et adapter l'organisation	36

# 3

## Opérations

Un opérateur présent sur tous les territoires	40
L'activité en cours	42
Les opérations en chiffres	44
<b>Présentation des opérations par typologie</b>	<b>48</b>
Musées	51
Châteaux, domaines et manufactures	65
Ouvrage d'art	81
Bibliothèques	85
Réserves de collections et archives	91
Lieux de spectacles, d'événements et d'expositions	103
Enseignement supérieur	109
Institutions	121
Bureaux et laboratoires	131
<b>Les maîtres d'œuvre en 2020</b>	<b>142</b>



**Clarisse Mazoyer**  
Présidente

**Diane Pouget**  
Directrice générale

## ÉDITO

Comme toutes les institutions de notre pays, l'activité de l'OPPIC aura été profondément marquée en 2020 par les impacts de la crise sanitaire de la COVID-19. Cette année si particulière aura testé la capacité de l'établissement à faire face, après la période de suspension généralisée du printemps, à la reprise des chantiers selon de nouveaux protocoles sanitaires, tout en assurant la continuité de l'ensemble de ses autres missions de manière largement dématérialisée.

Lors de la décision gouvernementale de confinement général du 15 mars 2020, 32 des 130 opérations que mène l'OPPIC étaient en phase de chantier. Afin de garantir la santé et la sécurité de l'ensemble des intervenants sur ceux-ci, l'établissement a fait le choix de suspendre, après les avoir sécurisés, l'ensemble de ces chantiers.

La bascule en télétravail de l'ensemble des agents a été rapide, permettant à l'OPPIC d'assurer la continuité de ses missions et de ses obligations contractuelles vis-à-vis de ses prestataires sans aucune interruption dans la chaîne de la dépense ou des procédures de commande publique pour garantir le futur "carnet de commandes" des entreprises.

Dès le 2 avril, date de parution de la première version du guide de préconisations de l'OPPBT, les équipes se sont attelées à travailler, avec nos maîtres d'ouvrage, les exploitants des sites d'intervention, nos maîtres d'œuvre et nos coordonnateurs en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS), à la conception et à la formalisation des nouvelles conditions sanitaires propres à permettre la réouverture des chantiers. Celle-ci a été effective dès le 4 mai pour les premiers sites, et totale au début juin. Alors que l'OPPIC porte une maîtrise d'ouvrage classique, faisant une place largement prépondérante aux entreprises en lots

séparés, cette réouverture n'aurait pas été possible sans une mobilisation sans faille et une capacité d'initiative et de rebond des équipes de l'établissement : qu'elles en soient ici très chaleureusement remerciées.

Certes, le déroulement des chantiers est resté, pendant toute l'année, sujet aux différentes fluctuations liées à la situation sanitaire, aux durcissements réguliers des contraintes des protocoles, aux mesures d'isolement lors de cas positifs identifiés, aux irrégularités de certaines sources d'approvisionnement. Par ailleurs, les modes de fonctionnement qui font une large part au télétravail pèsent au quotidien.

Néanmoins, l'année 2020 aura permis aussi de voir se concrétiser de très belles réalisations comme la réouverture au public du pont transbordeur de Martrou à Rochefort ou l'aboutissement du concours d'architecture si singulier à la cathédrale médiévale Saint-Maurice d'Angers. Et, car les périodes de crise sont également l'occasion d'accélération, d'innovations ou d'opportunités, ce retour sur l'année 2020 ne serait pas complet si n'étaient pas évoqués deux éléments importants. 2020 a vu émerger les prémices d'une structuration de différents maîtres d'ouvrage publics entre eux, qui trouve à s'incarner en 2021 dans l'association "Institut de la Maîtrise d'ouvrage". Par ailleurs, 2020 a illustré la capacité de l'établissement à répondre présent y compris en se réorganisant, pour mettre en œuvre le plan de relance du Gouvernement. Celui-ci se traduit concrètement par un accroissement du plan de charge de l'OPPIC et par un renforcement de la priorité donnée, pour les investissements, aux questions environnementales, deux enjeux passionnants pour les mois et les années à venir.

# CHIFFRES CLÉS

## LES OPÉRATIONS

- 129** opérations vivantes au 1<sup>er</sup> janvier 2021
- 32** chantiers suspendus pour cause de COVID-19 sur 31 sites, pendant **2,5** mois en moyenne
- 20** nouvelles opérations
- 17** architectes en chef des monuments historiques
- 34** architectes ou groupements dits "loi MOP"
- 60%** des opérations en patrimoine protégé
- 4** concours d'architecture organisés

## LE BUDGET DES OPÉRATIONS

- 872M€** d'encours à fin 2020
- 130M€** d'engagements
- 117M€** de mandatements

## LES MARCHÉS PUBLICS

- 121** marchés de plus de **90k€** de passés en commission des marchés

- 8 050** heures d'insertion par l'activité économique réalisées en 2020

## L'ÉTABLISSEMENT

- 115** personnes physiques fin 2020
- 11,6M€** de budget de fonctionnement
- 3km** d'archives
- 15 900** nouvelles photos
- 67%** des agents ont suivi une formation
- 3** apprentis
- 20** recrutements dans l'année
- 50%** de voitures hybrides dans le parc automobile
- 3,5 tonnes** de papier et carton recyclées

## LA CRISE

- 20** vélos électriques loués pour faciliter la reprise des mobilités
- 76** nouveaux ordinateurs portables acquis pour équiper l'ensemble du personnel
- 2** installations de salles en visioconférence
- 2 222** masques distribués, dont **1 622** masques réutilisables en tissu fabriqués en France
- 0** jour d'arrêt de la chaîne de la dépense

# TEMPS FORTS DE 2020 : UNE ANNÉE ATYPIQUE

6 FÉVRIER

Le groupement Atelier du pont est lauréat du concours de maîtrise d'œuvre pour la construction du bâtiment d'exploitation du parc et de la grande halle de La Villette.



17 MARS

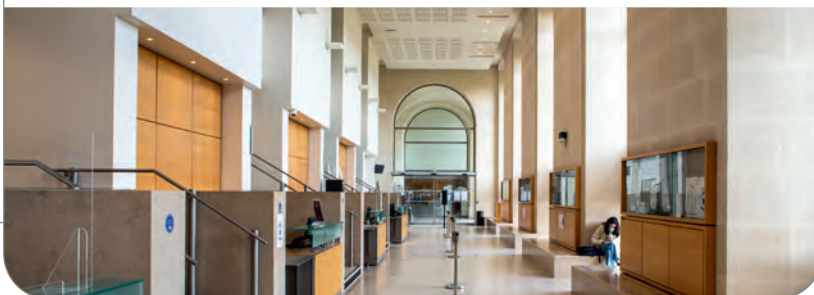
Premier confinement, suspension de 32 chantiers pour cause de COVID-19 et basculement en télétravail.

2 AVRIL

Diffusion de la première version du guide OPPBTP de préconisations de sécurité sanitaire sur les chantiers en période d'épidémie de COVID-19, début du travail pour la réouverture.

2 AVRIL

L'équipe Hart Berteloot Atelier Architecture Territoire est choisie parmi 5 équipes pour le réaménagement partiel de l'École du Louvre.



4 MAI

Reprise des premiers chantiers, après la mise en place de protocoles sanitaires, comme le musée d'Orsay, la chenille du Centre Pompidou ou le musée national de la Marine.



11 MAI

Reprise progressive et partielle du travail en présentiel.



29 JUILLET

Réouverture au public du pont transbordeur de Martrou.



15 SEPTEMBRE

Journées européennes du patrimoine, le Président de la République remercie l'ensemble des équipes pour les travaux menés dans le salon doré de l'Élysée.



17 SEPTEMBRE

D'Architectures 10+1, qui distingue onze réalisations construites en France depuis une année, récompense l'École nationale supérieure de la photographie à Arles, architecte Marc Barani.



SEPTEMBRE-OCTOBRE

Lancement du plan de relance gouvernemental et arrivée de nouvelles opérations au plan de charge de l'OPPIC.



13 OCTOBRE

Kengo Kuma est lauréat pour la construction d'une galerie contemporaine de protection du portail de la cathédrale d'Angers.



5 OCTOBRE

Visite du chantier de rénovation du musée national de la Marine par Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées.



28 OCTOBRE

Deuxième confinement, maintien des chantiers ouverts.

29 OCTOBRE

Le Geste d'Or 2020, catégorie ingénierie, est attribué au chantier de rénovation de la chenille du Centre Pompidou.

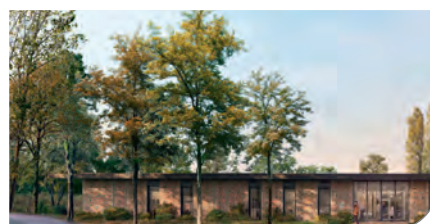


26 NOVEMBRE

Webinaire à destination des entreprises, remplaçant le salon du patrimoine pour présenter le futur plan de charge.

15 DÉCEMBRE

L'agence nunc architectes est lauréate pour la construction du futur centre de conservation et d'étude de Besançon.







# Missions

Les grands domaines d'intervention 12

L'impact de la crise sanitaire  
sur l'activité de l'OPPIC 14

Développer des outils transversaux  
pour une politique immobilière  
professionnelle 16

Œuvrer pour l'ensemble  
des politiques culturelles 22



## LES GRANDS DOMAINES D'INTERVENTION

L'OPPIC est un établissement public administratif spécialisé dans la maîtrise d'ouvrage publique, placé sous la tutelle du ministère de la Culture. Ses missions sont réalisées à titre gracieux et de gré à gré pour le compte de l'État et de ses établissements publics. À la demande du ministère de la Culture, l'OPPIC peut aussi apporter son expertise de conseil aux collectivités locales.

Le ministère de la Culture, mais aussi le ministère des Armées, la préfecture d'Île-de-France ou le Conseil économique social et environnemental (CESE) font aujourd'hui appel à l'OPPIC.

### Les grands domaines d'action

Les opérations prises en charge par l'OPPIC concernent des projets de constructions neuves, mais aussi la réhabilitation, le réaménagement, l'extension ou la transformation en partie ou en totalité de bâtis anciens, souvent classés ou inscrits au titre des monuments historiques. L'établissement est par ailleurs spécialisé en équipements culturels : musées, théâtres, écoles de l'enseignement supérieur culturel, centres d'archives, centres de conservation ou bibliothèques sont les objets habituels de son action.

L'OPPIC intervient sur l'ensemble des étapes de réalisation d'un ouvrage. Ainsi, l'établissement :

- conseille et assiste le maître d'ouvrage dans ses problématiques immobilières, dans la définition et la programmation de projets liés à la réalisation de nouveaux équipements, à la mise en valeur d'un patrimoine existant, à la mise en place de politiques transversales immobilières en faveur de l'accessibilité à tous ou du développement durable ;
- assure le pilotage d'opérations de construction, de restauration, de réhabilitation et d'aménagement d'immeubles ;
- effectue des missions d'assistance à la mise en exploitation des biens immobiliers et/ou d'élaboration d'outils d'aide à la décision en matière de politique immobilière.

**Le développement des missions de conseil et d'expertise** en amont des opérations (études d'opportunité, de faisabilité, etc.), la formalisation de stratégies immobilières via des schémas directeurs de site, la prise en compte du coût global des équipements sur 30 ans ou les prestations visant à formaliser des plans pluriannuels d'investissements (PPI) font de l'OPPIC un opérateur chargé de porter une politique immobilière globale.



## Les modalités juridiques d'intervention

Le cadre juridique des interventions de l'OPPIC lui permet d'utiliser soit le dispositif du mandat, parfaitement adapté aux opérations longues et complexes, soit la maîtrise d'ouvrage de plein exercice lui permettant d'intervenir pour des opérations urgentes ou plus ponctuelles. Dans ce dernier cas, les opérations sont inscrites et suivies au moyen de deux conventions : la convention-cadre Culture et le protocole Culture-Défense, lié depuis 2005 au partenariat entre ces deux ministères qui définissent annuellement le programme des restaurations confiées à l'OPPIC sur les monuments identifiés du ministère des Armées.

La souplesse de gestion de la convention-cadre en fait l'outil privilégié pour porter la plupart des opérations du plan de relance, dont les délais de réalisation sont ambitieux.

## La répartition géographique des projets

Le patrimoine du ministère de la Culture étant très largement francilien, il explique que le plan de charge de l'OPPIC soit marqué, à hauteur de 80 %, par les opérations parisiennes ou d'Île-de-France.

Néanmoins, le ministère de la Culture a des implantations immobilières et des équipements culturels sur l'ensemble du territoire, avec les écoles d'enseignement supérieur en art et en architecture, les conservatoires supérieurs, ou les services à compétence nationale en matière d'archives. L'OPPIC accompagne l'effort de réhabilitation ou de modernisation de l'ensemble de ce parc.

Par ailleurs, l'OPPIC développe, depuis plusieurs années, un accompagnement des Directions Régionales des Affaires Culturelles, que ce soit pour leurs besoins propres en équipement culturel de proximité (les centres de conservation et d'étude des services régionaux d'archéologie), ou lorsque les complexités techniques et juridiques des travaux l'exigent, comme pour la restauration du pont transbordeur à Rochefort ou l'organisation d'un

concours international d'architecture pour la cathédrale d'Angers.

L'expertise de l'OPPIC en matière de conseil et d'études peut aussi, depuis 2017, bénéficier aux projets culturels des collectivités locales que celles-ci mènent en partenariat avec l'État. Un partenariat avait ainsi été esquissé avec la collectivité de Mayotte.



L'OPPIC se doit alors de proposer les modalités de concertation et d'association ad hoc pour les partenaires locaux des différents projets : futurs utilisateurs, services déconcentrés de l'État, collectivités locales... Chaque opération bénéficie ainsi d'un mode de gouvernance adapté qui peut mêler des comités d'utilisateurs ou de pilotage, des réunions d'information, mais aussi des partenariats de terrain, comme en matière de clause sociale et d'aide au retour à l'emploi, de jalons événementiels ou d'actions éducatives.



## L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR L'ACTIVITÉ DE L'OPPIC

### Une suspension des chantiers au printemps et la mise en œuvre de conditions propres à permettre leur réouverture

Lors du confinement général du printemps 2020, l'établissement a, sous 24 heures, acté avec le cabinet du ministre de la Culture la suspension des chantiers en cours (32), assuré leur sécurisation et informé les maîtres d'ouvrage et exploitants. Sous 48 heures, l'établissement a notifié des décisions de suspension à l'ensemble de ses prestataires, base juridique précieuse pour travailler à la reprise des chantiers dans de bonnes conditions.

Après une étude au cas par cas, pour que toutes les conditions sanitaires, définies dans le guide de préconisations de l'OPPBT, soient réunies, et grâce à la conjonction des efforts et de la volonté de l'ensemble des acteurs, l'activité sur les chantiers de l'OPPIC a repris après quelques semaines d'arrêt.

Ainsi, dès le 27 avril, certaines prestations sur site ont pu être menées, telles que des levées de réserves sur le chantier de restauration du pont de Martrou. La reprise de l'activité sur les chantiers de restauration des façades du château de Saint-Germain-en-Laye, de rénovation de la chenille du Centre Georges Pompidou ou encore de restauration du tympan est du musée d'Orsay a débuté le 4 mai. Les chantiers de rénovation de la BnF site Richelieu et du musée national de la Marine ont repris progressivement, le 11 mai. Les derniers chantiers ont repris tout début juin.

Dans des emprises urbaines souvent denses, les protocoles sanitaires mis en œuvre pour leur réouverture ont pu entraîner une réduction des cadences pour tenir compte de la réduction de coactivité nécessaire au respect des

gestes barrières. Le confinement du printemps a également retardé le lancement de certains chantiers et les appels d'offres ont dû être allongés pour permettre aux entreprises de répondre dans des conditions correctes. Ainsi, que ce soit en raison de la crise sanitaire ou de raisons propres aux opérations, la notification des marchés d'entreprises pour l'aménagement du Quadrilatère des Archives, pour la rénovation de la Bibliothèque publique d'information (BPI), la construction de la nouvelle adresse du CNAP ou encore les travaux de restauration de la façade nord des Invalides ont été décalés de 2020 à 2021.

Ce ralentissement n'a néanmoins pas empêché la mise en chantier des sites de la rue de Valois et du bâtiment des Bons-Enfants, le curage du futur site du CNAP à Pantin, l'amélioration de l'accessibilité du palais de la Porte Dorée, la restauration du parvis bas du palais de Chaillot et le remplacement des coupes textiles et des verrières de la Cité des sciences et de l'industrie. Cette année aura permis également l'achèvement des consultations d'entreprises de la future école d'architecture de Marseille.

2020 est également marquée par la notification de marchés de maîtrise d'œuvre de nombreuses opérations, illustrant la capacité à poursuivre les missions d'expertise et d'étude en télétravail, y compris au printemps : la restauration de l'arc de Torpanne du site Malaquais, la réhabilitation des cuisines de l'hôtel de Marigny, l'École du Louvre, la construction d'un bâtiment sur le parc de la Villette et le futur CCE de Besançon sont ainsi autant d'opérations qui ont pu être lancées en conception.

## Une réactivité pour pleinement mettre en œuvre le plan de relance gouvernemental

Afin de redresser rapidement et durablement l'économie française, le Gouvernement a déployé un plan de relance exceptionnel de 100 milliards d'euros autour de 3 volets principaux : l'écologie, la compétitivité et la cohésion. Le second semestre 2020 a ainsi été largement consacré à l'identification des priorités que le plan France Relance soutiendrait. Le ministère de la Culture a notamment fait le choix, en matière d'investissement, de soutenir ses établissements d'enseignement supérieur en finançant plusieurs opérations de modernisation de ses écoles. Parallèlement, la Direction de l'immobilier de l'État (DIE) a organisé un vaste appel à projets destiné à améliorer les performances énergétiques des bâtiments publics.

Concrètement pour l'OPPIC, le plan de relance permet de lancer de nouvelles opérations de travaux qui n'avaient jusqu'alors pas trouvé leur financement. Ainsi, l'École nationale

supérieure d'architecture de Versailles, abritée dans les Petites écuries du château, bénéficiera d'une vaste campagne de restauration pour ses toitures, ses verrières et ses menuiseries. Le plan de relance permet aussi, au titre de l'appel à projets, sur la performance énergétique des bâtiments publics, à la préfecture d'Île-de-France de lancer la réhabilitation du bâtiment conçu par Oscar Niemeyer pour le journal l'Humanité à Saint-Denis, afin d'y accueillir de futurs bureaux pour les agents de l'État.

Mais le plan de relance permet aussi de conforter des initiatives déjà lancées : sera ainsi financée, au titre de la "sécurité des ouvrages hydrauliques", l'opération de confortement du Grand canal du château de Fontainebleau, inscrite dans la deuxième phase du schéma directeur qui s'engage. Le réaménagement de certains espaces de travail des étudiants de l'École nationale

supérieure de création industrielle à Paris, la réhabilitation de la toiture de l'École nationale d'art de Limoges, le site accueillant l'École des beaux-arts de Paris et l'École d'architecture de Malaquais profitent également de cet investissement de l'État.

Au-delà de l'activité nouvelle générée, le Gouvernement a donné des objectifs ambitieux pour le calendrier de mise en œuvre de la relance. Cet objectif de réactivité a induit, dès l'automne, pour l'OPPIC une nouvelle organisation pour allouer les équipes nécessaires à ces opérations récentes ; les choix de montage des projets, comme les modes de consultation, ont pu être revus en fonction de ces impératifs calendaires. Les modalités d'insertion des chantiers, dans des sites par ailleurs bien souvent occupés, sont également impactées : c'est toute la chaîne des projets qui est ainsi entraînée par la démarche de la relance.



## Le numérique : un usage renouvelé pour maintenir l'activité sous d'autres formes

Dès le mois de mars, l'OPPIC a fait partie, à sa mesure, des partenaires sur lesquels le ministère de la Culture s'est appuyé pour mettre en place le dispositif numérique, accessible à tous et gratuit : "#Culturecheznous", en mettant en avant le contenu de ses rubriques ou des galeries photos et vidéos d'anciens projets.

Dans le contexte sanitaire, les Journées européennes du patrimoine ont également donné l'occasion à l'OPPIC de mettre en avant une rubrique numérique dédiée aux

savoir-faire patrimoniaux, "figures du patrimoine", qui permet de donner à voir, à tous, ce qui constitue la valeur et les spécificités du secteur patrimonial. L'OPPIC s'efforce en effet, au fil de ses opérations, de valoriser les métiers et les compétences à l'œuvre sur les monuments historiques.

Le salon du patrimoine avait été l'occasion, en 2019, de présenter aux entreprises présentes sur le salon les appels d'offres à venir. Dans le contexte général, le salon du patrimoine n'ayant pu se tenir cette année,

l'OPPIC a souhaité innover en présentant son plan de charge pour 2021 sous forme de webinaire. Le 26 novembre, une centaine d'entreprises se sont connectées durant plus d'une heure, pour prendre connaissance des consultations à venir. Grâce à cette conférence numérique, l'établissement a ainsi pu maintenir sa visibilité auprès des entreprises, en leur apportant des éléments sur la façon dont le plan de relance allait s'incarner à l'OPPIC et s'assurer ainsi de la capacité de rebonds de celles-ci.

# DÉVELOPPER DES OUTILS TRANSVERSAUX POUR UNE POLITIQUE IMMOBILIÈRE PROFESSIONNELLE

## Le contrat d'objectifs et de performance : ses objectifs et les métiers principaux

Le contrat d'objectifs et de performance (COP) adopté pour la période 2019-2021 structure les priorités transversales de l'OPPIC à travers ses trois axes stratégiques :

- maîtriser les risques, respecter les programmes, les délais et les coûts, et garantir la sécurité juridique des opérations ;
- promouvoir la qualité de service et l'innovation au bénéfice des équipements culturels et des monuments historiques de l'État ;
- poursuivre la modernisation de l'établissement et son investissement dans la compétence de ses équipes.

Naturellement, la mise en œuvre de ces axes de progrès transverses, qui nécessitent souvent la mise en place de groupes de travail, de réflexions collectives et d'appropriations, a été ralentie en 2020. Des avancées ont été néanmoins enregistrées.

### CHANTIER N° 1

Construire une base de données des coûts constatés, pour une meilleure fiabilisation des estimations préalables et de la programmation financière des opérations.

En 2020, la construction de la base de données des coûts constatés a été poursuivie. Cet outil à usage interne basé sur 38 opérations passées et analysées par un prestataire spécialisé est en cours de finalisation. Un modèleur doit être élaboré afin de permettre une projection estimative des premiers cadrages budgétaires en phase amont des projets. Elle a pour ambition de permettre dès 2021 de proposer des ratios selon les types d'ouvrages et de travaux.

### CHANTIER N° 2

Construire des calendriers prévisionnels avec aléas, basés sur un diagramme de risques, ainsi que sur un planning resserré de mise en exploitation, partagé avec l'exploitant, avant la réception.

La réflexion, entamée en 2020, a été ralentie dans le contexte de crise sanitaire. Elle aboutira en 2021, notamment par la création d'une matrice de risques spécifiques aux aléas calendaires et de plannings types avec une granularité spécifique selon les avancements des projets.

### CHANTIER N° 3

Actualiser les contrats types de maîtrise d'œuvre pour s'assurer de l'efficacité contractuelle en matière de pilotage des coûts et des délais, et y intégrer les démarches transversales.

Les chantiers transverses de reprise des modèles types de contrat de maîtrise d'œuvre (MOE) et d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), suspendus pendant la crise de la COVID-19, reprendront en 2021 en intégrant les évolutions réglementaires et en conformité avec les nouveaux CCAG. Ils intégreront au premier semestre la stratégie BIM, puis après l'aboutissement du travail, la stratégie de performance environnementale et ses objectifs.



Déployer une démarche qualité interne sur les phases clés des opérations : validation des phases d'études, achèvement et réception des opérations.

De nouveaux process ont été formalisés et sont désormais mis en œuvre. Une lettre d'invitation aux opérations préalables à la réception (OPR) et une lettre de remise d'ouvrage sont désormais adressées à la fin de chaque opération, permettant ainsi à l'utilisateur, mais aussi au mandant, de recevoir plus qualitativement la restitution des espaces sur lesquels les travaux ont été exécutés. Un indicateur quantitatif sur les levées des réserves a été créé.

Définir une stratégie de performance environnementale ambitieuse et dynamique, en développant un volet propre aux espaces classés.

L'année 2020 a permis de nourrir la formalisation de la stratégie environnementale de l'établissement. Elle intègre les différentes stratégies nationales (État exemplaire, stratégie nationale de développement durable, loi sur l'économie circulaire, RT 2020...) et les innovations techniques que des labels viennent valoriser. Les équipes de l'OPPIC incluent désormais dès l'élaboration du programme, ces enjeux : objectifs E+C- et économies de carbone attendus, réflexions sur des bases vies chantiers passives ou BPOS (bâtiment à énergie positive), élaboration d'une charte faibles nuisances, candidature au label Effinergie Patrimoine pour la réhabilitation C2RMF à Versailles, montage d'opération en conception-réalisation-exploitation sur le bâtiment Niemeyer, sur la base de

performances environnementales à atteindre, etc. Le projet de restauration du clos et couvert, typique des opérations monument historique "MH", de l'école d'architecture de Versailles a su tirer profit du plan de relance pour améliorer l'isolation des toitures et verrières, et avec elle sa performance énergétique globale. Des marges de progression, pour intégrer pleinement les objectifs énergétiques dans les opérations de clos et couvert, doivent continuer d'orienter les travaux 2021 de l'établissement. L'OPPIC complète sa stratégie par les questions soulevées lors des consultations sur les chantiers telles que la qualité de l'air pour les riverains pendant la phase chantier d'une opération (IMVT), ou sur la question du réemploi des matériaux MH.

Formaliser une stratégie BIM (*Building Information Modeling*), adaptée à la nature des opérations de l'OPPIC, afin d'être force de proposition et prescripteur dans ce domaine sous trois ans.

La formalisation de la stratégie BIM et son expérimentation s'est traduite en 2020 par de premiers travaux de rédaction d'un cahier des charges, avec l'accompagnement d'un AMO spécialisé. La stratégie sera finalisée au cours du premier semestre 2021 et permettra de définir les caractéristiques des projets les plus à même d'intégrer le BIM dans les travaux portés par l'OPPIC. Dès à présent, l'OPPIC intègre la démarche BIM dans les chantiers de construction neuve de l'EPPGHV

ou du centre de conservation et d'étude (CCE) de Besançon.

Un accord de recherche a également été conclu fin 2020 avec le CSTB dans une démarche d'innovation, pour définir les nouveaux usages du BIM, en particulier sur le patrimoine dont l'OPPIC a la charge. Que ce soit du BIM d'aide à la construction ou du BIM d'aide à l'exploitation-maintenance (projets CSI ou schéma directeur du Centre G. Pompidou), les équipes de l'OPPIC prennent en charge cet outil précieux dans l'acte de bâtir.

## Sécurité sur les chantiers : quand la gestion de la COVID-19 renforce les règles et réaffirme l'importance générale de l'hygiène sur les chantiers

L'OPPIC a, dès le début de la pandémie, mis en œuvre les procédures internes visant à organiser les actions sur les chantiers pour permettre leur réouverture, conformément aux préconisations du guide de l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP). Dans le cadre d'opérations menées dans leur quasi intégralité en loi "MOP" classique et en lots séparés, la force d'impulsion du maître d'ouvrage et des prestataires intellectuels est stratégique. Au sein de ceux-ci, la réactivité et le professionnalisme des coordonnateurs sécurité et protection de la santé (CSPS) et, globalement des référents hygiène et sécurité dans chacune des entreprises, est déterminante. Chaque plan général de coordination (PGC) a été revu pour intégrer le nouveau risque sanitaire. Le plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS) de

chaque entreprise a été actualisé et validé au moment des reprises des prestations in situ. Les différentes procédures ont consisté à :

- formaliser les actions de prévention (mesures barrières adaptées à chaque chantier, modifications éventuelles des bases vie, des réfectoires, des vestiaires, organisation de rotation, pour limiter la co-activité, etc.) ;
- préciser les impacts planning et financiers de la crise ;
- organiser les reprises de chantier.

Les décisions de réouverture ont toutes été prises en formalisant une note de cadrage diffusée aux intervenants.

Après reprise des travaux, les mesures ont été suivies et adaptées suivant l'évolution des prescriptions de l'OPBTP, lesquelles sont largement communiquées au fur et mesure.



## Les missions d'expertises et d'études au sein de l'OPPIC : une activité soutenue pendant la crise sanitaire

L'ensemble de la fonction d'études, au stade des études préalables comme des études de conception, s'est poursuivi à un rythme soutenu, malgré la pandémie. Les nécessaires échanges avec les maîtres d'ouvrage et prestataires ont pu se tenir à distance, sans bouleversement des plannings, si ce n'est quand l'usage de logiciels spécifiques (ex. : BIM) était nécessaire et non disponible au domicile des prestataires.

Ainsi, l'organisation des concours de maîtrise d'œuvre du centre de

conservation et d'étude de Besançon ou la mission d'accompagnement de la DRAC Pays de la Loire, pour le concours de l'ouvrage de protection de la cathédrale d'Angers, ont été menées dans les délais prévus. L'accompagnement de l'équipe en charge de la préfiguration du musée-mémorial des sociétés face au terrorisme, de la réhabilitation de l'École du Louvre ou de l'EPPGHV s'est également déployé de manière très concentrée et sans retard pendant les périodes de

confinement. L'établissement a également pu accélérer la réalisation des études préalables pour le bâtiment construit par Oscar Niemeyer, ancien siège de l'Humanité à Saint-Denis, démarrées en juin 2020, pour être au rendez-vous de l'appel à projets de la Direction de l'immobilier de l'État à l'automne 2020.

Cette concentration sur les missions d'études, rendue possible grâce aux moyens de la dématérialisation, a eu pour objectif de préparer au plus vite le rebond d'activité post-crise.



## Innovation : les bases d'un partenariat avec le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB)

L'OPPIC s'est engagé à déployer plusieurs démarches transversales, visant notamment à intégrer les nouveaux enjeux de la maîtrise d'ouvrage en matière de transition énergétique et d'usage des outils numériques (BIM), en développant un volet propre aux espaces patrimoniaux protégés.

La recherche de réponses méthodologiques permettant d'appliquer rapidement ces objectifs à ses futurs projets a naturellement poussé l'OPPIC à se rapprocher du CSTB, acteur public majeur de la recherche et de l'innovation en matière de technologies du bâtiment. En effet, cet organisme de recherche est notamment en mesure d'apporter un savoir-faire spécialisé dans les domaines suivants qui intéressent plus particulièrement l'OPPIC :

- l'accompagnement dans la mise en place du BIM : définition des objectifs de la maquette, du niveau de détail et d'information souhaité, et expérimentation d'interface de communication visant à faciliter les processus décisionnels ;
- le développement de projets de recherche visant à promouvoir de nouvelles approches pour concilier enjeux environnementaux et patrimoniaux. Citons quelques exemples possibles :
  - conception ou identification de solutions techniques innovantes de rénovation (par exemple menuiseries performantes sur le plan énergétique et compatibles avec l'esthétique patrimoniale) ;

–dispositifs de défense contre les nuisibles (lithophages, xylophages, moisissures, etc.), champs d'application et limites des matériaux biosourcés...

Certains de ces travaux de recherche pourraient également associer, de façon utile, le laboratoire de recherche des monuments historiques.

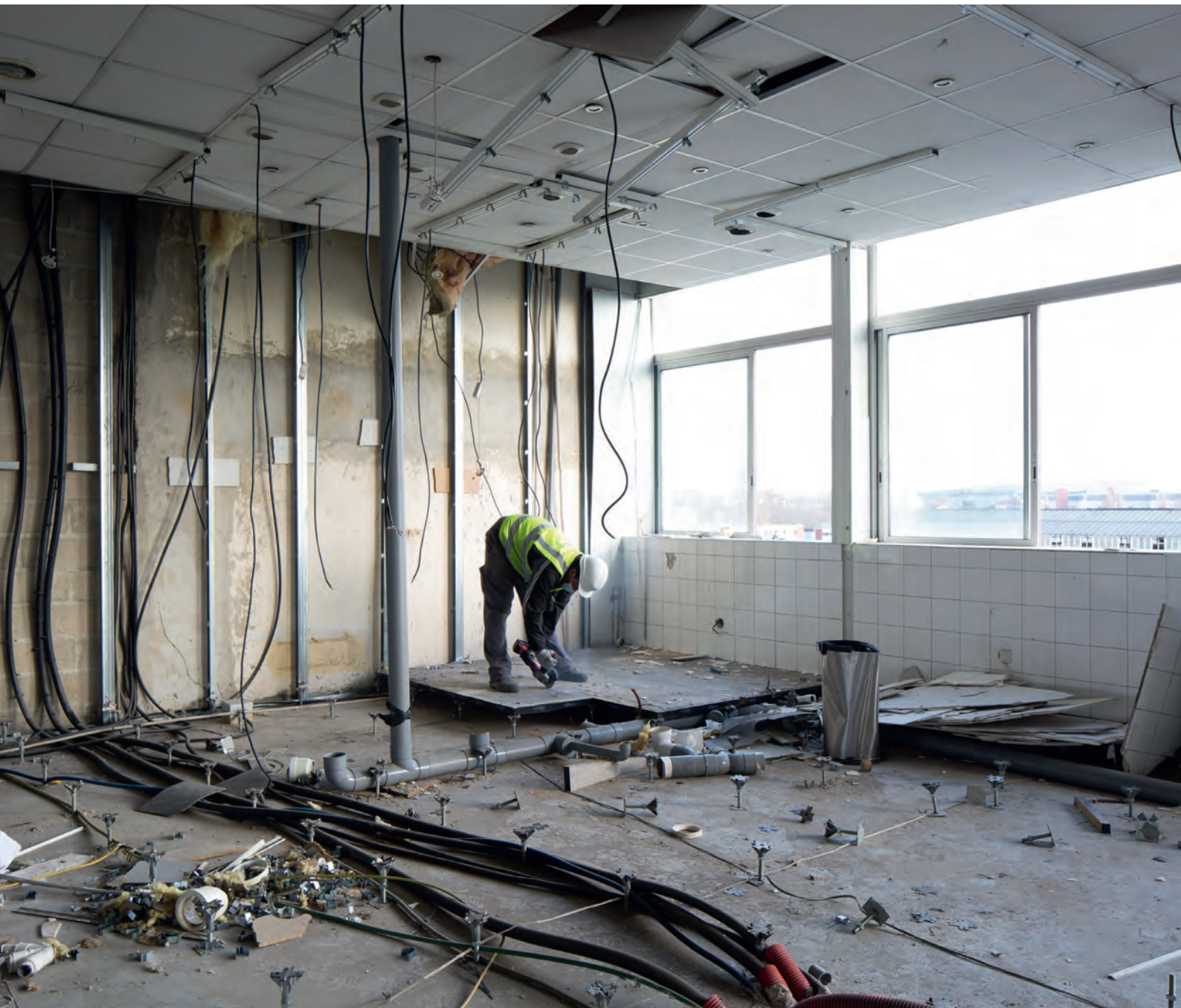
C'est ainsi qu'a été signé le 10 décembre 2020 entre l'OPPIC et le CSTB un accord-cadre de recherche qui créera les conditions d'un partenariat transversal entre les deux établissements. Pour 2021, deux premières collaborations sont envisagées dans le cadre du projet de rénovation du bâtiment Niemeyer et celui du projet de construction du CCE de Besançon.

## Le développement durable et la stratégie environnementale

Les enjeux environnementaux sont intégrés par l'OPPIC à un double niveau : d'une part dans sa pratique d'achat responsable (utilisation d'équipements recyclables, fourniture de masques réutilisables, priorité donnée aux mobilités douces avec les vélos électriques pour permettre une reprise des déplacements pendant la crise sanitaire), mais aussi et surtout pour les opérations de travaux.

## Charte "faibles nuisances"

L'OPPIC est en cours d'élaboration d'une charte "chantiers à faibles nuisances" qui participe de la démarche plus globale d'activité responsable. Les enjeux de cette charte sont de limiter les impacts des travaux sur l'environnement, les riverains et les occupants des locaux, sans oublier de préserver la sécurité et le confort des exécutants du chantier. La charte se divisera autour de quatre axes : limitation des nuisances pour les compagnons sur chantier comme en site occupé, traitement de la pollution, gestion des déchets, gestion des ressources en eau comme en énergie. Cette charte vise à proposer un socle de mesures et dispositions environnementales aux maîtres d'œuvre et aux entreprises pour chaque opération, bien qu'elle soit à adapter aux contraintes spécifiques de chaque projet.



## Le réemploi des matériaux : quelques exemples sur des chantiers en cours

En parallèle, l'OPPIC a mené en 2020 une réflexion sur la place du réemploi des matériaux sur ses chantiers, notamment ceux qui relèvent des monuments historiques, en vue de l'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier 2022, de la filière de responsabilité élargie du producteur (REP) concernant les "produits ou matériaux de construction du secteur du bâtiment destinés aux ménages ou aux professionnels", telle que prévue par la loi antigaspillage pour une économie circulaire du 10 février 2020. Une étude technique sur les moyens de valoriser les matériaux déposés et les filières de réemploi sera conduite en 2021. L'OPPIC souhaiterait aussi aboutir, en lien avec la compagnie des architectes en chef des monuments historiques et avec le groupement des entreprises de monuments historiques (GMH),

à une charte qui s'appliquerait aux chantiers "monument historique".

Par ailleurs, les opérations de rénovation de l'immeuble des Bons-Enfants du ministère de la Culture et l'installation du CNAP et des réserves du Mobilier national à Pantin entendent, pour leur part, récupérer et réemployer des matériaux sur les projets eux-mêmes.

*"L'un des enjeux de l'opération de réaménagement de l'immeuble des Bons-Enfants réside dans la mise en valeur des matériaux déposés dans le cadre de la restructuration. Les revêtements de sol, les menuiseries bois, les quincailleries ou encore les équipements de plomberie en bon état d'usage sont prévus d'être valorisés, via leur réutilisation in situ ou ex situ, ou via une filière de réemploi, prolongeant ainsi leurs cycles de vie." Romain Lefauve, chargé d'opérations à l'OPPIC.*

*"Pour le chantier du CNAP, grâce aux diagnostics établis par l'association Bellastock, ce sont principalement des dalles de faux planchers, mais aussi des dalles de moquettes, des lames de planchers, des dalles de faux plafonds, des matériaux d'isolation, des portes, des cloisons métalliques, ou encore des stores, qui vont être récupérés par l'association Réavie, puis réutilisés sur d'autres chantiers ou valorisés dans d'autres filières." Shui Len Villedieu, chargée d'opérations à l'OPPIC.*

La construction d'un nouveau bâtiment d'exploitation sur le site de la Villette et la déconstruction d'un bâtiment temporaire sur le site dit de Malaquais intégreront des réflexions similaires en 2021.

## Le label expérimental "Effinergie Patrimoine"

Le groupe de travail "Effinergie Patrimoine" s'est créé en 2017 dans le but de chercher à intégrer les rénovations de bâtiments à fort intérêt patrimonial dans les politiques de rénovation énergétique, en phase avec l'objectif d'un parc bâtiment basse consommation (BBC) en 2050. Un ensemble d'acteurs publics et privés a ainsi cherché à adapter les règles énergétiques à ce type de bâti, en s'appuyant sur les retours d'expérience de l'Observatoire BBC, tout en préservant leur caractère patrimonial.

Fruit de ces recherches, le label expérimental "Effinergie Patrimoine" a été lancé en février 2019, pour une durée d'expérimentation de 2 ans.

L'OPPIC a décidé de participer à cette phase d'expérimentation en visant une certification "Effinergie Patrimoine" pour les travaux de réhabilitation et restauration du Centre de recherche

et de restauration des musées de France (C2RMF), accueilli dans la Petite écurie du Roi du Château de Versailles, dont les études préalables se sont achevées courant 2020.

*"Tout en respectant les enjeux de restauration de cet édifice classé au titre des monuments historiques, le projet du C2RMF devra respecter une consommation conventionnelle d'énergie primaire pour les postes réglementaires (chauffage, refroidissement, eau chaude sanitaire, éclairage et auxiliaires) inférieure ou égale de 40 % à la consommation en énergie primaire de référence, ainsi qu'une température conventionnelle estivale conforme.*

*Un des enjeux du projet consistera à ne pas avoir recours systématiquement à un système de climatisation, en profitant de l'inertie du bâtiment et en améliorant la performance thermique de son enveloppe (isolation des combles, modification des menuiseries notamment), malgré les exigences du programme relatives au maintien de la température et du taux d'hygrométrie dans les espaces dévolus à la restauration des œuvres. Le remplacement de l'ensemble des équipements techniques par des systèmes moins énergivores est également envisagé.*

*L'ensemble de ces travaux devrait ainsi permettre d'allier performance énergétique et environnementale avec les enjeux de conservation et de restauration des éléments patrimoniaux." Yohan Öhlund, chef de département.*





# ŒUVRER POUR L'ENSEMBLE DES POLITIQUES CULTURELLES

## S'engager pour l'architecture

### Les concours de l'année 2020

**Les missions d'expertise et de conception ont pu être conduites presque sans discontinuer en 2020. Quatre concours de maîtrise d'œuvre menés au cours de l'année 2020 signalent le démarrage de nouvelles opérations.**

L'Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette (EPPGHV) a mandaté l'**OPPIC pour la construction d'un bâtiment d'exploitation de la grande halle et du parc de la Villette**, en remplacement des bâtiments vétustes de la Cité-Jardin, construits à l'angle sud-ouest du parc. En septembre 2019, un premier jury a retenu trois candidats (Atelier du pont, Chartier Dalix, RAUM) sur les 107 candidatures soumises. En février 2020, un second jury a proposé comme lauréat le groupement Atelier du pont, EVP ingénierie, Delta fluides, Axio, Atelier d'écologie urbaine, Plan 02.

Par ailleurs, l'OPPIC a mené, pour la Présidence de la République qui assurera la maîtrise d'ouvrage des travaux, un concours ayant pour objet la **construction d'une crèche** d'environ 25 berceaux au sein du jardin sud du palais de l'Alma, classé au titre des monuments historiques. L'intégration paysagère et urbaine, ainsi que l'ambition environnementale, étaient deux des enjeux

principaux sur lesquels ont été amenés à travailler les cinq équipes retenues (Atelier Régis Roudil Architectes, Thibaud Babled, HBAAT, MAO, NZI). En juin 2020, l'Atelier Régis Roudil Architectes a été désigné lauréat de ce concours d'architecture.

Ensuite, afin que l'État puisse répondre à ses obligations en matière de gestion des biens archéologiques mobiliers et de la documentation associée pour la partie est de la région, la **création d'un centre de conservation et d'étude (CCE)** à Besançon a été actée par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Bourgogne-Franche-Comté et la Direction générale des patrimoines. Le concours d'architecture, lancé en juin 2020, a retenu 5 candidats (Bernard Quirot architecte, W-Architectures, Atelier d'Architecture Philippe Prost, nunc architectes, Hugues Fontenas Architectes) parmi lesquels, le 15 décembre 2020, le jury a proposé de désigner lauréate l'agence nunc architectes.

Conformément aux préconisations de la stratégie nationale pour l'architecture et pour mettre en valeur l'ensemble des projets proposés lors des consultations, l'OPPIC publie sur son site Internet l'intégralité des projets des concours d'architecture qu'il organise : <http://www.oppic.fr/rubrique59.html>.

## Concilier patrimoine et architecture

### Contexte de l'opération

Fin 2020 s'achevait un concours singulier d'architecture contemporaine sur une cathédrale médiévale : celui de la réalisation d'un ouvrage de protection du portail occidental de la cathédrale d'Angers.

La cathédrale Saint-Maurice d'Angers, située sur une éminence au cœur du centre ancien de la ville, dispose d'un portail occidental sculpté datant du 12<sup>e</sup> siècle. En 2009, des travaux de nettoyage du portail ont révélé des vestiges de polychromies médiévales et modernes faisant apparaître ce portail comme un des rares témoignages de la polychromie des cathédrales au Moyen Âge.

Afin de préserver durablement cet ensemble exceptionnel, des échanges ont été organisés entre différents experts de la conservation et du patrimoine, les représentants de l'État, de la ville, et de l'Église sur la nécessité de créer un nouvel ouvrage de protection.

Ces discussions ont mené à la séance de la commission nationale du patrimoine et de l'architecture de juillet 2019. Le choix d'une construction contemporaine et les objectifs principaux du projet définis dans le cahier des charges ont été validés à l'unanimité.

En effet, au vu du peu de données disponibles et de la disparité des représentations, la reconstitution de la galerie médiévale maçonnée qui protégeait le portail du 12<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle a été jugée impossible, d'où le recours à une création contemporaine. Tout l'objet du concours était ainsi de concilier respect patrimonial et architecture du 21<sup>e</sup> siècle, tout en intégrant les contraintes de conservation de la polychromie, d'intégration urbaine, et de présence de vestiges archéologiques.

### Le concours

L'OPPIC a mis sa compétence en matière d'organisation de sélection de maîtrise d'œuvre au service de ce projet atypique, en assistant la Direction régionale des affaires culturelles Pays de la Loire, dès la production du cahier des charges patrimonial et du passage devant la commission nationale.

Au regard de la complexité du sujet, de la nécessité pour les principaux partenaires, que sont l'État mais aussi le clergé affectataire et la Ville, de disposer d'un temps de réflexion et d'appropriation suffisant, l'OPPIC a proposé une organisation de concours de maîtrise d'œuvre avec rendu intermédiaire.

Ainsi, en février 2020, le jury composé du préfet du Maine-et-Loire, du maire d'Angers et de l'évêque, du directeur régional des affaires culturelles Pays de la Loire, de la présidente de l'OPPIC, d'un

représentant de la Direction générale des patrimoines et de personnalités qualifiées, architectes et historiens de l'art médiéval, a sélectionné cinq équipes candidates (Bernard Desmoulin, Rudy Ricciotti, Philippe Prost, Pierre-Louis Faloci, Kengo Kuma) qui ont été invitées à remettre un cahier anonyme d'orientations écrites et graphiques.

Les membres du jury, réunis dans le cadre d'un deuxième jury en juillet 2020, ont établi une liste de questions par projet, dans le respect de la confidentialité des propositions, afin de permettre aux candidats d'en tenir compte le cas échéant, dans leur rendu final, examiné lors du troisième et dernier jury.

Le 13 octobre 2020, le projet présenté par Kengo Kuma, architecte japonais de renommée internationale, a été proposé comme lauréat par le jury.



## Soutenir la création

### Le 1 % artistique

Instrument de soutien aux artistes et à la création, le 1 % artistique offre un cadre d'action original pour favoriser la rencontre entre un artiste, un architecte et le public, en dehors des institutions dédiées à l'art contemporain. L'OPPIC permet, chaque année, la réalisation de plusieurs projets de ce type.

Ainsi, au sein du quadrilatère Richelieu en 2020, l'œuvre "Gravity ripples #3" de **Jeremy Maxwell Wintrebert**, une sculpture de verre, a été réceptionnée et installée le 26 octobre dans le hall circulaire de l'École nationale des chartes.

L'installation de l'œuvre de **Dove Allouche** intitulée "Substrat", qui prend place dans un ensemble d'ouvrages installés dans la bibliothèque de l'INHA, a été quant à elle reportée à janvier 2021, à cause des conditions sanitaires.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 18 septembre 2019 dans le cadre de la mise en place du 1 % artistique de l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires (IMVT) à Marseille. Réuni le 11 juin 2020, le jury a sélectionné les 5 candidats. Mais, après l'audition de ceux-ci en décembre 2020, le jury a estimé que les cinq propositions ne répondaient pas aux attendus. Après délibération, il a décidé de relancer une nouvelle procédure en affinant le cahier des charges.



### L'utilisation des installations de chantier comme support de créations artistiques

Parce que les installations de chantiers peuvent être des supports d'expression, l'OPPIC a offert celles-ci à différents artistes ou auteurs pour leur permettre de s'exprimer.

L'OPPIC a, d'une part, souhaité s'associer à BD 2020-2021, année de la bande dessinée, lancée par le ministère de la Culture. Ainsi, à l'occasion des travaux de restauration des murs de contrescarpes du château de Vincennes, il a proposé au service historique de la Défense (SHD), en partenariat avec la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image (CIBDI), de confier la réalisation d'une "fresque dessinée" à l'auteur Benjamin Reiss.

À travers cette chronique dessinée, le dessinateur invite le promeneur à visiter le château, à découvrir le service historique de la Défense et à comprendre un peu plus la nature des travaux en cours derrière les palissades.

Cette chronique dessinée prendra place, dans l'espace public, sur l'ensemble des installations de chantier, soit 160 mètres de long, tout au long de l'année 2021.

Par ailleurs, pour accompagner les travaux menés dans le cadre du projet "Camus" sur les immeubles du site Valois et Bons-Enfants et soutenir la création contemporaine, le ministère de la Culture s'est engagé dans l'opération "L'Art du chantier" avec la mise en place d'une commande artistique, lancée en octobre 2020, visible du grand public, depuis les rues de Valois et Croix-des-Petits-Champs.







### Assurer le suivi photographique des opérations et constituer une collection photo

**Depuis sa création, l'OPPIC s'attache à constituer une mémoire photographique des projets d'architecture et d'urbanisme pour lesquels il est missionné. À travers le regard singulier que chaque photographe porte sur le site, ou le chantier, il offre non seulement une somme documentaire riche, mais avant tout donne à voir à travers cette écriture particulière les lieux sous un autre angle ou d'autres points de vue.**

Les photographies commandées ont vocation à établir, retranscrire et montrer, jusqu'à leur achèvement, l'évolution des travaux de construction, de restauration, de réhabilitation, d'aménagement d'immeubles et de mise en valeur d'un patrimoine existant.

L'année 2020 a été mise à profit pour renouveler cette commande publique en matière photographique par un nouvel accord-cadre pluriannuel. Les photographes qui ont ainsi

travaillé en 2020 avec l'OPPIC sont : Pascal Aimar, Thierry Ardouin, Jean-Christophe Ballot, Sophie Chivet, Gilles Coulon, Sylvain Duffard, Frédérique Furgolle, Alexandra Lebon, Patricia Lecomte, Alexis Paoli, Hélène Peter, Caroline Rose et Patrick Tourneboeuf.





## Mémoire et valorisation des opérations

### Archives : plus de 30 années de maîtrise d'ouvrage conservées

Porteur d'une politique patrimoniale, l'OPPIC est engagé, avec l'accord des maîtres d'ouvrage, dans une démarche de documentation des chantiers qui se traduit par un important travail d'archivage et de couverture photographique et audiovisuelle.

**Les archives de l'OPPIC constituent un fonds essentiel sur la mémoire de la maîtrise d'ouvrage au sein du ministère de la Culture.**

L'établissement a repris les droits et obligations de l'Établissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels (EMOC), du Service national des travaux (SNT), et des organismes qui les ont précédés : Mission interministérielle des grands travaux (MIGT), Établissement public du parc de la Villette (EPPV), Établissement public du centre de conférence international de Paris (EPCCIP), Établissement public du Grand Louvre (EPLG).

La totalité de la photothèque argentine a désormais été versée aux Archives nationales, 17 versements d'archives définitives ayant été effectués à ce titre en 2020. Deux fonds d'affiches, le fonds des contrats et conventions avec les photographes et enfin un fonds de contrats et conventions relatif à la construction de la Cité des sciences et de l'industrie ont également été versés.



### Fonds photographiques et suivi audiovisuel

En 2020, la base de données de la photothèque s'est enrichie de 15 902 nouvelles photographies provenant soit de nouveaux reportages de l'OPPIC, soit de la numérisation du fonds argentique.

Plus de 80 % des sites faisant l'objet de travaux sont couverts par une campagne photo. Cette couverture photographique et/ou audiovisuelle est destinée à conserver le sens et la nature des travaux des opérations, ainsi que l'évolution des bâtiments. La photothèque de l'établissement compte aujourd'hui plus de 135 000 documents.

### La participation à l'opération "#Culturecheznous"

La crise sanitaire, et notamment le premier confinement généralisé du printemps, a donné lieu, de la part du ministère de la Culture, à une opération "#Culturecheznous", destinée à promouvoir des contenus culturels numériques actuels ou anciens, pour permettre une continuité d'accès du public à la culture. L'OPPIC a participé à cette initiative en mettant à l'honneur plusieurs galeries photographiques ou vidéos relatant des opérations désormais réceptionnées, mettant en valeur notre patrimoine architectural récent.

### La mise à l'honneur de la qualité architecturale des projets de l'OPPIC au travers des prix et récompenses

- 17 septembre : le prix d'Architectures 10+1, qui distingue onze réalisations construites en France depuis une année, a été décerné à l'École nationale supérieure de la photographie à Arles, architecte Marc Barani.
- 29 octobre : le Geste d'Or 2020, catégorie ingénierie, a été décerné au chantier de rénovation de la chenille du Centre Pompidou.



# 2

## Organisation

La gouvernance	30
<b>Continuité de l'activité et modifications des règles de fonctionnement par temps de COVID</b>	32
Les ressources humaines : accompagner les équipes et adapter l'organisation	36





# LA GOUVERNANCE

La gouvernance de l'OPPIC repose sur une présidente exécutive, qui organise et dirige les travaux du conseil d'administration, et une directrice générale, qui l'assiste dans l'ensemble de ses fonctions et assure en particulier la coordination des départements opérationnels. La secrétaire générale est chargée quant à elle du pilotage des services transversaux de l'établissement.

## Le conseil d'administration

Outre la présidente de l'établissement, le conseil d'administration comprend :

### Six représentants de l'État :

- le secrétaire général du ministère de la Culture ;
- le directeur général des patrimoines et de l'architecture du ministère de la Culture ;
- le directeur général de la création artistique du ministère de la Culture ;
- le directeur général des médias et des industries culturelles du ministère de la Culture ;
- le directeur de l'immobilier de l'État ;
- la directrice du budget.

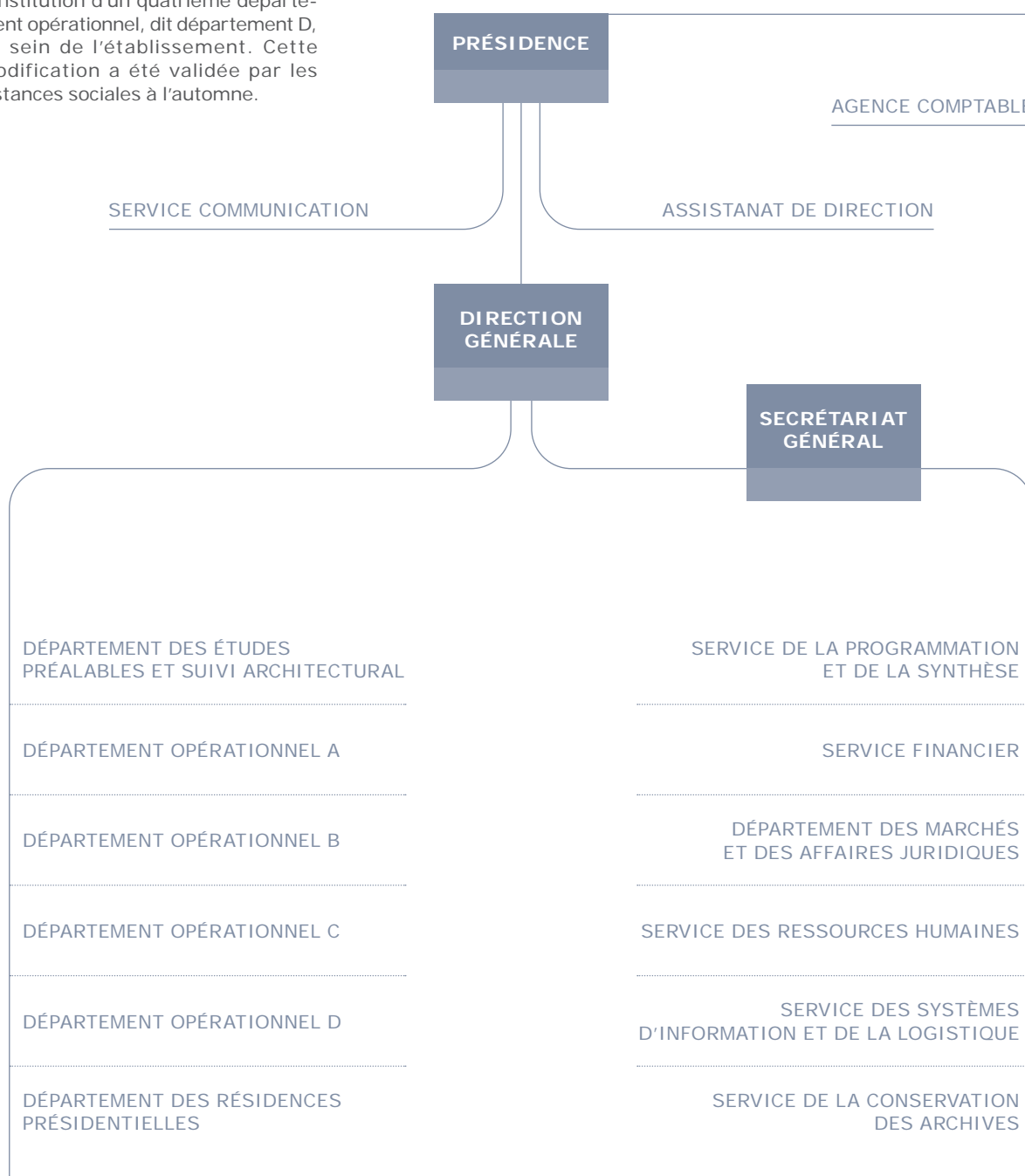
### Trois personnalités qualifiées :


- Mme Danièle Déal, présidente de la 6<sup>e</sup> section à la Cour nationale du droit d'Asile ;
- Mme Alima Sellali, directrice de l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Est ;
- M. Arnaud Lunel, directeur de la stratégie financière et patrimoniale de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris (APHP).

Deux représentants du personnel de l'établissement.

L'organigramme de l'OPPIC a été modifié en 2020 grâce à la plasticité d'un établissement comme celui-ci qui permet de s'adapter à l'actualité du plan de charge.

Ainsi, la décision gouvernementale de changer, au sortir de la crise sanitaire du printemps 2020, de projet et de gouvernance pour la réhabilitation du Grand Palais d'une part, et la nécessité de mobiliser les énergies pour lancer à un rythme soutenu les nouvelles opérations du plan de relance d'autre part, s'est traduite par la suppression de "la mission Grand Palais" et la constitution d'un quatrième département opérationnel, dit département D, au sein de l'établissement. Cette modification a été validée par les instances sociales à l'automne.





## CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ ET MODIFICATIONS DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT PAR TEMPS DE COVID

Dès les premiers jours du confinement de mars 2020, l'OPPIC a pu ouvrir l'accès de l'ensemble de ses serveurs à tous ses collaborateurs pour faciliter les connexions. Le passage en télétravail s'est donc fait dès la première semaine. Deux tiers des effectifs ont basculé en travail distanciel avec du matériel informatique de l'employeur. Le plan d'équipement informatique de l'ensemble de l'établissement a été accéléré dès mai pour finaliser l'équipement et doter chaque agent d'un poste informatique portable dès le mois de septembre.

Le plan de continuité d'activité (PCA) de l'OPPIC, actualisé début mars, a permis de fonctionner rapidement en format dématérialisé, grâce à la rédaction d'une délégation de signature élargie, ainsi qu'à celle d'un nouveau règlement intérieur de la commission des marchés. En une dizaine de jours, les procédures liées à la chaîne de la dépense (engagements, mandatements) ont été simplifiées et la dématérialisation impulsée. L'OPPIC a donc été en capacité de poursuivre son activité

juridique et financière pendant toute la période sans pénaliser les prestataires intellectuels et les entreprises.

L'établissement s'est également rapidement approprié les outils de visioconférence, permettant de maintenir la mobilisation des équipes et le dialogue social précieux en temps de crise. Pendant le confinement du printemps, cinq personnes ont assuré une permanence dans les bureaux, en binôme. À partir de mai, la présence physique s'est progressivement renforcée tout en maintenant un fort taux de télétravail.

L'organisation et le respect des gestes barrières ont été un point de vigilance afin de permettre aux agents de revenir sereinement dans les locaux de l'OPPIC. Des postes de travail ont été temporairement déplacés dans des bureaux inoccupés, les horaires ont été adaptés pour éviter les heures de pointe, des masques réutilisables et du gel hydroalcoolique ont été distribués. Enfin, des vélos électriques ont été loués pendant 6 mois afin de permettre aux agents de se déplacer en toute sécurité tout en favorisant une mobilité douce.





## Budget, un exercice perturbé et dématérialisé

En 2020, le compte financier de l'OPPIC s'établit à 12,7 M€ en recettes pour 11,1 M€ en dépenses. Le retour à l'équilibre financier, confirmé à l'occasion du budget initial, s'est vu largement amplifié par les impacts découlant des circonstances exceptionnelles de la crise sanitaire.

Dans un contexte largement atypique, le résultat de l'exercice s'établit à 1,6 M€. Cette situation découle notamment d'un effet de ciseau conjoncturel très exceptionnel. En effet, concomitamment à la réduction des charges de l'établissement liée à l'arrêt temporaire de l'activité (moindres frais de mission, de dépenses de restauration, de dépenses de formation), des recettes exceptionnelles ont été enregistrées, avec le reversement d'un dividende de l'agence France Museum.

### Une situation budgétaire saine

Les charges "pilotables" de l'établissement sont toujours strictement maîtrisées dans le cadre d'un plan d'achat formalisé. Elles ne représentent par ailleurs qu'une faible partie (5 %) des dépenses de l'établissement. 95 % des dépenses sont, en effet, constituées de charges fixes (dépenses de personnel et de loyers). De fait, les nouvelles dépenses liées à la crise sanitaire, comme l'augmentation du rythme des prestations de nettoyage ou la fourniture de masques, ont été plus que compensées par les économies constatées du fait du report de sessions de formation ou de moments événementiels.

### Les impacts de la dématérialisation

Depuis plusieurs années, l'OPPIC porte des actions de fond visant à favoriser le renforcement des compétences du réseau financier : formation des nouveaux arrivants, formation interne d'actualisation et d'approfondissement des connaissances en matière d'exécution financière des marchés, et animation du réseau des gestionnaires.

En complément de cette démarche et face au contexte sanitaire, l'OPPIC a accéléré le projet de dématérialisation de la chaîne de la dépense, qui devra être totalement effectif en 2021.

En parallèle, sur les infrastructures informatiques, le système d'information financier a été totalement externalisé pour assurer une meilleure sécurité des données, et un logiciel de parapheur électronique est entré en phase de test afin de couvrir les besoins de l'établissement dans le cadre de la dématérialisation des procédures juridiques (signature électronique).

#### PRINCIPAUX INDICATEURS PATRIMONIAUX (COMPTE FINANCIER 2020, EN EUROS)

INDICATEURS DE GESTION	CF 2018	CF 2019	CF 2020	ÉVOLUTION
				CF 2020 / CF 2019
Capacité d'autofinancement	1 360 730	1 012 691	1 649 387	63 %
Fonds de roulement	11 441 918	12 433 182	14 026 595	13 %
Trésorerie	262 854 791	291 101 897	284 965 892	-2 %
Total recettes	12 442 188	12 319 896	12 734 068	3 %
Total dépenses (autorisations d'engagement)	13 647 482	10 274 804	9 887 339	-4 %
Total dépenses (crédits de paiement)	11 156 199	11 335 929	11 119 195	-2 %



## La commande publique : une activité qui s'est adaptée

La crise sanitaire de 2020 a eu, au sens de la commande publique, un double impact, tant sur les règles applicables que sur le fonctionnement interne.

Après avoir qualifié l'épidémie de COVID-19 de cas de force majeure au sens du droit de la commande publique, le Gouvernement a adopté l'ordonnance du 25 mars 2020 portant diverses mesures d'adaptation des règles de procédure et d'exécution des contrats publics. D'une part, pour apporter des mesures de soutien aux entreprises, et d'autre part, pour assurer la continuité des approvisionnements. L'OPPIC a ainsi rapidement mis en œuvre ces mesures inédites en ajournant les chantiers en cours d'exécution pour assurer les conditions sanitaires de ces derniers et en prorogeant les délais de réception des candidatures et/ou des offres dans ses procédures de consultations.

En interne, toute la chaîne de la commande publique, de la passation à la notification, a ainsi été maintenue, permettant de traiter toutes les consultations et avenants sans aucune interruption de service. Cela a contribué à faciliter la reprise d'activité à l'issue de la première période de confinement en mai 2020.



## Lancement de travaux de mise à jour des clauses des marchés types de maîtrise d'œuvre

Il s'agit de l'un des chantiers structurant du contrat d'objectifs et de performance de l'établissement pour lequel, au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2020, un travail de concertation a été conduit pour mener des travaux de refonte de certaines clauses des modèles de contrats et marchés de maîtrise d'œuvre.

Si ces travaux n'ont pu aboutir au cours de l'année 2020 en raison de

la crise sanitaire et d'un renouvellement des équipes de juristes, 5 axes sur lesquels des évolutions des clauses ont été jugées nécessaires ont été identifiés : la rémunération du maître d'œuvre, la mise en œuvre des pénalités, les délais, l'insertion d'une clause relative à l'exploitation maintenance, ainsi que l'intégration du BIM. La refonte de ces modèles sera effective en 2021.



## Les projets de modernisation maintenus

### Le projet de suivi et de programmation des opérations

Ce logiciel est destiné à faciliter le pilotage des opérations de travaux en permettant de projeter régulièrement le budget et le planning. Cet outil permettra notamment de favoriser le partage des informations de suivi des opérations, présentées sous format homogène, et de limiter les ressaisies par l'interfaçage avec les outils existants.

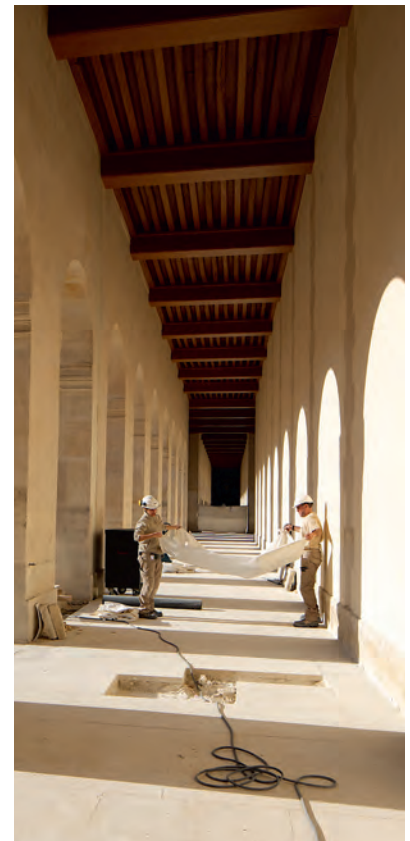
L'entreprise Gesprojet by Prologiq a été retenue à l'issue d'un dialogue compétitif en décembre 2019. Cet outil aurait dû être déployé en 2020 grâce à des modalités de travail agiles, impliquant l'ensemble des métiers concernés. Mais les impacts de la crise sanitaire ont rendu plus difficile sa mobilisation.


La mise en œuvre de ce projet a cependant avancé et le paramétrage, s'il n'a pu aboutir en 2020, le sera au premier semestre 2021 grâce à des modalités de travail resserrées autour de quelques pilotes. Le déploiement en 2021 concernera l'ensemble des agents de l'OPPIC.

### Le parapheur électronique

Pensé *ab initio* comme l'une des étapes du processus de dématérialisation de la chaîne de la dépense, le besoin pour cet outil s'est renforcé avec le développement du télétravail. Après un POC (*Proof Of Concept*) réalisé en 2019 qui a permis à l'OPPIC de définir ses besoins, une consultation en appel d'offres restreint a été lancée en 2020, au terme de laquelle Docapost Fast a été retenu en décembre.

L'objectif de cette solution informatique est double : permettre de gagner en fluidité et traçabilité dans la chaîne de la dépense, avec la dématérialisation de l'ensemble des pièces, et apporter une réponse aux obligations réglementaires, en sécurisant la signature dématérialisée du représentant du pouvoir adjudicateur grâce à un certificat numérique RGS\*\*.





## LES RESSOURCES HUMAINES : ACCOMPAGNER LES ÉQUIPES ET ADAPTER L'ORGANISATION



### Un dialogue social très actif

Les questions relatives à l'organisation du travail, à la sécurité et à la santé des agents de l'établissement ont été au cœur des préoccupations de l'année 2020, compte tenu du contexte de crise sanitaire. Sur ces questions, les représentants du personnel et la direction de l'OPPIC ont collaboré étroitement pour garantir une organisation respectueuse des situations individuelles et des contraintes collectives permettant le bon fonctionnement de l'établissement. La gestion de crise a été une occasion nouvelle de réaffirmer l'importance du dialogue social, pour lequel l'OPPIC a, plus que jamais en 2020, pu s'appuyer sur des représentants du personnel investis, responsables et pragmatiques avec qui les échanges ont été féconds.

Ce dialogue a aussi permis de proposer, avec une réactivité à souligner, la réorganisation des équipes opérationnelles à l'automne pour être en capacité de répondre aux impératifs du plan de relance.

Quatre comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) ont ainsi été réunis, notamment pour organiser la mise en place du télétravail étendu dans le cadre du plan de continuité d'activité et définir les mesures de protection des agents dans les locaux de l'établissement.

Dès le mois de mai 2020, une organisation du travail mixte (présentiel/télétravail) permettant d'assurer la continuité de service et la reprise des chantiers a été mise en place. Ainsi, chaque service a assuré la reprise d'activité de tous les chantiers sous responsabilité de l'OPPIC ; pour cela, les équipes opérationnelles ont été autorisées à se déplacer sur site. Par ailleurs, une présence minimale journalière dans les bureaux de l'OPPIC a été mise en place pour permettre le traitement des actes administratifs afférents aux chantiers.

En parallèle, et indépendamment de la crise sanitaire, de nouvelles modalités de télétravail ont été adoptées, ouvrant à tous la possibilité de télétravailler de manière pérenne, 2 jours par semaine.





## Une recherche d'équilibre vie professionnelle / vie personnelle et plus de bien-être

Lors du confinement, un accompagnement a été proposé en s'appuyant sur les dispositifs ministériels : une cellule d'écoute et de soutien psychologique et des recommandations sur les bonnes pratiques du travail à distance ont été diffusées à l'encadrement.

Pendant cette période, chacun s'est approprié les outils de visioconférence. Pour favoriser les échanges, les différentes équipes ont mis en place des groupes de discussion via des applications et organisé des cafés virtuels.

La lettre interne "Passerelle" s'est également adaptée, en proposant un contenu plus interactif avec les agents encouragés à partager des photos de leur lieu de confinement, etc.

Enfin, lors de la reprise d'activité, les espaces de travail ont été aménagés pour respecter les mesures barrières. Des solutions de restauration ont également été trouvées avec la distribution de panier repas.

Au mois de juillet, un questionnaire portant sur l'impact de la crise sanitaire comportait une partie de retour d'expérience sur la période de confinement et sur le vécu de la situation suivante. Il proposait des préconisations sur l'évolution des pratiques professionnelles et des modes de travail.

En fin d'année, des formations ont été proposées sur le thème du management à distance, et sur la gestion du stress et de ses émotions.

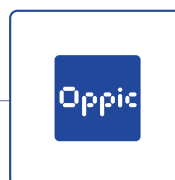
Par ailleurs, malgré ce contexte et la difficulté à basculer, dans un premier temps, toutes les formations en format distanciel, l'établissement a pu proposer des formations collectives inscrites à son plan de formation, notamment sur les fondamentaux de la conduite d'opération à l'OPPIC ou la gestion financière opérationnelle.

## Les recrutements, toujours au cœur des enjeux

Malgré le contexte très singulier de l'année 2020, l'établissement a poursuivi ses recrutements.

Ainsi, l'OPPIC a recruté des chefs de projets, des chargés d'opérations, des juristes, des gestionnaires, des chefs de service et une secrétaire générale.

Le parcours d'intégration des nouveaux arrivants s'est adapté au contexte, notamment avec l'évolution des actions de formation désormais réalisées en visioconférence, ainsi que la réunion d'accueil et d'intégration.



**115** PERSONNES PHYSIQUES FIN 2020

**43** ANS EN MOYENNE D'ÂGE

**69%** DE FEMMES

**65%** DE FONCTIONS OPÉRATIONNELLES

**65%** D'AGENTS CADRES

RÉPARTITION DE L'EMPLOI PERMANENT  
**88%**  
D'AGENTS CONTRACTUELS

ET **12%**  
DE FONCTIONNAIRES




# 3

## Opérations

<b>Un opérateur présent sur tous les territoires</b>	<b>40</b>
<b>L'activité en cours</b>	<b>42</b>
<b>Les opérations en chiffres</b>	<b>44</b>
<b>Présentation des opérations par typologie</b>	<b>48</b>
Musées	51
Châteaux, domaines et manufactures	65
Ouvrage d'art	81
Bibliothèques	85
Réserves de collections et archives	91
Lieux de spectacles, d'événements et d'expositions	103
Enseignement supérieur	109
Institutions	121
Bureaux et laboratoires	131
<b>Les maîtres d'œuvre en 2020</b>	<b>142</b>





## UN OPÉRATEUR PRÉSENT SUR TOUS LES TERRITOIRES

La concentration de l'activité parisienne et francilienne de l'opérateur, corrélative à la situation géographique du patrimoine immobilier du ministère de la Culture, ne se dément pas.

Néanmoins et suite à son souci d'accompagnement de l'ensemble des territoires, en 2020, l'OPPIC a porté des projets en commun, au stade des études ou des travaux, avec 9 DRAC, soit 69 % des services déconcentrés métropolitains, et 1 DAC, soit 25 % des directions d'outre-mer : il s'agit

des études préalables pour des centres de conservation et d'étude (CCE) pour les DRAC Corse, Bretagne, Normandie, Bourgogne-Franche-Comté et Île-de-France ; de la procédure de concours avec la DRAC Pays de la Loire ; d'un mandat d'études de la DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'Institut d'enseignement supérieur de la musique (IESM) ; de la réponse à la sollicitation de la DRAC Occitanie pour le château d'Espéran ; et enfin des travaux de la maison Chapp pour la DAC Guadeloupe.



## Répartition géographique des sites d'intervention

30 À PARIS

14 EN ÎLE-DE-FRANCE  
(HORS PARIS)

12 EN RÉGION



1 EN GUADELOUPE

# L'ACTIVITÉ EN COURS

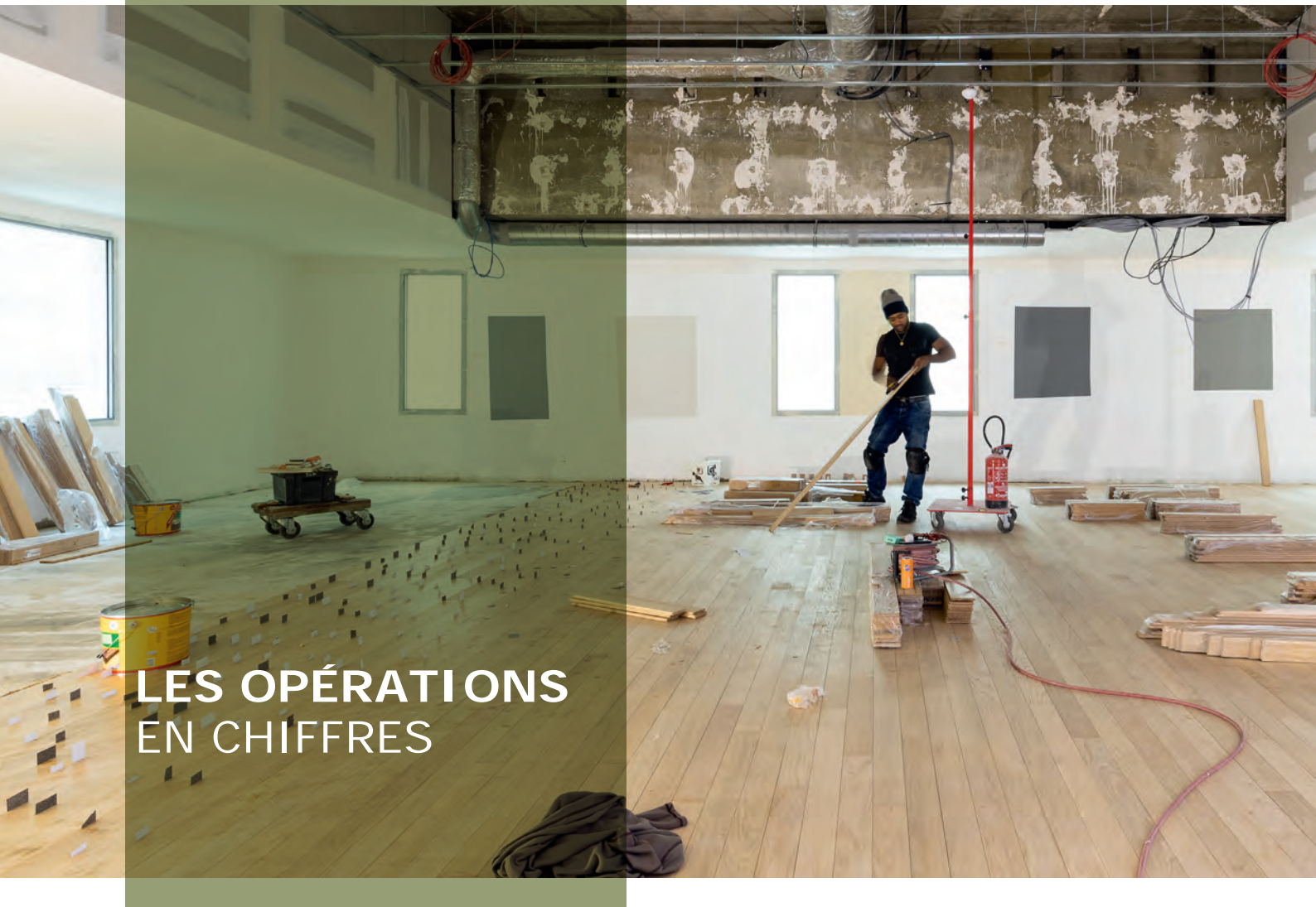
MUSÉES	CONSEIL ET EXPERTISE	ÉTUDES	TRAVAUX
Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC-GP), Paris		•	•
Cité des sciences et de l'industrie de la Villette (CSI), Paris			•
Musée du Jeu de Paume, Paris		•	
Musée de l'armée, Paris		•	
Musée d'Orsay, tympan est, Paris			•
Musée-mémorial des sociétés face au terrorisme	•		
Musée national du Moyen Âge - Thermes et hôtel de Cluny, Paris			•
Musée national de la Marine (MnM), Paris		•	•
Muséum national d'Histoire naturelle, galerie de Paléontologie et d'Anatomie comparée (GPAC), Paris		•	
Palais de la Porte Dorée - Cité nationale de l'histoire de l'immigration, Paris		•	•
Port-Royal des Champs, Magny-les-Hameaux		•	•

CHÂTEAUX, DOMAINES, MANUFACTURES	CONSEIL ET EXPERTISE	ÉTUDES	TRAVAUX
Château d'Écouen, musée national de la Renaissance		•	•
Château de Fontainebleau		•	•
Château de Versailles		•	•
Château de Vincennes		•	•
Châteaux de Malmaison et de Bois-Préau, Rueil-Malmaison		•	
Cité de la céramique, Sèvres		•	•
Domaine de Saint-Germain-en-Laye, musée d'Archéologie nationale		•	•
Manufacture nationale des Gobelins, Mobilier national, Paris		•	•
Manufacture nationale de Beauvais		•	
Palais de Compiègne		•	•
Palais de Chaillot, travaux de restauration et parvis bas, Paris		•	

OUVRAGE D'ART	CONSEIL ET EXPERTISE	ÉTUDES	TRAVAUX
Pont transbordeur, Rochefort			•

RÉSERVES DE COLLECTIONS ET ARCHIVES	CONSEIL ET EXPERTISE	ÉTUDES	TRAVAUX
Archives nationales, site de Paris, décors de la Chancellerie d'Orléans, Paris			•
Archives nationales, site de Paris		•	•
Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine		•	
Centre de conservation et d'étude, Besançon		•	
Silos de Versailles		•	
Centre national des arts plastiques (CNAP), Pantin		•	•
Archives nationales du monde du travail, Roubaix			•
Centre national du microfilm et de la numérisation, Espeyran		•	

BIBLIOTHÈQUES	CONSEIL ET EXPERTISE	ÉTUDES	TRAVAUX
Bibliothèque publique d'information (BPI), Paris		•	
Site Richelieu, Bibliothèque nationale de France/Institut national d'histoire de l'art, École nationale des chartes (BnF, Inha, ENC), Paris			•
LIEUX DE SPECTACLES, D'ÉVÉNEMENTS, D'EXPOSITIONS	CONSEIL ET EXPERTISE	ÉTUDES	TRAVAUX
Grand Palais, Paris		•	•
Institut de recherche et de coordination acoustique-musique (Ircam), Paris			•
Le Tarmac (Théâtre Ouvert), Paris			•
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	CONSEIL ET EXPERTISE	ÉTUDES	TRAVAUX
École du Louvre, Paris		•	
École militaire, Paris			•
École nationale supérieure d'art de Dijon			•
École nationale supérieure d'art de Limoges			•
École nationale supérieure des arts décoratifs, Paris		•	
École nationale supérieurs de création industrielle (ENSCI-Les Ateliers), Paris		•	
Institut méditerranéen de la ville et des territoires (IMVT)/ École nationale supérieure d'architecture de Marseille (ENSA-M)		•	
Site Malaquais (École nationale supérieure des beaux-arts de Paris - ENSB-a/ École nationale supérieur d'architecture de Paris-Malaquais - ENSAPM), Paris		•	•
École d'architecture de Versailles (ENSA-V), Versailles		•	
INSTITUTIONS	CONSEIL ET EXPERTISE	ÉTUDES	TRAVAUX
Cathédrale d'Angers	•		
Conseil économique, social, environnemental (CESE), Paris		•	•
Hôtel national des Invalides, Paris		•	•
Résidences présidentielles		•	•
Val-de-Grâce, Paris			•
BUREAUX, LABORATOIRES	CONSEIL ET EXPERTISE	ÉTUDES	TRAVAUX
Bâtiment Niemeyer, Saint-Denis		•	
Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), Versailles		•	
Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette (EPPGHV)		•	
Institut national de l'audiovisuel (Ina), Bry-sur-Marne			•
Projet Camus : Quadrilatère des Archives nationales, site de Paris		•	•
Projet Camus : ministère de la Culture, Bons-Enfants, Paris		•	•
Projet Camus : ministère de la Culture, Valois, Paris			•
Maison Chapp, Basse-Terre, Guadeloupe			•



## LES OPÉRATIONS EN CHIFFRES

Avec 20 opérations nouvelles inscrites au plan de charge de l'établissement en 2020 et après 44 clôtures comptables effectuées dans l'année, le nombre d'opérations au 31 décembre s'élève mathématiquement à 224. 95 opérations étant néanmoins susceptibles de faire l'objet de clôture comptable en 2021-2022, 129 opérations sont en cours, opérationnellement, pour l'établissement.

### Stabilisation de l'encours des comptes de tiers

L'encours représente le montant cumulé de l'ensemble des opérations dont l'OPPIC a la responsabilité, tous modes d'intervention confondus : soit en tant que maître d'ouvrage délégué, dans le cadre de conventions de mandat individuelles, soit en tant que maître d'ouvrage de plein exercice en utilisant les instruments des conventions-cadres, plus adaptées pour les opérations infra-annuelles de plus petite importance financière. **Le niveau de l'encours de l'OPPIC en compte de tiers**, qui représente ainsi son "stock" d'activité, **s'élevait à 872 M€** à fin 2020, en diminution de 65 M€ par rapport à 2019. 76 % de cet encours concernent des conventions de mandat et 24 % les conventions-cadres, une répartition globalement stabilisée depuis 2015.





## Engagements

Les engagements de l'OPPIC donnent une bonne illustration des commandes passées par l'établissement au monde du bâtiment. **Les engagements de l'exercice 2020 ont été touchés par le contexte sanitaire en s'élevant à 130 M€**, soit une diminution d'environ 37 M€ par rapport à l'exercice 2019 et en retrait de 28 M€ par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Si l'arrêt des chantiers pendant plus de deux mois et la reprise en mode dégradé avec un protocole sanitaire très strict ont eu davantage un impact sur les mandats que sur les engagements, l'OPPIC a été amené à prolonger la majeure partie de ses consultations en cours pour permettre aux entreprises, désorganisées pendant le confinement, de répondre dans de bonnes conditions. Associé à des difficultés propres à certaines opérations, ce phénomène implique un certain déport des engagements sur 2021.

Les 130 M€ engagés se répartissent à hauteur de 66 % pour les conventions de mandat et 34 % pour les conventions-cadres. Le poids relatif des opérations portées par les conventions-cadres cette année augmente de plus de 8 % et se situe largement au-dessus du tendanciel des 5 dernières années. Cette part est amenée à se renforcer car des opérations retenues au titre du plan de

relance Culture, comme la restauration de l'École d'architecture de Versailles, qui aurait pu avoir vocation à faire l'objet d'une convention de mandat, seront inscrites sur la convention-cadre afin de tenir les délais imposés par le plan de relance.

**En convention de mandat**, l'année 2020 a été marquée par les engagements des marchés de travaux de l'École d'architecture de Marseille (IMVT), de la phase de démolition et de curage en vue de l'installation du CNAP à Pantin, de l'amélioration de la sécurité de l'accessibilité du palais de la Porte Dorée, et du remplacement des coupoles textiles et des verrières de la Cité des sciences et de l'industrie.

**Les engagements sur la convention-cadre** ont continué de progresser en 2020 comme en 2019 après une forte baisse en 2018, suite au resserrement de la programmation engagée sur les monuments historiques par la Direction générale des patrimoines pour des raisons de soutenabilité générale du programme. Le montant d'engagement en 2020 s'explique essentiellement par le lancement des travaux de mise en conformité de certains espaces du ministère de la Culture rue de Valois, de la restauration du parvis bas du palais de Chaillot et des travaux de réaménagement des espaces tertiaires et collectifs de l'administration centrale dans le bâtiment dit "des Bons-Enfants".

ÉVOLUTION DES ENGAGEMENTS (CVM ET CC)



## Les mandats

Les mandats représentent les factures payées de l'établissement. Le montant des mandats diminue substantiellement en 2020 pour s'établir à 117,2 M€, contre 160,9 M€ en 2019, signalant l'arrêt partiel de l'activité sur les chantiers, lié à la crise sanitaire.

**Les mandats s'élèvent à 92,2 M€ au titre des conventions de mandat (79 %) et à 25 M€ au titre des conventions-cadres (21 %).**

La diminution des mandatelements s'explique en effet par l'arrêt des chantiers pendant plus de deux mois, en mars et en mai, et la reprise qui s'est faite à un rythme plus lent ensuite compte tenu des protocoles sanitaires mis en place. Malgré le confinement, le niveau des mandats est resté important jusqu'à fin avril, traduisant la capacité de l'OPPIC à assumer le paiement en

télétravail des situations des entreprises de début d'année. Les arrêts de chantiers ont commencé en revanche à impacter les mandats à partir de mai, avec une reprise très progressive à partir de juillet, sans toutefois atteindre les niveaux de 2019. Malgré ses à-coups, la crise sanitaire n'a, en revanche, pas induit d'augmentation des défaillances des entreprises travaillant avec l'OPPIC.

Ce sont des marchés de travaux de 2017 qui continuent de générer en 2020 un niveau important de mandatement (Richelieu phase 2 en année pleine, Versailles), tout comme les opérations lancées en 2018 (certains travaux de la phase 1 du château de Fontainebleau, rénovation du bâtiment Bry 1 de l'Ina, travaux MH du Quadrilatère des Archives à Paris).

Le passage en phase active des travaux de rénovation de la "chenille" du Centre Pompidou, du musée national de la Marine, de la refonte et mise aux normes du parcours muséographique du musée de Cluny, de la restauration du tympan est du musée d'Orsay, le démarrage des travaux des coupoles et verrières de la Cité des sciences et de l'industrie, ainsi que du paiement des prestations du maître d'œuvre du SDR Grand Palais et des travaux de restauration des toitures du même site se sont également traduits par de forts décaissements.

La diminution des mandats pour les conventions-cadres s'explique, quant à lui, essentiellement par l'achèvement de l'opération du pont de Martrou, dont le montant était particulièrement élevé pour cet outil juridique.



ÉVOLUTION DES MANDATEMENTS (CVM ET CC)





## Les nouvelles opérations inscrites en 2020

### 20 nouvelles opérations ont été inscrites au plan de charge de l'OPPIC

Celles-ci traduisent la montée en puissance de l'investissement en matière d'études, de la politique de protection des vestiges archéologiques de l'État et le lancement du plan de relance avec le démarrage de la réhabilitation de l'ENSA de Versailles et la rénovation du bâtiment Niemeyer.

### Conventions-cadres

- Cathédrale d'Angers : mission d'assistance.
- CCE de Corse : études préalables.
- CCE du DRASSM à La Ciotat, du CCE de Bretagne, du CCE de Rouen : études d'opportunité.
- ENSA Versailles : restauration du clos et couvert.
- Archives nationales du monde du travail (ANMT), Roubaix : remplacement des CTA.
- Manufacture des Gobelins et Mobilier national - Site de Paris : diagnostics du mur de la Parcelle aux lapins.
- Musée de Cluny : restauration d'une grille d'enceinte.
- Musées et palais nationaux de Compiègne : restauration du salon des Fleurs et du salon des Dames.
- Musées et palais nationaux de Compiègne : clos et couvert du théâtre Louis-Philippe.
- Palais de Chaillot : restauration des façades.
- Résidences présidentielles
  - Alma : mission d'assistance, crèche.
  - Élysée :
    - restauration des décors du bureau P35.
    - diagnostic de mise en accessibilité.
    - antichambre du premier étage.
- Château de Vincennes, protocole Culture-Défense : travaux de restauration des murs de contrescarpe.

### Conventions d'études préalables

- Bâtiment Niemeyer : études de programmation.
- École nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD) : extension ou restructuration de bâtiment existant et extension.

### Conventions de mandat études et travaux

- Château de Fontainebleau : études des opérations de mise en sécurité de la phase 2 du schéma directeur.

#### RÉPARTITION DE L'ENCOURS DE 872 M€

**667M€**  
CONVENTIONS  
DE MANDAT

**205M€**  
CONVENTION-  
CADRES

#### RÉPARTITION DES OPÉRATIONS (224)

**72** CONVENTIONS  
DE MANDAT

**152** CONVENTION-  
CADRES

# PRÉSENTATION DES OPÉRATIONS PAR TYPOLOGIE

## MUSÉES

51

Centre national d'art  
et de culture Georges  
Pompidou (CNAC-GP)  
Chenille et schéma  
directeur  
Paris

52

Cité des sciences  
et de l'industrie  
de la Villette (CSI)  
Paris

54

Jeu de Paume  
Paris

56

Musée d'Orsay,  
tympan est  
Paris

57

Musée-mémorial des  
sociétés face au terrorisme

58

Musée national du Moyen Âge  
Thermes et hôtel de Cluny  
Paris

59

Musée national de la Marine  
(MnM)  
Paris

60

Muséum national d'Histoire  
naturelle (MNHN), galerie de  
Paléontologie et d'Anatomie  
comparée (GPAC)  
Paris

61

Palais de la Porte Dorée  
Paris

62

Port-Royal des Champs  
Magny-les-Hameaux

63

## CHÂTEAUX, DOMAINES ET MANUFACTURES

65

Château de Fontainebleau

66

Château de Versailles

68

Château de Vincennes

70

Château d'Écouen,  
musée national  
de la Renaissance

71

Châteaux de Malmaison  
et de Bois-Préau  
Rueil-Malmaison

72

Cité de la céramique  
Sèvres

73

Musée d'Archéologie  
nationale

Domaine national  
de Saint-Germain-en-Laye

74

Manufacture nationale  
des Gobelins, Mobilier  
national  
Paris

76

Manufacture nationale  
Beauvais

77

Musées et domaine  
nationaux du palais impérial  
Compiègne

78

Palais de Chaillot,  
travaux de restauration  
clos et couvert  
Paris

79

## OUVRAGE D'ART

81

Pont transbordeur  
de Martrou  
Rochefort

82

## BIBLIOTHÈQUES

85

Site Richelieu  
Bibliothèque nationale  
de France  
Institut national d'histoire  
de l'art  
École nationale des chartes  
(BnF, Inha, ENC) Phase 2  
Paris

86

Bibliothèque publique  
d'information (BPI)  
Paris

89

## RÉSERVES DE COLLECTIONS ET ARCHIVES

91

Archives nationales, décors  
de la chancellerie d'Orléans  
site de Paris

92

Archives nationales  
schéma directeur  
phase 0  
site de Paris

94

Archives nationales  
site de Pierrefitte-  
sur-Seine

96

Archives nationales  
du monde du travail  
Roubaix

97

Centre national  
du microfilm et de  
la numérisation  
Espeyran

97

Centre de conservation  
et d'étude  
Besançon

98

Centre de conservation  
et d'étude  
Silos de Versailles

99

Centre national des arts  
plastiques (CNAP)  
et réserves du Mobilier  
national  
Pantin

100

## LIEUX DE SPECTACLES, D'ÉVÉNEMENTS ET D'EXPOSITIONS

103

Grand Palais  
Paris

104

Tarmac Théâtre Ouvert  
Paris

105

Institut de recherche et de  
coordination acoustique-  
musique (Ircam)  
Paris

106



**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR****109**École du Louvre  
Paris 110École militaire  
Paris 111École nationale  
supérieure d'art  
Dijon 112Site Malaquais  
Paris 113École nationale supérieure  
de création industrielle  
(ENSCI - Les Ateliers)  
Paris 114École nationale supérieure  
des arts décoratifs (ENSAD)  
Paris 115École nationale  
supérieure d'art  
Limoges 116École d'architecture  
de Versailles (ENSA-V)  
Versailles 117Institut méditerranéen  
de la ville et des territoires  
(IMVT)  
Marseille 118**INSTITUTIONS 121**

Cathédrale d'Angers 122

Conseil économique,  
social et environnemental  
(CESE)  
Paris 124Hôtel national  
des Invalides  
Paris 125Résidences présidentielles  
Paris, Versailles 126Val-de-Grâce  
Paris 128**BUREAUX ET LABORATOIRES****131**Réhabilitation du bâtiment  
d'Oscar Niemeyer  
Saint-Denis 132Centre de recherche et  
de restauration des musées  
de France (C2RMF)  
Versailles 133Institut national de  
l'audiovisuel (INA)  
Bry-sur-Marne 134**Projet Camus 136**Quadrilatère  
des Archives  
Paris 137Bons-Enfants  
Paris 138Ministère  
de la Culture Valois  
Paris 139Établissement public  
du parc et de la grande halle  
de la Villette (EPPGHV)  
Paris 140Maison Chapp  
Basse-Terre, Guadeloupe 141

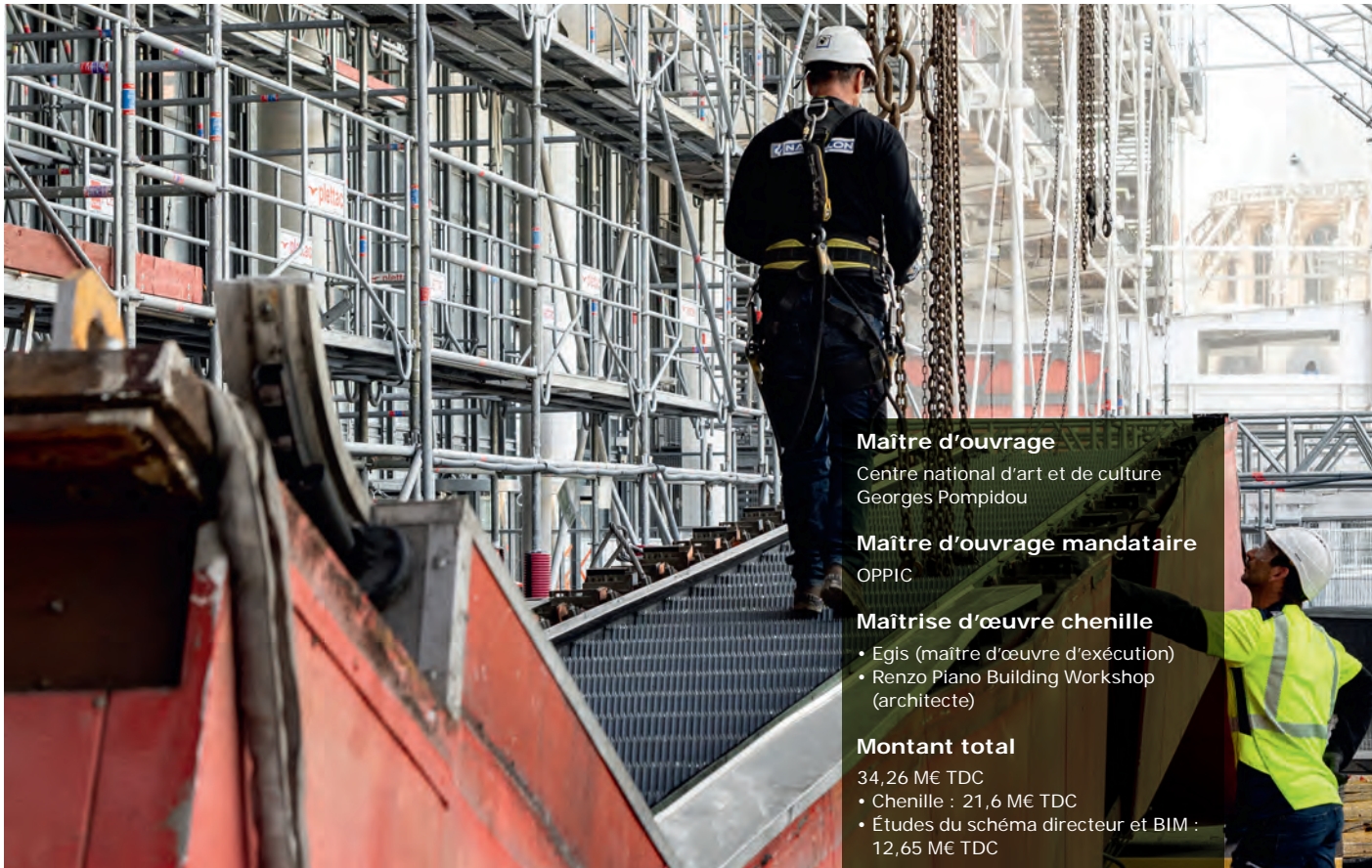


# Musées



CENTRE NATIONAL  
D'ART ET DE CULTURE  
GEORGES POMPIDOU  
(CNAC-GP)  
CHENILLE ET  
SCHÉMA DIRECTEUR  
PARIS





#### Maître d'ouvrage

Centre national d'art et de culture Georges Pompidou

#### Maître d'ouvrage mandataire

OPPIC

#### Maîtrise d'œuvre chenille

- Egis (maître d'œuvre d'exécution)
- Renzo Piano Building Workshop (architecte)

#### Montant total

- 34,26 M€ TDC
- Chenille : 21,6 M€ TDC
- Études du schéma directeur et BIM : 12,65 M€ TDC

**Le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC-GP), ouvert au public en 1977, a fait l'objet de campagnes de travaux de rénovation, notamment durant les années 1998 et 1999. Même si régulièrement des opérations de maintenance préventive, curative et certaines autres, de maintenance lourde, sont menées par le CNAC-GP, plusieurs opérations de rénovation lourde du site doivent être réalisées dans les prochaines années afin désormais de garantir son exploitation.**

Un schéma directeur, de mise en sécurité, mise en accessibilité, fiabilisation des installations techniques et optimisation énergétique, a été élaboré fin 2015.

Parallèlement, la chenille, équipement emblématique du Centre Pompidou, présentait d'importants signes de faiblesse. Ce système d'escalators constitue la principale circulation verticale et permet au public d'accéder à l'ensemble des niveaux supérieurs du bâtiment. Il a été décidé de remplacer intégralement les escaliers mécaniques et l'enveloppe vitrée pour améliorer le confort thermique de la chenille.

### L'opération en 2020

Les travaux de **rénovation de la chenille et des coursives extérieures**, démarrés en septembre 2019, se sont poursuivis pendant toute l'année 2020.

La crise sanitaire de la COVID-19 a engendré une fermeture du chantier de mi-mars à début mai, décalant la réception, originellement prévue en fin d'année 2020, au printemps 2021.

Ces travaux se poursuivront donc jusqu'à mai 2021, y compris le remplacement des nacelles de nettoyage des verres des coursives, dont le marché a été attribué à l'été 2020.

Par ailleurs, le dialogue compétitif pour la désignation d'une maîtrise d'œuvre pour les études et travaux du **schéma directeur du site** a été clôturé en juillet 2020, aboutissant à un programme technique détaillé, décliné selon deux scénarios : réalisation des travaux en site partiellement ouvert ou en site fermé.

Les trois candidats ont remis leurs offres finales fin septembre 2020 et l'attribution du marché est prévue au printemps 2021.

En effet, les premiers retours du dialogue et l'étude sociale et économique du projet, soumis à l'expertise du SGPI, ont permis à la ministre de la Culture de prendre sa décision en faveur de travaux à mener en site fermé.

L'année 2021 sera donc dédiée au démarrage des études de conception par le futur maître d'œuvre de l'opération.



## CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE DE LA VILLETTE (CSI) PARIS

### Maître d'ouvrage

Universcience

### Maître d'ouvrage mandataire

OPPIC

### Maîtrise d'œuvre rénovation des coupoles

- Taiyo, mandataire, entreprise de travaux
- SPAN, maître d'œuvre, cotraitant

### Montant total

9,74 M€ TDC



### La Cité des sciences et de l'industrie, conçue par l'architecte Adrien Fainsilber, a ouvert ses portes le 13 mars 1986.

Depuis, des travaux réguliers de rénovation et de maintenance ont été réalisés et un audit de gros entretien et performances environnementales a été effectué en 2010.

Au-delà de la remise à niveau d'un équipement désormais vieillissant, la CSI doit adapter son parc immobilier aux nouveaux enjeux environnementaux, fonctionnels et économiques.

Universcience a ainsi confié à l'OPPIC, en 2014, une convention d'études préalables en vue d'établir un schéma directeur d'aménagement du site au vu d'un diagnostic global des bâtiments, tant du point de vue technique que fonctionnel.

À l'issue des premières investigations, il est apparu que l'état des deux coupoles textiles et de leurs verrières, situées en toiture à l'aplomb du hall d'entrée de la CSI, était dégradé et nécessitait une réfection complète afin d'éviter des risques de chute de matériaux et matériels, ainsi que des problèmes d'étanchéité.

Universcience a confié à l'OPPIC, en 2015, le remplacement de ces coupoles textiles et de leurs verrières.

### L'opération en 2020

Au titre de l'élaboration du **schéma directeur de la CSI**, plusieurs marchés d'études ont été poursuivis durant l'année :

- les diagnostics de la structure du musée, des façades et des verrières ;
- la mise en œuvre des outils de la politique immobilière avec une gestion électronique des documents bâtimentaires ;
- la réalisation d'une démarche BIM sur l'ensemble de la Cité.

Au titre de l'élaboration du **schéma directeur fonctionnel, technique et environnemental**, l'état des lieux, l'analyse documentaire et l'ensemble des diagnostics de l'existant (architectural, urbain, technique,

réglementaire et environnemental) ont été effectués. Cet état des lieux fait apparaître un état technique global du parc immobilier désormais peu satisfaisant, au regard des enjeux d'avenir. Plusieurs scénarios d'intervention, de la logique de maintenance réparatrice à une réhabilitation lourde et innovante, ont été esquissés. Ces différents scénarios, s'échelonnant nécessairement sur plusieurs années, sont en cours de compléments pour donner une image environnementale la plus précise possible, notamment en matière de performance carbone.

Parallèlement, la **modélisation de la maquette BIM** est en cours de finalisation. Il s'agit d'un relevé puis



d'une modélisation 3D de l'ensemble des bâtiments du site, soit plus de 220 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher. À terme, la maquette permettra d'accompagner tous les projets d'Université et notamment ceux du schéma directeur. La maquette BIM a vocation à être un outil de gestion patrimoniale, grâce à une interface, avec le logiciel de gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO).

S'agissant du **remplacement des coupoles**, le groupement du marché de conception-réalisation a obtenu les autorisations de travaux au 4<sup>e</sup> trimestre 2019.

Les travaux ont démarré le 6 juillet 2020, en décalage de quelques mois compte tenu du confinement général du printemps 2020.

Ont été réalisés sur l'année 2020, en site occupé :

- la mise en place des installations de chantier (triple bâche de protection, passerelles, lift, sapine, passerelle suspendue) ;
- le remplacement de la peinture intumescente (décapage et mise en œuvre) sur la structure porteuse des coupoles grâce à des cordistes ;
- le remplacement des ouvrants de désenfumage ;
- la suppression de la moitié des poutres de la verrière, qui sera quant à elle remplacée par des coussins gonflables en ETFE.

Une appréciation technique expérimentale a été conduite sur l'année 2020, avec le CSTB, concernant la

mise en œuvre des triples coussins gonflables en ETFE.

S'agissant d'un matériau innovant, non encore mis en œuvre en France, une appréciation technique expérimentale est en cours concernant le remplacement de la toile des coupoles par une membrane "sandwich" Tensotherm.

Eu égard à des problèmes d'approvisionnement du commerce international liés à la COVID-19, les travaux se termineront au 4<sup>e</sup> trimestre 2021.



## JEU DE PAUME PARIS



### Maître d'ouvrage

OPPIC

### Maîtrise d'œuvre

Clé Millet International

### Montant total

1,62 M€ TDC

**La salle du Jeu de Paume, dernier lieu parisien créé pour ce sport de raquettes, est inaugurée en 1862, par Napoléon III. Sa construction reprend, par souci de symétrie et de composition urbaine, les principes décoratifs du bâtiment voisin de l'Orangerie, conçu neuf ans auparavant.**

Le Jeu de Paume est aujourd'hui un centre d'art et un lieu de référence pour la diffusion de l'image.

L'objectif de la présente opération est de réaliser le réaménagement des combles et de la régie du musée, afin de répondre aux nouvelles exigences d'exploitation et de rendre ces espaces conformes à la réglementation de sécurité incendie et du code du travail.

### L'opération en 2020

L'opération porte sur un réaménagement partiel du bâtiment : les zones concernées se répartissent entre les combles et la régie des œuvres en sous-sol.

Ainsi, le réaménagement complet du volume de la régie permettra une redistribution des espaces de manière à récupérer de la surface pour les bureaux du personnel et à en optimiser l'usage. Quant aux combles, une partie est aménagée en bureaux, le reste en locaux techniques hébergeant des équipements de traitement d'air.

Les autorisations de travaux ont été obtenues au quatrième trimestre 2020. Les marchés ont été notifiés en juin 2020 et les travaux se sont

déroulés au 2<sup>e</sup> semestre. Les conditions du chantier en période de crise sanitaire ayant retardé la réalisation des travaux, ceux-ci seront livrés au 1<sup>er</sup> trimestre 2021.





## MUSÉE D'ORSAY, TYMPAN EST PARIS

### L'opération en 2020

Ces travaux, préalables à la restauration totale du tympan est, portent sur une campagne de réparation et de protection anticorrosion sur les désordres localisés à certains éléments de la structure. Sous la responsabilité de l'architecte en chef des monuments historiques, Marie-Suzanne de Ponthaud, ils ont démarré le 30 octobre 2019, pour être suspendus à la mi-mars, pour cause de pandémie.

L'état de la charpente, plus dégradée que le diagnostic ne le laissait penser, ainsi que la crise sanitaire et les contraintes liées à l'activité événementielle du musée avant la crise, ont décalé la réception, d'août 2020 à mi-novembre 2020. Fin janvier 2021, l'ensemble des réserves était levé.



**L'opération consiste à restaurer la structure métallique du tympan est du musée d'Orsay en fond de nef.**

En effet, ce tympan présente désormais un état sanitaire dégradé, du fait notamment d'un problème de corrosion foisonnante sur les raidisseurs principaux et secondaires, posant à la fois des questions d'étanchéité et de stabilité de l'ouvrage.

Le musée d'Orsay a décidé que la restauration du tympan est se déroulerait sur 10 ans, avec une première phase d'intervention de conservation curative partielle immédiate.



#### **Maître d'ouvrage**

Établissement public du musée d'Orsay et du musée de l'Orangerie – Valéry Giscard d'Estaing

#### **Maître d'ouvrage mandataire**

OPPIC

#### **Maîtrise d'œuvre**

Marie-Suzanne de Ponthaud, architecte en chef des monuments historiques

#### **Montant total**

5 M€ TDC (phase 1)

## MUSÉE-MÉMORIAL DES SOCIÉTÉS FACE AU TERRORISME

**Annoncé par le Président de la République le 18 septembre 2018, lors de la cérémonie d'hommage aux victimes du terrorisme, ce projet a une triple vocation : lieu de mémoire et de recueillement, musée d'histoire et de société, espace de recherche, de transmission et d'éducation.**

Dans le cadre de ses travaux, la mission de préfiguration, mise en place par le Premier ministre et la Direction interministérielle de l'aide aux victimes, a souhaité s'appuyer sur les compétences de l'OPPIC pour participer aux réflexions, en termes de programme et de données immobilières de ce projet spécifique, dans sa conception comme dans sa dimension universelle.

### Maître d'ouvrage

- Ministère de la Justice
- Délégation interministérielle de l'aide aux victimes (DIAV)

### L'opération en 2020

En 2020, l'OPPIC a assisté la mission de préfiguration pour la rédaction du rapport remis au Premier ministre et au Président de la République le 10 mars 2020, en identifiant les données programmatiques et des échelles immobilières dans lesquelles pourrait s'inscrire le futur équipement.

L'OPPIC a également apporté son expertise dans le cadre de la suite des travaux de la mission de préfiguration, le projet scientifique et culturel du musée-mémorial. Il a également établi un cahier des charges de site. Ces réflexions devraient aboutir à l'horizon début 2022.





## MUSÉE NATIONAL DU MOYEN ÂGE THERMES ET HÔTEL DE CLUNY PARIS



### Maître d'ouvrage

Ministère de la Culture

### Maître d'ouvrage mandataire

OPPIC

### Maîtrise d'œuvre

- Refonte des parcours muséographiques : Bernard Desmoulin, architecte, associé au studio Adrien Gardère, muséographe-scénographe-designer
- Restauration monuments historiques, mise en accessibilité : Paul Barnoud, architecte en chef des monuments historiques

### Montant total

12,91 M€ TDC

### L'opération en 2020

Le déplacement de l'entrée publique du musée de Cluny, de la place Paul-Painlevé au nouveau bâtiment d'accueil rue du Sommerard, livré en juillet 2018, nécessite de revoir l'ensemble des parcours muséographiques dont le sens est inversé.

C'est l'occasion de différencier pour les visiteurs un parcours archéologique et monumental antique dans les thermes et un parcours muséographique dans le bâtiment médiéval et dans les aménagements du 19<sup>e</sup> siècle. L'opportunité est donc donnée de mener une réflexion globale pour proposer une nouvelle muséographie chronologique ainsi qu'une mise en accessibilité totale du site.

Cette réflexion sur les parcours muséographiques se décline en deux volets :

- la refonte des parcours sous la maîtrise d'œuvre de Bernard Desmoulin associé à Adrien Gardère ;

- la mise en accessibilité et la restauration des éléments patrimoniaux intérieurs sous la responsabilité de Paul Barnoud, architecte en chef des monuments historiques.

Les travaux, démarrés en mai 2019, se sont poursuivis malgré la suspension du chantier au printemps 2020, notamment s'agissant des travaux de restauration et de mise en accessibilité de l'ensemble bâti, le réaménagement des bureaux logés sous les combles ainsi que l'espace de documentation. La conception des mobiliers muséographiques s'est également poursuivie, intégrant une validation des prototypes.

En parallèle, l'équipe de graphistes, chargée de la signalétique directionnelle et muséographique, a remis ses études d'avant-projet, en vue de la mise en place de la signalétique concomitante à l'installation des œuvres en vitrines au second semestre 2021.

**Fondé en 1843, le musée de Cluny est installé dans deux monuments parisiens exceptionnels : les thermes gallo-romains (1<sup>er</sup>-3<sup>e</sup> siècles) et l'hôtel des abbés de Cluny (fin 14<sup>e</sup> siècle). Le musée offre plus de 2 000 m<sup>2</sup> d'espaces d'expositions et environ 200 m<sup>2</sup> dédiés à l'accueil et l'animation culturelle. Le projet "Cluny IV" doit permettre d'améliorer les conditions d'accueil du musée tout en renforçant sa sécurité et sa visibilité. Il vise aussi à mettre en valeur les monuments et les collections qui le composent.**

Ce projet comporte quatre volets : la restauration des bâtiments et la préservation des vestiges, la construction d'un nouvel espace d'accueil, la refonte des parcours muséographiques et l'optimisation de l'insertion urbaine.

# MUSÉE NATIONAL DE LA MARINE (MNM) PARIS

## Maître d'ouvrage

Établissement public du musée national de la Marine

## Maître d'ouvrage mandataire

OPPIC

## Maîtrise d'œuvre

- Rénovation architecturale : h2o/Snohetta
- Travaux monuments historiques induits : Lionel Dubois, architecte en chef des monuments historiques, remplacé par Pierre Bortolussi début 2020
- Scénographie du parcours semi-permanent : Casson Mann
- Signalétique générale et spécifique bâtiment : Contours Soft Design

## Montant total

65,35 M€ TDC

**Le musée national de la Marine est installé depuis 1939 au palais de Chaillot, dans une portion d'environ 9 000 m<sup>2</sup> de l'aile de Passy.**

Cette emprise n'a jamais fait l'objet d'une rénovation d'ensemble et le musée est confronté depuis de nombreuses années au vieillissement de sa muséographie, à d'importants dysfonctionnements et problèmes de conformité, et à des manques au regard des services et du confort attendus désormais par les visiteurs.

Au printemps 2017, le musée a fermé ses portes au public pour engager une rénovation qui a vocation à faire de lui le musée maritime français de référence.

Ses espaces seront remis aux normes et restructurés pour une meilleure organisation des surfaces dédiées aux différentes fonctions, muséales et annexes.

## L'opération en 2020

S'agissant du bâtiment, les travaux préalables de curage-désamiantage-déplombage du musée, commencés en octobre 2019, ont été réceptionnés en juillet 2020. Les travaux de la phase rénovation proprement dite ont commencé début mars 2020, avant d'être interrompus entre le 16 mars et le 11 mai 2020 pour raison de confinement sanitaire. L'activité a repris progressivement avec la fin des travaux de démolition structurelle, les réparations des bétons et le renforcement des planchers du rez-de-chaussée. Ont suivi, la préparation des coulages des planchers en rez-de-jardin et les reprises en sous-œuvre de murs dans les espaces attenants aux réserves des collections du musée de l'Homme.

Parallèlement, des échafaudages ont été installés en galerie Davioud au printemps 2020 pour permettre la démolition de la voûte en staff existante, y compris en gérant la sensibilité plomb de la zone.

S'agissant de la scénographie, l'équipe de scénographes Casson Mann a remis son avant-projet définitif début mai 2020 puis a finalisé ses études de conception.

Le marché de l'équipe lauréate Contours Soft Design, du concours sur la signalétique générale, a été notifié en mai 2020. L'esquisse a été validée en octobre.



## MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (MNHN), GALERIE DE PALÉONTOLOGIE ET D'ANATOMIE COMPARÉE (GPAC) PARIS

Édifié en vue de l'Exposition universelle de 1900 par l'architecte Ferdinand Dutert, le bâtiment des galeries de Paléontologie et d'Anatomie comparée constitue l'un des monuments phares du Jardin des plantes avec deux atouts majeurs : son cadre architectural, décoratif, et ses collections.

Plusieurs éléments concourent à la qualité architecturale remarquable de ce bâtiment classé monument historique : la structure métallique dont la technique est novatrice pour le 19<sup>e</sup> siècle, la volonté d'une grande transparence du bâtiment, l'apport de l'Art nouveau alors naissant, la grande sobriété dans les matériaux et décors. Par ailleurs, les collections d'anatomie comparée et de paléontologie sont parmi les plus importantes du monde.

Toutefois, le bâtiment ayant subi peu à peu l'usure du temps, il nécessite désormais une rénovation d'ampleur pour être mis aux normes.

Le MNHN a souhaité engager une réflexion d'ensemble sur l'avenir des galeries en mandatant l'OPPIC pour l'accompagner dans cette démarche.



### Maître d'ouvrage

Muséum national d'Histoire naturelle

### Maître d'ouvrage mandataire

OPPIC

### Montant total

0,4 M€ TDC études

### L'opération en 2020

Les études lancées par l'OPPIC portant sur la faisabilité et l'organisation du chantier de transfert des collections ont permis au MNHN de programmer les marchés et travaux nécessaires : une première opération de transfert des collections a démarré en 2018.

Les études préalables se sont poursuivies par des diagnostics bâtimentaires, le suivi topographique de la structure du bâtiment sur un an et l'étude patrimoniale sur les décors et mobiliers.

En 2020, les deux scénarios proposés sur ces bases en 2019, en lien étroit avec le MNHN, ont été affinés et ont fait l'objet d'une expertise économique dans l'optique d'engager une première phase de travaux urgents qui soit soutenable financièrement.

# PALAIS DE LA PORTE DORÉE PARIS

## Maître d'ouvrage

Établissement public du palais de la Porte Dorée (EPPPD)

## Maître d'ouvrage mandataire

OPPIC

## Maîtrise d'œuvre

- Étude et travaux du socle : EGIS conseil
- Pierre-Jean Trabon, architecte en chef des monuments historiques/ Diag patrimonial

## Montant total

5,92 M€ TDC

**L'Établissement public du palais de la Porte Dorée (EPPPD) est chargé de développer les projets scientifiques et culturels de l'aquarium et du Musée national de l'histoire de l'immigration mais aussi de mettre en valeur l'ensemble patrimonial du palais de la Porte Dorée.**

Les travaux actuels consistent à remettre aux normes de sécurité incendie et d'accessibilité les espaces du rez-de-chaussée, l'aquarium et sa salle d'exposition, ainsi qu'à mettre en conformité des installations techniques du bâtiment. Ces travaux n'avaient pas été traités lors des travaux préalables à l'installation de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI).

## L'opération en 2020

À la suite de la désignation des entreprises en avril, les travaux du socle ont commencé en juillet 2020, après la fin des mesures de confinement généralisé du printemps. Paradoxalement, au regard des mesures de re-fermetures à l'automne 2020, l'opération a bénéficié des facilités qui découlent de l'absence de public. Les travaux sont prévus achevés au printemps 2021.

Outre les mises aux normes de sécurité et d'accessibilité, l'enlèvement du faux plafond bas des années 1970, la restitution des poutres d'origine et la suppression de l'enclos vitré autour de la fosse aux crocodiles rendent ses qualités originelles aux espaces de l'aquarium. La récupération d'un logement permet de retrouver les circulations

complètes du rez-de-chaussée et offre de nouvelles solutions pour la partie tertiaire du programme.

Parallèlement à ces travaux, l'architecte en chef des monuments historiques, Pierre-Jean Trabon, a pu réaliser la première partie de l'étude patrimoniale du monument, permettant ainsi de compléter le plan de financement et les prestations techniques déjà identifiées lors d'un audit préalable. Des priorités ont été proposées, l'étude des premières urgences a été commandée. Des diagnostics complémentaires avec des sondages destructifs, sur l'état des ferrillages ou les capacités portantes des planchers, seront regroupés avec les premiers travaux à venir.



## PORT-ROYAL DES CHAMPS MAGNY-LES-HAMEAUX

L'abbaye cistercienne de Port-Royal est devenue au 17<sup>e</sup> siècle le lieu de la pensée janséniste.

Aujourd'hui, seules subsistent des ruines (site bas) et la ferme des Granges (site haut), installée sur le plateau, formant désormais un ensemble cohérent.

Un schéma global d'aménagement a été acté par le ministère de la Culture fin 2011, proposant différentes tranches de travaux pour les deux sites.

C'est dans ce cadre qu'un programme d'études et de travaux a été élaboré, portant sur l'aménagement et la réhabilitation du logis nord, du logis des solitaires et des petites écoles du site haut.



### Maître d'ouvrage

OPPIC

### Maîtrise d'œuvre

- Pierre Bortolussi : architecte en chef des monuments historiques
- Designers Unit : scénographe

### Montant total

7,2 M€ TDC

### L'opération en 2020

À la suite des travaux de **réaménagement du logis nord** et du logis des solitaires, puis des travaux d'assainissement de l'espace extérieur nord, conduits en 2019 par l'architecte en chef des monuments historiques, Pierre Bortolussi, un dysfonctionnement de la centrale d'assainissement subsiste. Des travaux complémentaires liés à l'aménagement des abords extérieurs, commencés en février 2020 mais impactés par la crise sanitaire, ont été réceptionnés en août 2020.

Concernant la réhabilitation et le **réaménagement des petites écoles, d'une partie du château neuf, de la chapelle et du logis Saint-Gilles**, les études en vue de consultation des marchés de travaux ont été validées en septembre 2020. La consultation a été décalée début 2021.

Parallèlement, ont également été validées en septembre 2020 les études réalisées par le scénographe, Designers Unit, en vue de la consultation des marchés de travaux de scénographie.





# Châteaux, domaines et manufactures



## CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU



L'établissement public du chateau de Fontainebleau (EPCF) délègue sa maîtrise d'ouvrage à l'OPPIC pour piloter les principales opérations de restauration et de rénovation de son schéma directeur, lancé en 2015 pour une période initiale de 12 ans, divisée en trois phases.

Les opérations du schéma directeur portent sur l'ensemble des composantes du domaine de Fontainebleau : le chateau et ses dépendances, les collections, mais aussi le parc, les jardins et leurs ouvrages hydrauliques. Grâce à une approche globale, le schéma directeur vise à assurer le développement culturel, touristique et économique du domaine en répondant à deux priorités : d'une part préserver, conserver et mettre en valeur un patrimoine exceptionnel et d'autre part mieux faire connaître le chateau et faciliter l'accès de tous les publics à la culture.

La première phase du schéma, qui couvrait la période 2015-2020, s'achèvera mi-2021 pour prendre en compte les conséquences de la pandémie mondiale liée à la COVID-19. La deuxième phase a été lancée en 2020 pour une durée de six ans.

Le montant total des conventions de mandat s'élève à 85,9 M€, dont 49,5 M€ pour la première phase du schéma directeur de rénovation et 36,4 M€ pour sa deuxième phase.

### La première phase en 2020

2020 aurait dû marquer l'achèvement des opérations de la première phase du schéma directeur, mais la crise sanitaire et les arrêts de chantiers qu'elle a entraînés ont nécessité de revoir le planning des deux dernières opérations (redéploiement des services et modernisation de l'aile de la Belle Cheminée) qui s'achèveront mi-2021. Malgré ce contexte sanitaire, l'OPPIC a réceptionné en 2020 l'opération de **la protection périmétrique** qui a permis de sécuriser les abords du chateau avec l'installation de caméras de vidéo-surveillance et le renforcement des protections mécaniques, telles des grilles de clôture et une porte cochère.

Le **redéploiement des services de l'EPCF**, au sein de l'aile des ministres et sur des zones névralgiques, réparties au cœur même du chateau, doit permettre d'offrir aux agents des espaces de travail plus adaptés et plus agréables tout en apportant de nouvelles synergies de travail. L'opération est conduite par deux maîtrises d'œuvre séparées mais étroitement associées : d'un côté, la maîtrise d'œuvre pour les travaux sur l'enveloppe architecturale et les structures, confiée à l'architecte en chef des monuments historiques, Patrick Ponsot, et de l'autre, la maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement intérieur et

sur les installations techniques, prise en charge par le bureau d'études Parica. Ces travaux ont été lancés en novembre 2018 et se termineront mi-2021.

**La modernisation de l'aile de la Belle Cheminée** répond à différents objectifs du schéma directeur : améliorer l'accueil du public, d'une part, par le réaménagement du salon de thé du rez-de-chaussée, et assurer le développement culturel du site d'autre part, en créant une salle d'exposition au premier étage. Cette salle, qui bénéficie d'un contrôle du climat, tant en température qu'en hygrométrie, conforme aux exigences des prêteurs d'œuvres internationaux, a été livrée en mars 2019. Des découvertes archéologiques lors du curage préalable au réaménagement du salon de thé ont néanmoins nécessité d'interrompre le chantier du rez-de-chaussée. Les fouilles menées au printemps 2019 ont mis à jour des vestiges qui ont induit une modification du projet. La mise en liquidation judiciaire d'un des lots techniques principaux a par ailleurs empêché la reprise du chantier. L'entreprise défaillante a été remplacée en mars 2020 à l'issue d'une nouvelle consultation, et ce, juste avant l'arrêt de chantier pour cause de crise sanitaire. Le chantier a repris fin mai 2020 et le salon de thé sera réceptionné mi-2021.



#### Maître d'ouvrage

Établissement public du château de Fontainebleau

#### Maître d'ouvrage mandataire

OPPIC

#### Maîtrise d'œuvre

- Monuments historiques :  
Patrick Ponsot, architecte en chef des monuments historiques
- Redéploiement des services :  
Parica, bureau d'études

#### Montant total

85,9 M€, dont 49,5 M€ pour la première phase et 36,4 M€ pour la deuxième phase

## La deuxième phase en 2020

La commission ministérielle des projets immobiliers (CMPI) du ministère de la Culture a validé en septembre 2020 le contenu et le lancement de la deuxième phase du schéma directeur à l'issue de deux années d'études de faisabilité. L'enveloppe allouée à cette deuxième phase du schéma directeur s'élève à 57 M€, dont 35,9 M€ sont confiés à l'OPPIC via une convention de mandat qui englobe neuf nouvelles opérations. La seconde phase du schéma directeur poursuivra le premier objectif de pérennité du patrimoine avec des travaux de clos et couvert et de mise en sécurité, mais ouvrira également deux objectifs nouveaux, autour des jardins d'une part et des collections d'autre part.

Les premières opérations du schéma directeur sur les jardins, consacrant les conclusions des études historiques et scientifiques ainsi que la formalisation d'un plan de gestion, traiteront de la gestion de l'eau sur le domaine et les principaux ouvrages hydrauliques qui le structurent. La restructuration et l'aménagement du bâtiment transitoire du site des Archives nationales de Fontainebleau en réserves muséales marquent, quant à eux, le démarrage du chantier des réserves pour la rationalisation de la gestion des collections du château.

Par ailleurs, l'EPCF a pour objectif de lever en 2023 l'avis défavorable d'exploitation du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) qui pèse sur l'établissement depuis de nombreuses années. L'OPPIC a donc lancé en priorité l'opération du **déploiement de l'alarme sonore** qui permettra de répondre à cet objectif. Les études seront menées sur le premier semestre 2021 et le chantier démarrera en fin d'année.

L'opération de **mise en sécurité des escaliers Noir, Louis XIV, Saint-Louis, François 1<sup>er</sup> et la rénovation du réseau d'incendie armé (RIA)** permettront de parachever à l'issue de la phase 2 la grande majorité des travaux de mise en sécurité qui étaient prévus sur le site au démarrage du schéma en 2015. Les études de maîtrise d'œuvre seront menées jusqu'au troisième trimestre 2021 et le chantier démarrera début 2022 pour trois ans et demi.

La fin de l'année 2020 a enfin permis de préparer les consultations de maîtrise d'œuvre pour les opérations dont les études seront lancées au deuxième trimestre 2021 : **la réparation de l'exutoire du Grand canal**, d'une part, avec pour objectif de lancer son chantier fin 2021, puisque cette opération bénéficiera d'un financement

spécifique du volet France Relance dédiée aux équipements hydrauliques, **et la restructuration du bâtiment transitoire des Archives nationales en vue d'accueillir une partie des réserves muséales du château**, avec un démarrage des travaux prévu en 2022.



## CHÂTEAU DE VERSAILLES



L'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles (EPV) a entrepris en 2004 le plus vaste programme de réaménagement et de modernisation du château et de ses dépendances depuis la Restauration. Ceci afin de transmettre le patrimoine aux générations futures et d'améliorer la sécurité, tant des biens que des personnes, l'accueil du public et les conditions de travail des agents.

Pour mener à bien ce vaste schéma directeur, celui-ci a été décomposé en deux phases. La première phase s'est achevée en 2016, alors que la deuxième phase se poursuit.

Cette deuxième phase du schéma directeur porte sur :

- la mise en sécurité et sûreté, et le traitement climatique de la partie sud du corps central du château de Versailles, qui comprend notamment les appartements de la Reine et le salon de la Paix (réceptionné en 2019) ;
- l'installation de tours aéroréfrigérantes dans le château d'eau ainsi que sa restauration, notamment ses façades et la restitution de la couverture façon Mansard (en cours) ;
- la mise en sécurité et le traitement climatique de la moitié nord du corps central du château de Versailles, qui comprend les appartements du Roi, le salon de la Guerre et la galerie des Glaces (en études).



## L'opération en 2020

L'année a été perturbée par la crise sanitaire, une suspension des chantiers pendant trois mois et un moindre accès au château au printemps 2020. Depuis juin, malgré la nouvelle fermeture du château au public, les différentes activités de travaux ont pu se poursuivre.

S'agissant de la mise en sécurité de la **partie sud du corps central**, les levées de réserves se sont ainsi poursuivies jusqu'à fin 2020.

L'association de l'entreprise de climatisation, ventilation et chauffage (CVC) avec l'exploitant du site pendant la première année d'exploitation a permis une mise en service sereine des installations de traitement climatique des locaux.

Dans le **château d'eau**, les travaux ont été impactés par la suspension du

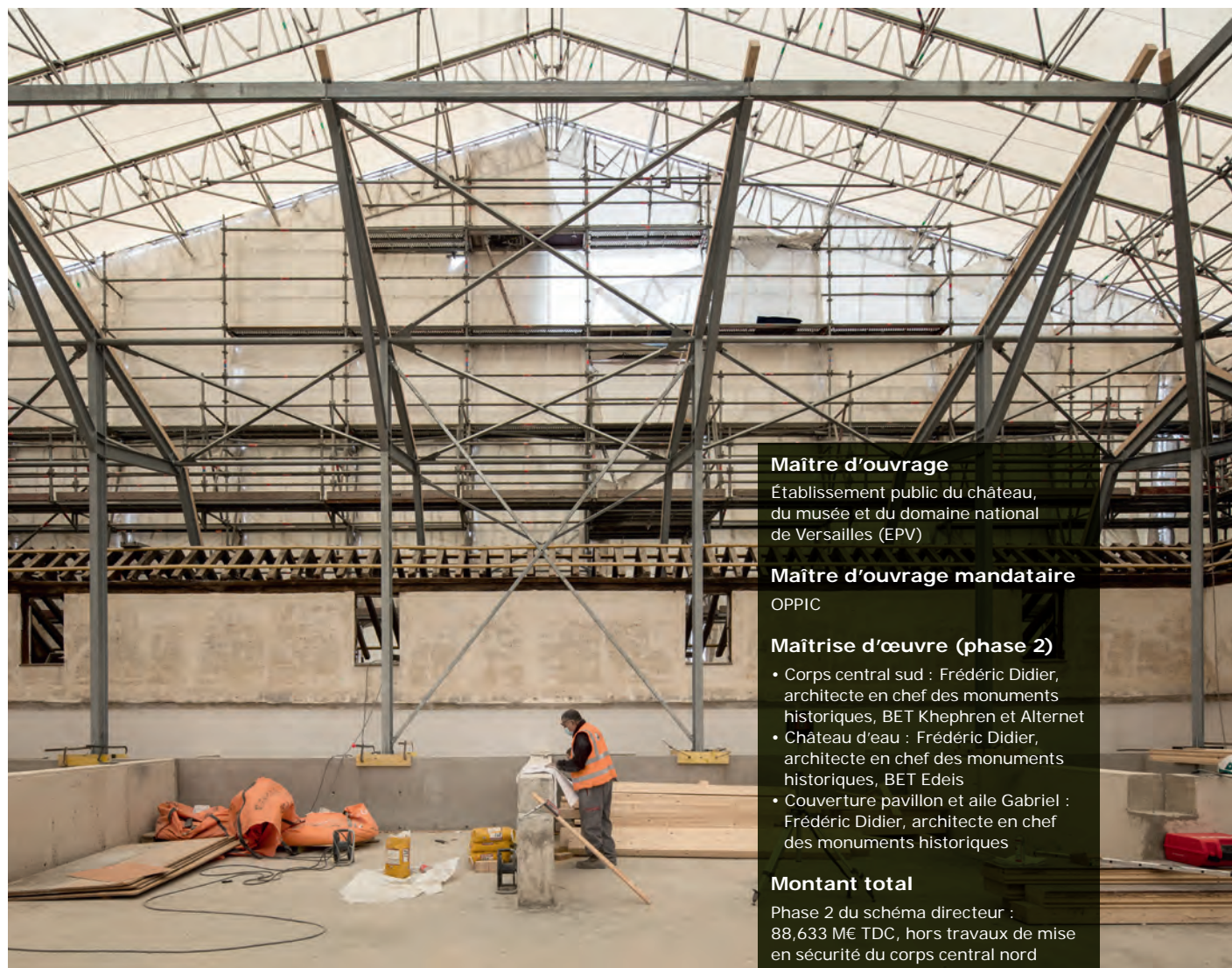
chantier. L'achèvement des travaux est à présent prévu d'ici fin 2021, avec la mise en service des tours aéroréfrigérantes et l'achèvement des travaux de restauration du clos et du couvert du château d'eau.

**Concernant le corps central nord**, les études de programmation finalisées en 2019 ont permis en 2020 de lancer la consultation des bureaux d'études techniques fluides, de procéder aux négociations et de conclure le marché de maîtrise d'œuvre associant les compétences techniques de ce bureau aux compétences patrimoniales de l'architecte en chef des monuments historiques, au premier trimestre 2021.

Dans la continuité de l'opération des Grands Appartements sud, et en anticipation de l'opération sur le corps central nord, a été étudiée

en 2020 jusqu'à la phase d'avant-projet sommaire une première phase de travaux de mise en sécurité portant sur des locaux situés sur le côté sud de la **cour de Marbre** et reliés aux installations techniques existantes situées sous la terrasse du Midi. Ces études se poursuivront en 2021, avec l'ambition de mener la consultation des entreprises en fin d'année. La zone comprend notamment l'anti-chambre de l'œil de bœuf, le grand couvert, et constitue une zone très complexe dans le parcours de visite.

Les études préalables relatives au chantier de restauration des **couvertures de l'aile et du pavillon Gabriel** se sont poursuivies durant toute l'année 2020 avec la finalisation du dossier de consultation des entreprises (DCE). Les travaux s'effectueront sous maîtrise d'ouvrage directe de l'EPV.



### Maître d'ouvrage

Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles (EPV)

### Maître d'ouvrage mandataire

OPPIC

### Maîtrise d'œuvre (phase 2)

- Corps central sud : Frédéric Didier, architecte en chef des monuments historiques, BET Khephen et Alternet
- Château d'eau : Frédéric Didier, architecte en chef des monuments historiques, BET Edéis
- Couverture pavillon et aile Gabriel : Frédéric Didier, architecte en chef des monuments historiques

### Montant total

Phase 2 du schéma directeur : 88,633 M€ TDC, hors travaux de mise en sécurité du corps central nord

## CHÂTEAU DE VINCENNES



### Maitre d'ouvrage

OPPIC

### Maitrise d'œuvre

Christophe Batard, architecte en chef des monuments historiques

### Montant total

18,45 M€ TDC

**Au 14<sup>e</sup> siècle, dans le contexte de la guerre de Cent ans, les Valois font édifier la forteresse de Vincennes. Restauré après la Seconde Guerre mondiale, le château abrite depuis 1948 le service historique de la Défense.**

Si les opérations sur le donjon et la Sainte-Chapelle sont conduites par le Centre des monuments nationaux, l'OPPIC intervient au titre du protocole Culture-Défense sur les bâtiments relevant du ministère des Armées.



### L'opération en 2020

Les **enceintes nord et sud** du château de Vincennes ont fait l'objet, en 2020, de travaux de restauration. Au nord, les murs de contrescarpes sont restaurés, les pierres abîmées ont été remplacées, les parements ainsi que le larmier et les joints ont été repris, et un soin tout particulier a été porté pour conserver au maximum les pierres médiévales.

Dans le cadre de cette opération et de "2020-2021, années de la BD", et conjointement avec la Cité internationale de la bande dessinée d'Angoulême et le service historique de la Défense, un projet artistique d'affichage d'une fresque dessinée sur la clôture périmétrique du chantier a fait l'objet d'un appel à candidatures. L'auteur Benjamin Reiss a été sélectionné.

Au sud, les travaux de restauration du **pont-levis de la tour du bois, en bois massif, et de ses maçonneries** ont été impactés par la crise sanitaire et ne seront livrés qu'au premier trimestre 2021.

En parallèle du suivi de ces travaux, l'architecte en chef Christophe Batard a remis l'avant-projet sommaire pour la **restauration du clos et du couvert du pavillon de la Reine**. Des études et diagnostics sont conduits afin de parfaire la

connaissance de l'ouvrage : tenue au feu des structures, capacité portante...

**La cour royale** a quant à elle fait l'objet d'investigations pyrotechniques. En effet, les anciennes casemates, détruites à l'explosif par les forces allemandes lors de leur retraite en 1945, nécessitent un diagnostic mené par une entreprise spécialisée. Le résultat de ces investigations sera utile à la conduite des études d'aménagement de la cour royale.

L'avant-projet sommaire concernant **l'aménagement des abords nord** du château a été soumis à la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France. Le projet s'inscrit dans le schéma directeur de mise en valeur des abords du château de Vincennes, validé en commission nationale en 2011.

Cette première phase de déploiement du schéma directeur consiste à araser le talus défensif qui masque le flan nord du château, et à mettre en œuvre des aménagements paysagers contemporains et des équipements d'éclairage. Ainsi, des vues sur le château de Vincennes seront dégagées et les abords deviendront des espaces agréables qui participeront à reconnecter la ville de Vincennes à son château.

## CHÂTEAU D'ÉCOUEN, MUSÉE NATIONAL DE LA RENAISSANCE

### L'opération en 2020

Plusieurs études architecturales ont été menées durant cette année. Un diagnostic patrimonial des **façades de la cour intérieure** a été remis par l'architecte en chef des monuments historiques aboutissant à un état descriptif sanitaire des ouvrages et à une proposition de restauration. Cette opération de restauration représenterait la nouvelle campagne de travaux importants du site après celle des façades extérieures. Les études de maîtrise d'œuvre débiteront en 2021.

Par ailleurs, des études portant **sur la maison du Jardinier** (19<sup>e</sup> siècle),

située dans le parc du château, qui est restée très authentique et n'a pas subi de modifications majeures, se sont engagées pour des travaux de restauration du clos et couvert.

De leur côté, les travaux de reprise en sous-œuvre de la fondation de la **colonne nord-est** du porche des logements de fonction ont été livrés au 4<sup>e</sup> trimestre 2020. Parallèlement, les marchés de travaux pour une **reconstitution à l'identique du talus de l'allée Madame**, qui s'est affaissé, ont été notifiés pour remédier à ce désordre dans le parc.

Le château d'Écouen a été édifié entre 1538 et 1555. Son plan forme un quadrilatère composé de quatre ailes orientées selon les points cardinaux. Elles entourent une cour et sont cantonnées de quatre pavillons carrés. Depuis la création du musée national de la Renaissance en 1977, le château d'Écouen, classé en totalité, ainsi que son domaine attenant depuis 2007, font l'objet d'importants travaux, notamment de clos et couvert.



#### Maître d'ouvrage

OPPIC

#### Maîtrise d'œuvre

Régis Martin, architecte en chef  
des monuments historiques

#### Montant total

10,112 M€ TDC

## CHÂTEAUX DE MALMAISON ET DE BOIS-PRÉAU RUEIL-MALMAISON



### Maitre d'ouvrage

OPPIC

### Maîtrise d'œuvre château de Bois-Préau

Philippe Maffre, MAW

### Montant total

1,9 M€ TDC

### Maîtrise d'œuvre château de Malmaison

Paul Barnoud, architecte en chef  
des monuments historiques

### Montant total

14 M€ TDC

Le château de Malmaison fut aménagé entre 1800 et 1802 par les architectes Percier et Fontaine à partir d'une vieille habitation du XVII<sup>e</sup> siècle. Il fut, sous le Consulat, la demeure de Joséphine et Napoléon 1<sup>er</sup>. Avec le château voisin de Bois-Préau qui fut également acquis par le couple impérial, le château de Malmaison forme désormais le musée national des châteaux de Malmaison et Bois-Préau. Le domaine est ainsi composé de trois ensembles regroupant : le château de Malmaison, son parc et ses bâtiments annexes (classés monuments historiques) ; le parc et le château de Bois-Préau (le parc étant classé et le château inscrit au titre des monuments historiques) ; la villa des œillets et son jardin.

Le château de Malmaison et celui de Bois-Préau, devenus musées respectivement en 1906 et en 1958, sont consacrés aux souvenirs de Joséphine et Napoléon 1<sup>er</sup> avant l'Empire et à l'histoire napoléonienne.

Deux opérations dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée à l'OPPIC sont en cours sur ces musées : la première concerne le réaménagement du rez-de-chaussée du château de Bois-Préau en vue de le rouvrir au public pour des expositions temporaires et des événements culturels. La deuxième opération vise à restaurer le clos et couvert du château de Malmaison, et notamment les façades avec leurs sculptures, les toitures et les menuiseries afin d'en assurer la pérennité.

### L'opération en 2020

Concernant le site du **château de Bois-Préau**, les études de maîtrise d'œuvre ont été réalisées par un groupeement conduit par l'architecte Philippe Maffre et ont mené à une consultation des entreprises fin 2020. Le chantier, devant se tenir hors période de chauffage, démarrera au printemps 2021 pour une réouverture du rez-de-chaussée du château en 2022.

L'opération de **restauration du clos et couvert du château de Malmaison**, suspendue en 2017 pour des raisons de soutenabilité budgétaire, bénéficie des possibilités de financement ouvertes suite au plan de relance gouvernemental. Les études de conception, suspendues au stade d'avant-projet définitif, peuvent être reprises en mettant en œuvre un schéma directeur resserré sur trois tranches principales de travaux.





## CITÉ DE LA CÉRAMIQUE SÈVRES

La manufacture nationale de céramique, fondée en 1740 à Vincennes puis déplacée à Sèvres en 1756, continue de produire des objets d'art en porcelaine grâce à des techniques manuelles perpétuées depuis le 18<sup>e</sup> siècle. Le musée national de la céramique a été créé en 1824. Le site fut classé au titre des monuments historiques en 1942.

Une vaste campagne de restauration immobilière des nombreux bâtiments du site est menée depuis plusieurs années. Elle concerne essentiellement des travaux de clos et couvert, pour la pérennité des bâtiments, mais s'associe également à une réflexion sur les usages du site. La question de la conservation des moules est désormais centrale.

### L'opération en 2020

La restauration du bâtiment n° 14 dit du "moulin" s'est poursuivie sur le corps central puis s'est achevée par l'intervention sur la dernière partie : l'aile nord du bâtiment.

Les travaux constitutifs de cette restauration ont été achevés au mois de juin par la réfection du pavage extérieur en pieds de façades, et après que le chantier ait connu une période d'interruption de plusieurs mois (de février à début juin) liée à la crise sanitaire.

Le bâtiment n°14 du "moulin" a été entièrement restitué à l'utilisateur, avec

ses pleines capacités de production et une performance thermique améliorée.

Les études préalables, portant sur les conditions de stockage des moules, ont permis de confirmer le besoin de construire un bâtiment pérenne sur site, regroupant en partie les collections de la manufacture et en partie les collections du musée. Ce nouveau bâtiment permettra de conserver des collections dans des conditions satisfaisantes et de disposer d'un lieu de stockage pendant le temps des travaux sur les bâtiments historiques de la manufacture.



#### Maitre d'ouvrage

OPPIC

#### Maitrise d'œuvre

Marie-Suzanne de Ponthaud,  
architecte en chef des monuments  
historiques

#### Montant total

1,72 M€ TDC



MUSÉE  
D'ARCHÉOLOGIE  
NATIONALE  
DOMAINE NATIONAL  
DE SAINT-GERMAIN-  
EN-LAYE

**Maître d'ouvrage**

OPPIC

**Maîtrise d'œuvre**

Régis Martin, architecte en chef  
des monuments historiques

**Montant total**

- 15,5 M€ TDC (façades  
et escalier sud-ouest)
- 5,2 M€ TDC (grand bassin)

**Résidence royale depuis le 12<sup>e</sup> siècle, Saint-Germain-en-Laye fut à la fois un séjour de plaisance et un lieu de pouvoir des rois de France. Le château abrite aujourd'hui le musée d'Archéologie nationale.**

Celui-ci se caractérise par l'expression monumentale de ses façades en briques et pierres, ordonnancées selon de hautes travées régulières, animées par un jeu de terrasses et de corniches à balustres dominant les douves.

Les travaux du site concernent une vaste campagne de restauration des façades qui s'achève.

Le château et son domaine connaîtront également d'autres travaux dans les prochains mois. Un partenariat étroit entre la ville de Saint-Germain-en-Laye et l'État a abouti au lancement d'études sur la construction d'un bassin dans la grande perspective du château.

**L'opération en 2020**

Depuis 2014, les entreprises interviennent pour la **campagne de restauration des façades**, découpée en six tranches. Début 2020, la tranche correspondant à la façade est du château a pu être réceptionnée. La dernière tranche, correspondant à la façade nord, a quant à elle été lancée dans la foulée en février, mais a dû être suspendue à cause de la crise sanitaire. Les travaux ont repris en mai et devraient être réceptionnés en 2022.

Par ailleurs, l'opération de **réaménagement de l'escalier sud-ouest** répond à la nécessité de permettre l'accessibilité à tous les publics dans le château et de reprendre le sens de parcours muséographique. Interrompues au stade de l'avant-projet définitif en 2019, les études ont été relancées fin 2020. Le projet, conçu par l'architecte en chef des monuments historiques,

Régis Martin, permettra la création de nouveaux paliers en liaison directe avec les salles d'exposition et la mise en place d'un nouvel ascenseur desservant également la chapelle.

Dans le domaine, la conception originelle du jardin historique par Le Nôtre incluait comme pièce maîtresse un **bassin** aux dimensions monumentales dans la perspective du château. Aujourd'hui, la ville de Saint-Germain-en-Laye et la Région accompagnent l'effort d'investissement de l'État pour le domaine en engageant une opération de restitution du bassin historique.

Son dessin, conçu par l'architecte en chef des monuments historiques, s'inspire des gravures du 17<sup>e</sup> siècle. Ce bassin prendra place à l'aplomb des infrastructures de transports publics existantes et à venir.



L'avant-projet définitif a été validé en juillet 2020 et l'autorisation de travaux sur monument historique obtenue en septembre. L'opération, financée par le département des Yvelines, la ville de Saint-Germain-en-Laye et le ministère de la Culture, nécessite une coordination importante avec les différents services de la RATP voisins. Le début des travaux est prévu pour l'été 2021. Enfin, le musée d'Archéologie nationale fait l'objet de plusieurs **études** pour formaliser un schéma directeur de site complet associant volets patrimonial, technique et fonctionnel. La question de la conservation des collections est à ce titre structurante. Aux études patrimoniales passées s'ajoute l'étude de faisabilité actuelle pour estimer dans quelle mesure tout ou partie des collections pourrait être abrité dans un site à Versailles. Un audit technique généralisé du château doit également être finalisé.



# MANUFACTURE NATIONALE DES GOBELINS, MOBILIER NATIONAL PARIS



## Maître d'ouvrage

OPPIC

## Maîtrise d'œuvre

Jacques Moulin, architecte en chef  
des monuments historiques

## Montant total

6,33 M€ TDC

Réunis sur un même site depuis 1937, le Mobilier national et la Manufacture nationale des Gobelins ont fourni au cours des siècles, mobiliers, objets d'art et tapisseries aux institutions de l'État. Le patrimoine bâti de la Manufacture et du Mobilier national constitue un ensemble exceptionnel. Les façades et les toitures du bâtiment Perret ont été classées au titre des monuments historiques le 20 décembre 1965, et l'ensemble bénéficie également du label architecture remarquable.

Un schéma directeur à l'échelle du site, proposant préservation patrimoniale, mise aux normes sanitaires et techniques et rationalisation fonctionnelle, est en cours. Dans l'attente de la finalisation du schéma directeur, une campagne de travaux sur le bâtiment Perret se poursuit.

## L'opération en 2020

La dernière tranche de **travaux de restauration**, conduite par l'architecte en chef des monuments historiques, Jacques Moulin, concernant la façade, le pignon et le pavillon ouest du mobilier national, a été notifiée en septembre 2020 pour une durée de 11 mois. Les installations de chantier ont été mises en œuvre au 4<sup>e</sup> trimestre 2020. Les façades ont été nettoyées et les premiers refouillements sur les façades réalisés.

L'année 2020 a permis de poursuivre, en lien avec la nouvelle direction, les études sur le schéma directeur du site, dans l'objectif de permettre une programmation phasée des différentes opérations de travaux à mener sur ce site exceptionnel, avec comme objectifs premiers, la sécurité et mise aux normes, la sauvegarde du patrimoine, l'amélioration fonctionnelle et la modernisation.





## MANUFACTURE NATIONALE BEAUVAIS

**Le bâtiment principal de la manufacture nationale de Beauvais, construit au 17<sup>e</sup> siècle, a connu une campagne de rénovation relativement récente, en 1987.**

Depuis, les verrières en toiture, comportant des vitrages en polycarbonate peu pérennes, se sont dans leur globalité dégradées (serrurerie et vitrages).

En parallèle, le système de chauffage au gaz, constitué de résistances chauffantes fixées au plafond, diffuse une chaleur peu homogène et particulièrement éprouvante pour les agents.

La faible étanchéité générale du bâtiment induit par ailleurs une déperdition importante d'énergie.

Le ministère de la Culture a donc engagé une opération de mise à niveau du clos et du couvert ainsi que le remplacement général du système de chauffage.

### L'opération en 2020

Sous la maîtrise d'œuvre du groupe Siretec Ingénierie/Lusso et Laurent architectes, le dossier de consultation des entreprises de travaux a été publié en début d'année 2020. La remise des offres a été reportée, à la suite du premier

confinement lié à la crise sanitaire, empêchant la visite obligatoire des entreprises sur site. Les offres ont néanmoins pu être analysées durant l'automne pour permettre un démarrage des travaux dès le début de l'année 2021.



#### Maître d'ouvrage

OPPIC

#### Maîtrise d'œuvre

- Siretec Ingénierie (mandataire)
- Lusso et Laurent architectes

#### Montant total

2,13 M€ TDC

## MUSÉES ET DOMAINE NATIONAUX DU PALAIS IMPÉRIAL COMPIÈGNE

### Maître d'ouvrage

OPPIC

### Maîtrise d'œuvre

- Éric Pallot, architecte en chef des monuments historiques, départ limite d'âge
- Pierre Bortolussi, architecte en chef des monuments historiques, remplaçant

### Montant total

18,7 M€ TDC

**Le palais de Compiègne, musée national depuis 1927, représente une surface totale de 35 000 m<sup>2</sup>, dont 10 000 m<sup>2</sup> environ sont visitables. Le palais et son parc s'étendent sur un domaine de 40 hectares.**

Au sein d'un même palais coexistent trois musées :

- les appartements historiques ;
- le musée du Second Empire et la collection Ferrand ;
- le musée national de la voiture et du tourisme.

Depuis 2011, l'OPPIC est chargé d'opérations :

- de travaux, au titre des monuments historiques, pour assurer la pérennité du bâtiment et du domaine ;
- d'aménagement, pour une remise en valeur progressive du palais ;
- sur la rénovation du musée de la voiture qui fait l'objet d'études spécifiques.

### L'opération en 2020

Compte tenu de la priorité donnée par la Direction du palais de Compiègne aux études préalables relatives au musée de la voiture, du changement d'architecte en chef des monuments historiques et de la crise sanitaire, le palais de Compiègne n'a pas connu de travaux cette année, à l'exception des levées de réserves de la serre hollandaise, dont la restauration s'était achevée fin 2019.

Différentes études ont néanmoins été lancées ou poursuivies pour préparer une nouvelle vague de travaux à venir, comme la reprise des études relatives à la restauration de **l'allée du fleuriste**, au sein du domaine, pour des travaux prévus à l'automne 2021. Il s'agit d'une importante restauration de l'allée et des alignements d'arbres, de l'accès principal du public au parc, le long de la douve et du mur d'escalpe.

Concernant les **salons de l'Impératrice et la bibliothèque de l'Empereur**, les études ont également été reprises au stade du dossier de consultation des entreprises pour la bibliothèque, de manière à intégrer dans le périmètre de la restauration

les salons adjacents des dames d'honneur et des fleurs.

Grâce à un mécénat peuvent s'engager les études de restauration du **fumoir des invités**, qui fait partie d'un ensemble formé par **deux appartements et la bibliothèque des invités**.

Si la couverture a été refaite dans les années 2000, d'importants travaux de consolidation et de mise hors d'eau d'infiltration sont désormais urgents d'un point de vue sanitaire pour le **théâtre Louis-Philippe**. Construction précaire, ce théâtre bâti hâtivement sur un jeu de paume possède encore sa machinerie complète ainsi que de nombreux décors. Un diagnostic patrimonial est également en cours.

Parallèlement, l'OPPIC a lancé des études préalables pour la rénovation complète du **musée de la voiture**. Il s'agit de restaurer les espaces patrimoniaux, anciennes cuisines du palais, qui abritent depuis les années 30 ce musée aux collections exceptionnelles, en y incluant une refonte de la muséographie.

## PALAIS DE CHAILLOT, TRAVAUX DE RESTAURATION CLOS ET COUVERT PARIS

### L'opération en 2020

Tout d'abord, les éléments de **corniches du palais de Chaillot** en béton moulé, maintenus par des agrafes en fer, présentent des problèmes de stabilité. Compte tenu des dégradations, il a été décidé de lancer une campagne de restauration avec un phasage d'exécution des travaux en six tranches.

Les travaux des façades de l'aile "Paris", côté rue du Président Wilson, commencés en mai 2019, ont été réceptionnés en juillet 2020, postérieurement à la crise sanitaire.

Les travaux sur les façades de l'aile "Paris", côté Seine cette fois, ont commencé en septembre 2020 et sont prévus réceptionnés en août 2021. La dernière tranche de travaux concernera, en 2021-2022, les façades de l'aile "Passy", côté Seine.

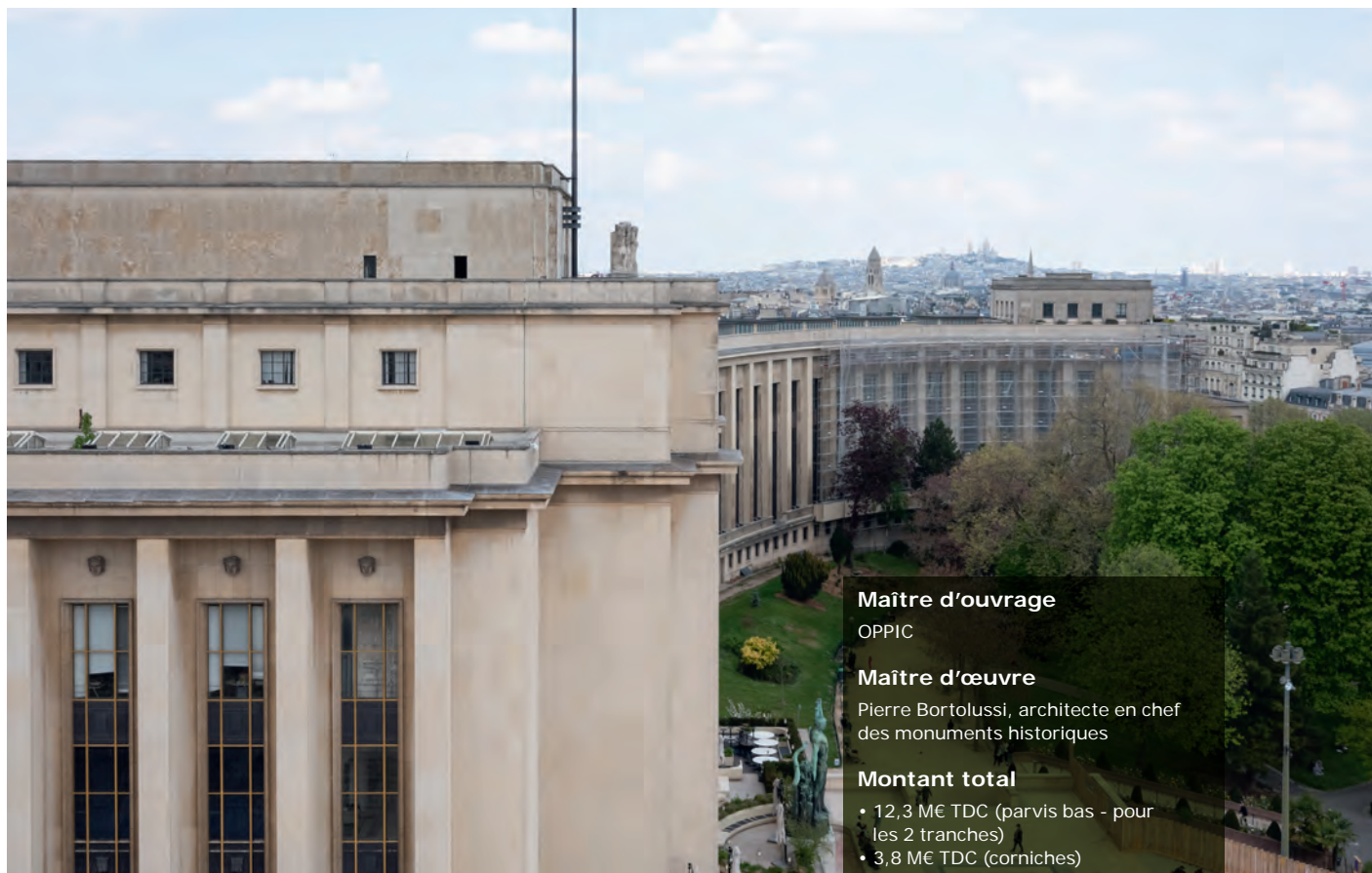
Par ailleurs, victime d'une fréquentation hors normes, **le parvis bas du palais de Chaillot** est désormais vétuste : les pierres de parement

sont cassées et l'étanchéité est fuyarde. L'opération de rénovation de l'étanchéité, décomposée en deux phases, est rendue complexe, outre sa situation et sa fréquentation, par la présence importante d'amiante.

La première phase des travaux d'étanchéité du parvis bas, côté Paris, a été finalisée et livrée parallèlement aux travaux de la salle Gémier du théâtre de Chaillot en 2017. Les études de la deuxième phase, concernant le parvis bas, côté Passy, ont été finalisées à l'été 2020 avec le nouvel architecte en chef des monuments historiques, Pierre Bortolussi. Elles ont permis de lancer les appels d'offres pour les marchés des entreprises et d'obtenir les autorisations administratives. Les travaux commenceront début 2021.

Cette reprise du parvis permettra également de proposer une solution pérenne de sécurisation des parapets, dont l'escalade régulière est dangereuse.

Le palais de Chaillot a été réalisé pour l'Exposition universelle de 1937, conçu par les architectes Carlu, Boileau et Azéma, sur les structures conservées du palais du Trocadéro, construit, lui, pour l'Exposition universelle de 1878 par l'architecte Davioud. Les espaces du palais de Chaillot, dont le ministère de la Culture a la charge, sont partagés entre différents occupants : le musée de l'Homme, le musée national de la Marine, le théâtre national de Chaillot et la Cité de l'architecture et du patrimoine. L'OPPIC assure la maîtrise d'ouvrage de différents projets sur le site du palais de Chaillot.



#### Maître d'ouvrage

OPPIC

#### Maître d'œuvre

Pierre Bortolussi, architecte en chef des monuments historiques

#### Montant total

- 12,3 M€ TDC (parvis bas - pour les 2 tranches)
- 3,8 M€ TDC (corniches)





# Ouvrage d'art



## PONT TRANSBORDEUR DE MARTROU ROCHEFORT



Le pont de Martrou, construit à Rochefort entre 1887 et 1900 par l'ingénieur Ferdinand Arnodin, est le dernier pont transbordeur en France. Abandonné en 1967, il a connu une première restauration entre 1990 et 1994. Après les incidences de la tempête Xynthia en 2010, l'État a lancé un ambitieux programme de travaux afin de sécuriser le pont et de le restaurer dans son état initial, conformément à l'avis rendu par la Commission nationale des monuments historiques le 3 septembre 2012.

Chantier de plus de trois ans, de fin 2016 à 2020, l'opération consiste :

- en la dépose complète du tablier à âme pleine datant de 1933 et son remplacement par un tablier à treillis de type "poutre raidissante Arnodin" ;
- à la restauration et au renforcement des pylônes ;
- à la suppression des excroissances en béton à l'arrière des massifs d'ancrage maçonnés ;
- au remplacement de l'ensemble des câbles de retenue et de la suspension du tablier.

Compte tenu de la spécificité de l'ouvrage, une médiation diversifiée a été mise en place en lien avec les collectivités locales qui exploitent le pont. Celui-ci est en effet un élément essentiel pour le rayonnement touristique et le développement des mobilités douces du territoire.

### L'opération en 2020

L'année 2020 a été celle de la remise en service et de la réouverture au public, qui a représenté l'accomplissement de quatre années de travaux de restauration de l'ouvrage.

En amont, il aura été nécessaire de réaliser l'ensemble des essais statiques et dynamiques, permettant de s'assurer du bon comportement du pont transbordeur après travaux, ainsi que le retour à une suspension de tablier haubanée dite "à la française".

Au printemps, la préparation à la reprise en main de l'ouvrage, par la collectivité exploitante, a été effectuée, notamment par la formation des nacelliers qui assureront les traversées du transbordeur.

Durant cette période de préouverture au public, qui aura constitué un "rodage" de l'ouvrage, celui-ci aura été fortement sollicité afin de mettre à l'épreuve ses composants dans les conditions d'exploitation en période

de forte fréquentation. Cette dernière étape aura engendré de nombreuses actions de réglages, pour finalement autoriser la remise en exploitation du pont transbordeur le 29 juillet, soit 120 ans après sa première mise en service du 29 juillet 1900.

L'exploitation de l'ouvrage jusqu'à la fin octobre, correspondant à la fin de la saison touristique, a été réalisée sans difficulté majeure et la fréquentation aura été très forte, supérieure aux prévisions les plus optimistes.

À partir du mois de novembre, des travaux d'amélioration du fonctionnement, de levée des dernières réserves de réception et de reprise de désordres constatés au cours de l'année de parfait achèvement sont entrepris, afin de permettre sa remise en exploitation, au printemps 2021, pour une nouvelle saison touristique, dans les conditions optimales d'utilisation.





**Maître d'ouvrage**

OPPIC

**Maîtrise d'œuvre**

- Philippe Villeneuve, architecte en chef des monuments historiques
- BET Arcad


**Montant total**

25,725 M€ TDC





# Bibliothèques



**SITE RICHELIEU  
BIBLIOTHÈQUE  
NATIONALE  
DE FRANCE  
INSTITUT NATIONAL  
D'HISTOIRE DE L'ART  
ÉCOLE NATIONALE  
DES CHARTES  
(BNF, INHA, ENC)  
PHASE 2  
PARIS**

**La rénovation menée par l'équipe de maîtrise d'œuvre Bruno Gaudin du quadrilatère Richelieu s'inscrit dans le cadre d'un projet ambitieux associant la Bibliothèque nationale de France (BnF), l'Institut national d'histoire de l'art (Inha) et l'École nationale des chartes (ENC).**

De nombreux espaces étant devenus vacants après le transfert des collections d'imprimés et de périodiques sur le site François-Mitterrand en 1998, la BnF a souhaité procéder au redéploiement des départements spécialisés et des services demeurant sur le site Richelieu. Grâce à cette modernisation des bâtiments et à cette mise aux normes générale, la BnF pourra également mieux assurer la sécurité des personnes et améliorer les conditions de conservation des collections patrimoniales. Cette opération constitue également un projet scientifique et culturel ambitieux. Grâce à l'installation de la bibliothèque de l'Inha, il est associé à un campus de l'histoire des arts, avec une part importante des collections en libre accès dans la salle Labrousse et dans le magasin historique attenant, ainsi qu'à l'installation de la bibliothèque de l'École des chartes.

Une gamme de services rénovée et élargie intégrant les derniers

développements technologiques est aussi proposée aux publics.

L'opération vise également à restaurer les parties patrimoniales emblématiques du lieu, à donner à voir et à mieux comprendre le monument lui-même et à améliorer son insertion urbaine en l'ouvrant davantage sur son environnement.

Elle permettra enfin de renforcer l'offre culturelle de la BnF avec l'ouverture, en 2022, d'un musée présentant, au sein du quadrilatère, les chefs-d'œuvre des collections de l'institution.

Le 1% artistique de ce vaste chantier se traduit enfin notamment par la création d'un jardin contemporain.

L'opération de restructuration est décomposée en deux phases opérationnelles successives, les services aux lecteurs continuant à fonctionner sur la moitié du site non touchée par les travaux.

La première phase de l'opération concernant la partie ouest du quadrilatère a été inaugurée par le Président de la République le 11 janvier 2017.

Les travaux de la deuxième phase de l'opération concernant la partie est du quadrilatère ont démarré en avril 2017 et s'achèveront en 2021.

### L'opération en 2020

Les **travaux principaux d'aménagement**, incluant la salle ovale et le clos couvert, se sont poursuivis sur l'année 2020.

La crise sanitaire a lourdement impacté le bon déroulement de ce chantier d'effectif conséquent (environ 200 ouvriers). Outre l'arrêt de chantier de mi-mars à début mai, les règles de distanciation et de respect des gestes barrières ont fortement diminué les cadences de chantier à la reprise. La quasi-impossibilité de multiplier les installations de chantier a donc engendré un décalage conséquent de la fin de chantier, aujourd'hui prévue à l'été 2021.

La restauration des façades du site et des décors intérieurs des salons Louis XV, dont le financement a été obtenu en cours d'opération, a fait l'objet de marchés conclus mi-2020. Les travaux ont démarré en fin d'année et se poursuivront courant 2021.

**Les travaux de restauration des espaces classés au titre des monuments historiques**, et pris en charge par l'architecte en chef des monuments historiques Michel Trubert, à savoir la chambre de Mazarin, les galeries Mansart et Mazarine, se sont quant à eux achevés fin 2020.



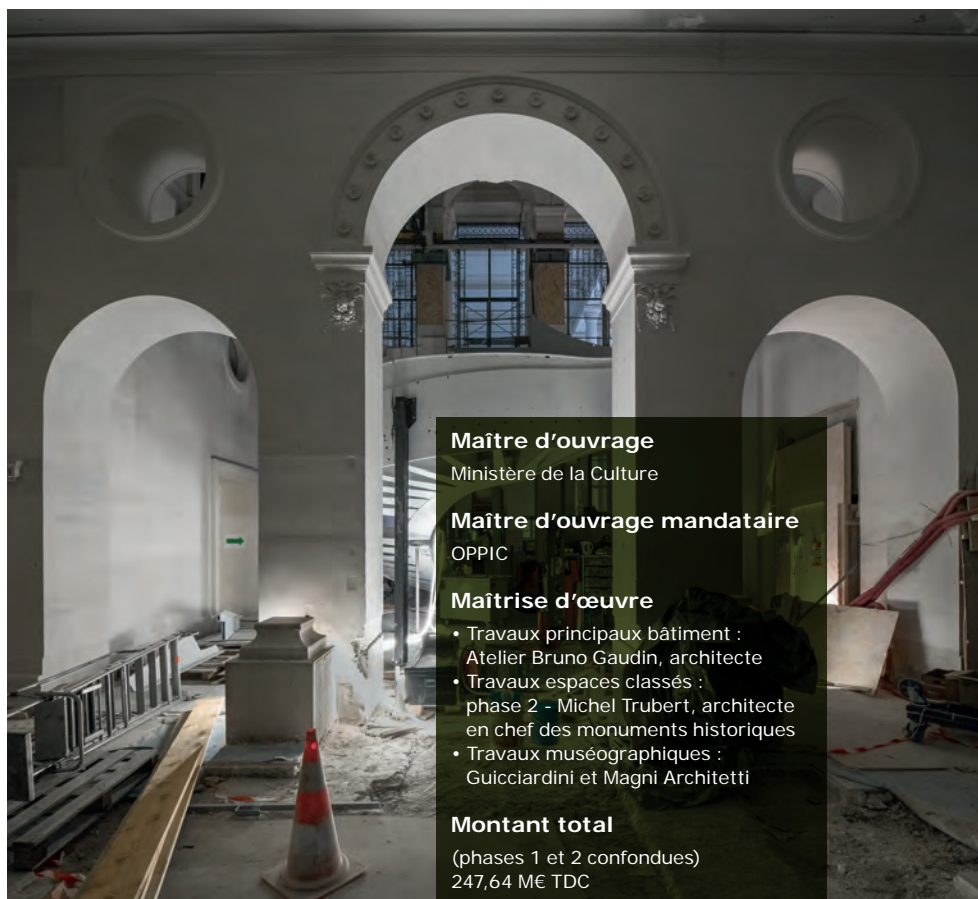
Des financements complémentaires ont permis de lancer la restauration complète de la voûte de la galerie Mansart en tout début d'année 2021.

Le marché d'entreprise pour l'aménagement du **parcours muséographique**, conçu par Guicciardini et Magni Architetti, a été attribué au printemps 2020 et les études d'exécution ont été menées, permettant la mise en fabrication des éléments tout début 2021.

Enfin, deux œuvres réalisées dans le cadre du **1 % artistique** de l'opération ont été mises en place dans la partie déjà réceptionnée du bâtiment (espaces de la phase 1) :

- un projet photographique monumental imaginé par Dove Allouche pour l'Institut national d'histoire de l'art ;
- une sculpture en verre par Jeremy Maxwell Wintrebert pour l'École nationale des chartes.

La dernière des œuvres, une création paysagère dans la cour Vivienne, conçue par le groupement Gilles Clément / Antoine Quenardel et Mirabelle Croizier pour la Bibliothèque nationale de France, sera mise en œuvre fin 2021, une fois les travaux principaux réceptionnés.



#### Maître d'ouvrage

Ministère de la Culture

#### Maître d'ouvrage mandataire

OPPIC

#### Maîtrise d'œuvre

- Travaux principaux bâtiment : Atelier Bruno Gaudin, architecte
- Travaux espaces classés : phase 2 - Michel Trubert, architecte en chef des monuments historiques
- Travaux muséographiques : Guicciardini et Magni Architetti

#### Montant total

(phases 1 et 2 confondues)  
247,64 M€ TDC







## BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'INFORMATION (BPI) PARIS

La Bibliothèque publique d'information s'est engagée dans une démarche de rénovation destinée à stabiliser sa fréquentation, diversifier les publics et proposer une offre de services modernisée.

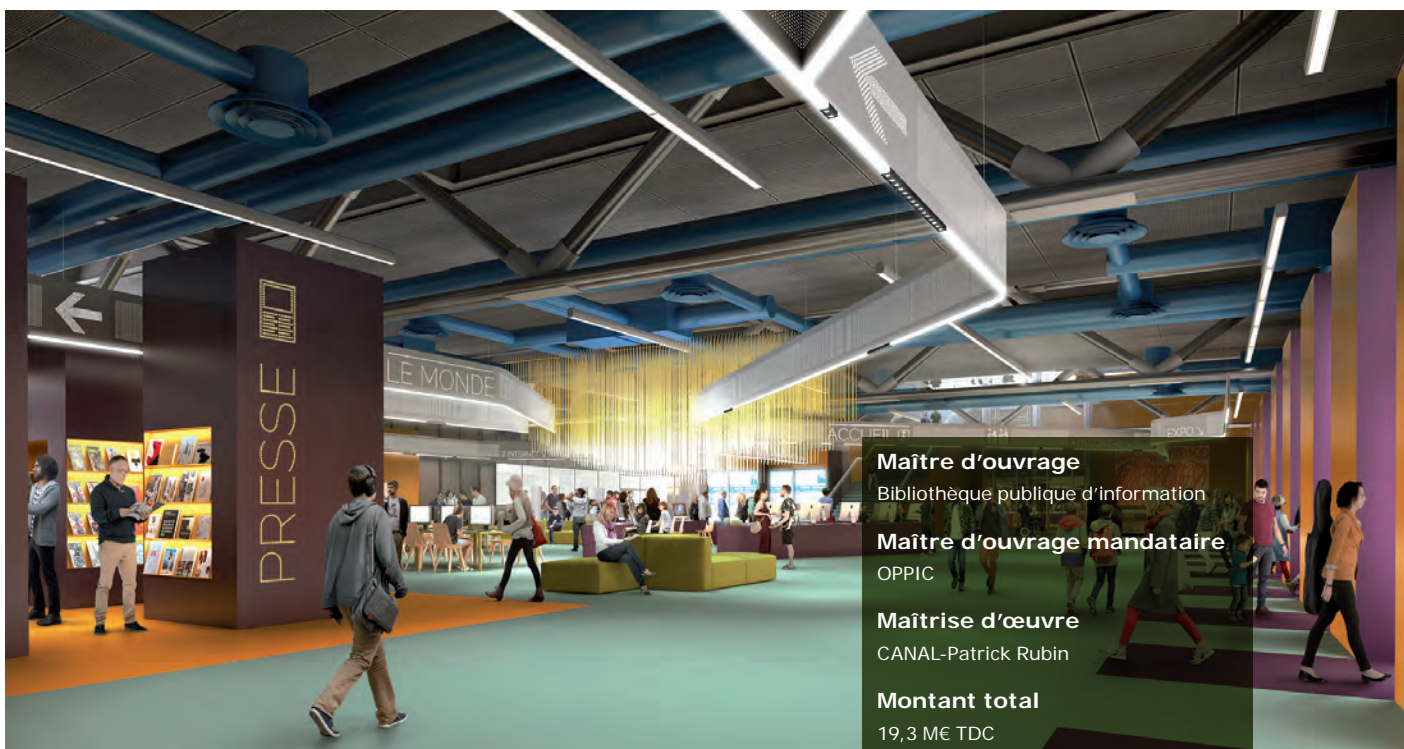
Au regard des objectifs, le projet prévoit d'améliorer l'accès à la BPI, en permettant aux lecteurs d'entrer désormais par l'entrée principale du Centre Pompidou, côté piazza puis par le niveau 2 du Centre Pompidou, via la suite d'escalators dénommée "la chenille". Le projet accroît également la modularité des espaces pour adapter la Bibliothèque aux nouveaux usages d'accès à l'information, à la connaissance et aux loisirs, et affirmer sa vocation culturelle.

C'est enfin un double objectif d'amélioration des fonctions d'accueil du public et de travail des agents qui est recherché.

### L'opération en 2020

En 2020, à la suite des difficultés rencontrées sur les problématiques structurelles en fin d'études de conception, le groupement de maîtrise d'œuvre a été renforcé par un bureau d'études techniques spécialisé en structures de haute technicité, et le coût prévisionnel de l'opération a été réévalué. Les études de projets ont pu aboutir, afin de permettre le lancement d'une consultation travaux sous le format d'un dialogue compétitif, toujours en cours fin 2020.

Les arbitrages gouvernementaux concernant les modalités de mise en œuvre du schéma de rénovation du Centre Pompidou en site fermé, intervenus en décembre 2020, ont réorienté l'opération vers une première phase d'aménagements intérieurs touchant moins la structure du bâtiment que dans les prévisions initiales. Ce projet actualisé permettra de lancer les travaux à l'été 2021.



**Maître d'ouvrage**  
Bibliothèque publique d'information

**Maître d'ouvrage mandataire**  
OPPIC

**Maîtrise d'œuvre**  
CANAL-Patrick Rubin

**Montant total**  
19,3 M€ TDC





# Réserves de collections et archives

## ARCHIVES NATIONALES, DÉCORS DE LA CHANCELLERIE D'ORLÉANS SITE DE PARIS

### Maître d'ouvrage

OPPIC

### Maîtrise d'œuvre

- Monuments historiques : François Jeanneau, architecte en chef des monuments historiques
- Décors : Paul Barnoud, architecte en chef des monuments historiques
- Muséographie : groupement BGC Studio

### Montant total

14,6 M€ TDC

**Classé monument historique en 1914, l'ancien hôtel de la Chancellerie d'Orléans est déclassé en août 1923, pour permettre le percement de la rue du Colonel Driant dans le cadre de travaux d'agrandissement de la Banque de France.**

La démolition de l'hôtel est acceptée, sous condition que les décors patrimoniaux d'exception qu'il abritait soient remontés par la Banque de France. Depuis, ces décors attendaient leur remontage. Initié grâce au mécénat du World Monument Fund au printemps 2009, le projet de remontage des décors dans l'hôtel de Rohan, situé au cœur du Quadrilatère des Archives nationales, s'est traduit par une convention signée en juillet 2015 entre le ministère de la Culture et la Banque de France.

### L'opération en 2020

Les décors, désormais restaurés en atelier, doivent prendre place au rez-de-chaussée de l'hôtel de Rohan, lequel fait l'objet de travaux afin de pouvoir les accueillir.

À la suite de la crise sanitaire, qui a nécessité d'ajourner le chantier pendant 3 mois de mars à juin 2020 et aux difficultés liées à la réalisation des montages à blanc en atelier, de septembre à décembre 2020, la fin du chantier initialement prévue en décembre 2020 a été reportée à l'été 2021.

La majorité des travaux de gros œuvre dans l'hôtel de Rohan ont été terminés à la fin de l'année 2020.

Les premiers décors de l'antichambre Briard ont commencé, par ailleurs, à être remontés à partir d'octobre 2020. La pose des décors à suivre concerne le grand salon (opération complexe liée au montage du plafond peint par Coypel), la salle à manger et la chambre de Madame.

Les études d'avant-projet de muséographie ont quant à elles été approuvées en janvier, permettant le lancement des études de projets liées au rez-de-chaussée. Elles se sont achevées en décembre 2020.



ARCHIVES  
NATIONALES  
SCHÉMA  
DIRECTEUR  
PHASE 0  
SITE DE PARIS





**Maître d'ouvrage**  
Ministère de la Culture

**Maître d'ouvrage mandataire**  
OPPIC

**Maîtrise d'œuvre**  
Clos et couvert monuments historiques et accessibilité : François Janneau, architecte en chef des monuments historiques

**Montant total**  
17,87 M€ TDC

## L'opération en 2020

Le programme de restauration du clos et du couvert de la majorité des hôtels particuliers du site, démarré le 1<sup>er</sup> avril 2019, aurait dû être livré initialement le 31 mars 2020.

À partir de mai 2020, la pandémie de la COVID-19 et les mesures sanitaires associées ont retardé la fin de l'ensemble de ces travaux, qui se sont terminés pour la majorité des hôtels particuliers fin 2020.

Est également à l'étude la mise en accessibilité de l'hôtel de Soubise, menée par l'architecte en chef des monuments historiques qui a fait l'objet d'une demande d'autorisation de travaux auprès de la Direction

régionale des affaires culturelles d'Île-de-France.

La phase suivante des travaux du schéma directeur, dite phase 1, concernera les bâtiments Boisgelin ouest et Quatre-Fils destinés à la collecte du département du Minutier central des notaires de Paris, et les bâtiments Guerre et Affaires étrangères pour des magasins d'archives. Cette phase sera concomitante avec la réouverture de la ruelle de la Roche, permettant une véritable ouverture du quadrilatère sur le quartier. La consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée en décembre 2020 sur la base d'un programme validé en fin d'année.

**Le ministère de la Culture a décidé de mener un schéma directeur immobilier global sur le site du Quadrilatère des Archives nationales de Paris. Son premier volet comprend des travaux prioritaires, notamment de clos et couvert, concomitants à l'engagement des travaux nécessaires à l'installation des services du ministère au sein du quadrilatère, dans le cadre du projet dénommé Camus.**

Le programme de travaux de rénovation intérieure des espaces, dédiés quant à eux aux Archives nationales, dont le schéma a été finalisé en 2019, propose une priorisation des investissements à court, moyen et long terme.

# ARCHIVES NATIONALES SITE DE PIERREFITTE- SUR-SEINE



## Maitre d'ouvrage

Ministère de la Culture

## Maitre d'ouvrage mandataire

OPPIC

## Maitrise d'œuvre

Restaurant administratif :  
Nomade Architectes

## Montant total

- 2,28 M€ TDC restaurant administratif
- 0,18 M€ TDC études extension

**Le bâtiment des Archives nationales (AN) de Pierrefitte présente une capacité totale de 380 km linéaires, soit 220 magasins de 200 m<sup>2</sup>. Dans cette capacité initiale, un différé de 108 km linéaires était prévu, soit 54 magasins.** Le programme prévoyait la saturation de l'ensemble du bâtiment 30 ans après sa mise en service en 2012. L'arrivée à Pierrefitte-sur-Seine des archives du site de Fontainebleau, contraint à la fermeture, va saturer le site à horizon 2024. Les AN collectent actuellement 5 kml par an. Dans cette mesure, il a été décidé d'accélérer la création de l'extension du site de Pierrefitte-sur-Seine pour y accueillir les nouveaux fonds.

Parallèlement à ces travaux, afin d'améliorer les conditions de travail et le confort des chercheurs travaillant en salle de lecture, la création d'un restaurant administratif a été décidée.

## L'opération en 2020

Concernant le **restaurant administratif**, la consultation des entreprises lancée en décembre 2019 a été déclarée sans suite début 2020. Le projet a été simplifié afin de rentrer dans l'enveloppe budgétaire de l'opération. Un permis de construire modificatif a été déposé de fait fin 2020. La consultation de travaux a été relancée fin 2020, avec pour objectif de commencer les travaux mi-2021.

Les études préalables portant sur la construction **de l'extension du bâtiment des Archives nationales** ont quant à elles été initiées en 2020

et s'achèveront en 2021. Comme envisagé par Massimiliano Fuksas, le site dispose d'une réserve foncière de 5 000 m<sup>2</sup> au nord des bâtiments existants. Les études ont permis de définir le besoin au regard des différentes contraintes du site, à savoir la construction de magasins pouvant stocker à minima 100 kml, des locaux de traitements, des ateliers et un nouveau quai de déchargement. L'ensemble sera raccordé à l'existant par des passerelles judicieusement positionnées.

Le projet intégrera une démarche environnementale ambitieuse.





## ARCHIVES NATIONALES DU MONDE DU TRAVAIL ROUBAIX

### Maître d'ouvrage

Ministère de la Culture

### Maître d'ouvrage mandataire

OPPIC

### Maîtrise d'œuvre

- TIM architecture
- SIRETEC Ingénierie

### Montant total

1,25 M€ TDC

Les Archives nationales du monde du travail (ANMT), situées à Roubaix, sont implantées dans l'ancienne usine de filature Motte-Bossut. Cette usine a fermé ses portes en 1981 et l'État a souhaité y accueillir une nouvelle institution. Les travaux de réhabilitation ont été entrepris de 1989 à 1993 sous la direction de l'architecte Alain Sarfati. Les ANMT ont été ouvertes au public en octobre 1993.

Après l'opération de remise aux normes générale livrée en 2018, la présente opération vise à augmenter la capacité de stockage des documents audiovisuels. À cet effet, de nouveaux magasins ont été créés en démontant un système prototypique de classement intermédiaire aujourd'hui non fonctionnel, appelé transstockeur.

### L'opération en 2020

Les études commencées en 2019 se sont prolongées en 2020 avec la validation des études d'avant-projet puis des études de projet. Le permis de construire a été déposé en septembre 2020 et la consultation des entreprises a pu être lancée à la fin de l'année.

Afin d'anticiper les travaux, les Archives nationales du monde du travail ont vidé le transstockeur grâce à l'intervention de cordistes.

Les travaux devraient donc se dérouler tout au long de l'année 2021, jusqu'au début de l'année 2022.

## CENTRE NATIONAL DU MICROFILM ET DE LA NUMÉRISATION ESPEYRAN

Le projet consiste en la réhabilitation, la modernisation et l'extension des capacités de conservation du bâtiment construit en 1973 à Espeyran pour le Centre national du microfilm et de la numérisation (CNMN).

Ce bâtiment a été construit dès l'origine pour héberger les activités archivistiques du CNMN, centrées sur la sécurité et la préservation des microfilms et des données numériques, dont le service interministériel des archives de France a la responsabilité. Pour partie enterré, il est composé d'espaces d'ateliers, de bureaux et de locaux de conservation qui doivent être modernisés et réorganisés.

### L'opération en 2020

Relancée fin mai 2020, au sortir du confinement généralisé, la consultation pour la désignation du maître d'œuvre a permis de notifier le marché en août 2020 au groupement Nicolas André, qui a pu produire un diagnostic et ainsi lancer les études d'avant-projet début 2021.



### Maître d'ouvrage

Ministère de la Culture

### Maître d'ouvrage mandataire

OPPIC

### Maîtrise d'œuvre

Nicolas André

### Montant total

1,6 M€ TDC

# CENTRE DE CONSERVATION ET D'ÉTUDE BESANÇON



## Maître d'ouvrage

Ministère de la Culture

## Maître d'ouvrage mandataire

OPPIC

## Maîtrise d'œuvre

nunc architectes

## Montant total

9,3 M€ TDC

**Le projet de construction d'un centre de conservation et d'étude à Besançon permettra aux biens archéologiques de l'État, et à la documentation associée provenant du territoire oriental de Bourgogne-Franche-Comté (Doubs, Haute-Saône, Territoire de Belfort, une partie du Jura et de l'est de la Côte-d'Or), d'être conservés, étudiés et valorisés.** Il s'agit de leur permettre de demeurer des ressources exploitables à long terme et de pouvoir faire l'objet de valorisation et de diffusion, grâce à une gestion adéquate et une conservation pérenne des fonds.

## L'opération en 2020

Sur la base d'un programme stabilisé en juillet 2020, le centre de conservation et d'étude, construction neuve, s'implantera en bordure du Grand Besançon, dans une zone d'aménagement concerté (ZAC) en finalisation.

Le concours de maîtrise, lancé en mars 2020, a permis de sélectionner 5 candidats :

- AAPP / Atelier d'Architecture Philippe Prost ;
- HFA / Hugues Fontenas Architectes ;
- nunc architectes ;
- Bernard Quirot architecte + associés ;
- W-ARCHITECTURES.

Le groupement nunc architectes, désigné lauréat du concours le 15 décembre 2020, propose un projet qui, en s'encastant dans le terrain, se fond dans le paysage et profite de l'inertie thermique du sol. Ainsi, le projet crée un espace de stockage recouvert de pierres du site, appelé cairn, et un espace plus visible, permettant l'accueil des visiteurs et chercheurs.

## CENTRE DE CONSERVATION ET D'ÉTUDE SILOS DE VERSAILLES

### L'opération en 2020

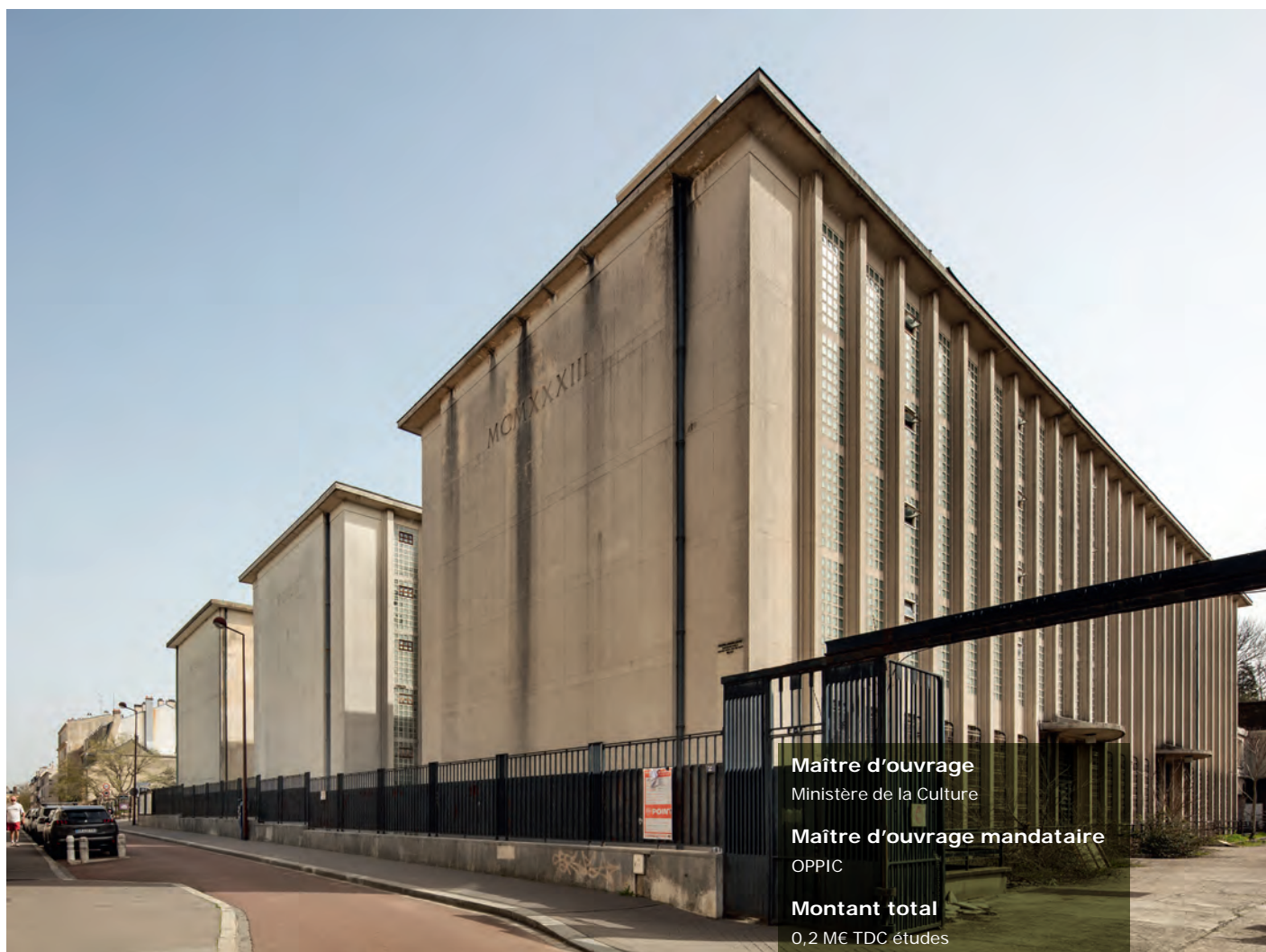
En 2020, une première phase d'études préalables a été menée par l'OPPIC. Elle avait pour objectif de disposer d'une expertise technique du bâti existant permettant un premier cadrage budgétaire en matière d'investissement, et au ministère de la Culture de se prononcer en opportunité pour le lancement, ou non, d'un projet sur ce site.

Dans ce cadre, l'OPPIC a expertisé les conditions d'utilisation possible des bâtiments existants et leur transformation en centre de conservation et d'étude (CCE). Le bureau d'études EGIS a assisté l'OPPIC dans cette réflexion, par la réalisation d'un audit technique permettant de caractériser

l'existant et ses potentialités d'un point de vue technique et réglementaire et la détermination d'un premier cadrage budgétaire des différentes options d'aménagement.

Le résultat de ces études a été présenté en comité de pilotage le 17 novembre 2020. Le bâtiment existant comportant des contraintes d'exploitation non négligeables, ce comité a conclu sur la nécessité pour le MAN et le SRA d'achever dans les six mois à venir la définition précise des collections pouvant trouver place sur le site, au regard des contraintes de celui-ci, de façon à être en mesure de valider la possibilité d'utilisation du site.

L'OPPIC a été mandaté en fin d'année 2019 pour étudier la faisabilité de la transformation du site dit des Silos à Versailles, anciennement utilisé par la Bibliothèque nationale de France, en centre de conservation et d'étude des données scientifiques de l'archéologie francilienne pour le musée d'Archéologie nationale du Château de Saint-Germain-en-Laye (MAN) et le service régional de l'Archéologie (SRA) de la DRAC Île-de-France.



**Maître d'ouvrage**  
Ministère de la Culture

**Maître d'ouvrage mandataire**  
OPPIC

**Montant total**  
0,2 M€ TDC études

# CENTRE NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES (CNAP) ET RÉSERVES DU MOBILIER NATIONAL PANTIN

## Maître d'ouvrage

Ministère de la Culture

## Maître d'ouvrage mandataire

OPPIC

## Maîtrise d'œuvre

Groupement Bruther/Data Architectes

## Montant total

68,6 M€ TDC

**Le Centre national des arts plastiques (CNAP) a pour mission d'enrichir les collections de l'État par des acquisitions d'art contemporain dont il assure la conservation, mais aussi d'animer une politique de soutien à la création des artistes d'aujourd'hui. Situé depuis 1988 à La Défense, dans des locaux en bail emphytéotique ayant pris fin en octobre 2018, les loyers supportés par le CNAP représentent aujourd'hui un coût très important.**

Ses besoins immobiliers concernent tant des espaces de réserve que des espaces de travail pour ses équipes et le fonctionnement des commissions.

Le CNAP a choisi de relocaliser ses missions sur un seul site de 30 000 m<sup>2</sup>, dont 24 000 dédiés aux espaces de conservation, au cœur de la ZAC "Écoquartier Gare de Pantin-Quatre-Chemins" à Pantin. Une partie des réserves du Mobilier national (MN) rejoindra également le site.



## L'opération en 2020

Les études d'avant-projet ont été perturbées par deux événements distincts.

Tout d'abord, l'identification, dans le sous-sol, de vides issus de la dissolution de gypse antéludien, dont le traitement par injections gravitaires de béton a un impact budgétaire important.

D'autre part, une redéfinition de certaines attentes des utilisateurs, notamment liées à des changements de besoins s'agissant du CNAP et la confirmation de l'inclusion du volet des collections du Mobilier national dans le projet.

Durant le confinement sanitaire du printemps, plusieurs ateliers de travail en visioconférence, autour de thématiques identifiées, ont permis d'affiner le programme de l'opération, au plus proche des besoins réels.

Puis, s'est déroulé un travail sur la redéfinition du périmètre de l'opération, notamment dans son volet mobilier et de phasage de celle-ci, pour faciliter la future exécution des travaux.

L'avant-projet définitif ainsi modifié a été validé par la commission ministérielle des projets immobiliers du ministère de la Culture en septembre 2020.

Une première phase anticipée de travaux préparatoires, intégrant les opérations de curage et démolition partielle des bâtiments existants, a débuté en octobre 2020 et doit s'achever en juillet 2021. Les marchés de travaux de la phase principale seront notifiés quant à eux à l'automne 2021.







Lieux de  
spectacles,  
d'événements  
et d'expositions

## GRAND PALAIS PARIS

### Maître d'ouvrage

Réunion des musées nationaux -  
Grand Palais

### Maître d'ouvrage mandataire

OPPIC

### Maîtrise d'œuvre

- Monuments historiques : François Chatillon, architecte en chef des monuments historiques
- Aménagement : Agence LAN (architecte mandataire), Terrell (bureau d'études techniques tout corps d'État), Lamoureux (acoustique), Casso (sécurité incendie), BMF (économiste), Franck Boutté (énergie et environnement), Mathieu Lehanneur (designer), BASE (paysagiste)

### Montant total

466 M€ TDC

**À l'exception de la rénovation de la verrière de la Grande Nef et de ses fondations, le Grand Palais n'a jamais fait l'objet de travaux de grande ampleur. La plupart des travaux effectués se sont limités à des interventions d'urgence, très ciblées, laissant en l'état le reste du Grand Palais.**

Morcelé, cloisonné et impacté par l'usure du temps, il requiert aujourd'hui une rénovation intégrale afin de résorber ses différents problèmes d'ordres techniques, réglementaires et fonctionnels contraignant drastiquement l'exploitation du

site. Le monument a par ailleurs vu ses abords délaissés au fil du temps et son insertion dans un ensemble historique et urbanistique le reliant aux Champs-Élysées, au Petit Palais et à la Seine a été perdue de vue.

L'Établissement public de la Réunion des musées nationaux - Grand Palais (Rmn-GP), en partenariat avec l'Établissement public Universcience, occupant le Palais de la découverte, a ainsi élaboré un schéma directeur de restauration et d'aménagement (SDRA) du lieu dont il a délégué la maîtrise d'ouvrage à l'OPPIC.

Le projet prévoit la restauration et la réhabilitation complète du monument, y compris les espaces dévolus au commissariat de police du 8<sup>e</sup> arrondissement de Paris et de la Compagnie de garde de l'Élysée situés dans le bâtiment.

Il est prévu que les travaux s'achèvent à l'été 2024, le site accueillant les épreuves d'escrime et de taekwondo dans le cadre des Jeux olympiques de 2024. Des travaux anticipés relatifs à la restauration des couvertures et des verrières du bâtiment ont débuté dès 2016 et se poursuivront jusqu'à la fin de l'opération.

### Les opérations en 2020

Les mois de janvier et février 2020 ont été mis à profit pour finaliser le dossier de consultation des entreprises de manière à les lancer début mars, à l'aube du confinement généralisé, pour les travaux principaux.

Les impacts de la crise sanitaire et du confinement, au regard notamment des enjeux calendaires et budgétaires de l'opération, ont conduit le ministère de la Culture à renoncer au projet d'aménagement

du monument tel que pensé par l'agence d'architecture LAN.

Il a ainsi été décidé de confier à l'architecte en chef des monuments historiques, François Chatillon, un projet moins ambitieux en matière d'intervention sur le cadre bâti, de restauration et de mise aux normes des différents corps de bâtiment.

Compte tenu de l'évolution du projet, la gouvernance de l'opération a été, elle aussi, adaptée et resserrée, en

confiant à la Rmn-GP la maîtrise d'ouvrage de plein exercice. La mission de l'OPPIC se termine avec l'abandon du projet de l'agence LAN.

Parallèlement, les travaux des toitures du Palais d'Antin se sont poursuivis durant toute l'année 2020 avec une coupure de 2 mois liée à la crise sanitaire. L'ensemble des marchés relatifs à ces travaux en cours a été transféré avant la fin de l'année à la Rmn-GP.





## TARMAC THÉÂTRE OUVERT PARIS

**Le Théâtre Ouvert (centre national des dramaturgies contemporaines) a remplacé en septembre 2020 le Tarmac (scène internationale franco-phonie).** Le bâtiment, initialement construit au début des années 70 pour être un lieu de répétition, devient le Théâtre de l'est parisien de 1983 à 2011. L'opération actuelle de rénovation prévoit une amélioration de la sécurité incendie et de l'accessibilité du théâtre (création d'un ascenseur), une amélioration thermique du bâti (isolation thermique par l'extérieur et rénovation du traitement d'air) et la réfection complète des étanchéités de toitures, après des travaux préalables de désamiantage. Le Théâtre Ouvert les prolongera par différentes améliorations d'aménagement intérieur afin de permettre aux artistes de bénéficier d'un lieu de monstration amélioré et adapté.

### L'opération en 2020

Après des premiers travaux d'étanchéité pour assurer le couvert, entrepris à la mi-2019, les lots de réaménagement sont intervenus dès le début 2020, avec un important préalable de désamiantage et de nombreuses découvertes, comme cela pouvait être attendu dans un bâtiment des années 60.

Le premier confinement a arrêté les travaux à la mi-mars et ils ont repris le 11 mai. Le Théâtre Ouvert a débuté ses propres travaux dès la mi-2020.

Les perturbations liées à la crise sanitaire et les difficultés rencontrées pour l'articulation des deux projets ont amené à réorganiser le planning de travaux et à l'étendre jusqu'à mars 2021.

Le Théâtre Ouvert pourra ainsi bénéficier, à sa réouverture, d'un bâtiment mis aux normes de sécurité et d'accessibilité, avec une nouvelle petite salle étendue à 80 places et un foyer plus fonctionnel et plus lumineux.



**Maître d'ouvrage**  
Ministère de la Culture

**Maître d'ouvrage mandataire**  
OPPIC

**Maître d'œuvre**  
Du cœur à l'ouvrage

**Montant total**  
2,1 M€ TDC

# INSTITUT DE RECHERCHE ET DE COORDINATION ACOUSTIQUE- MUSIQUE (IRCAM) PARIS

## Maître d'ouvrage

Centre national d'art et de culture  
Georges Pompidou

## Maître d'ouvrage mandataire

OPPIC

## Maîtrise d'œuvre

Clé Millet International (groupement)

## Montant total

8,39 M€ TDC

Depuis 1992, le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou a été associé à l'Institut de recherche et de coordination acoustique-musique (Ircam). Au sein de ce bâtiment souterrain, se trouve un espace de projection pollué par la présence d'amiante.

Ces travaux techniques sont aussi l'opportunité de moderniser les équipements de la salle pour tenir compte des dernières technologies actuelles.

Le programme de travaux comprend ainsi trois volets :

- la levée des contraintes liées à la présence d'amiante pesant sur l'espace de projection ;
- un programme de travaux annexes de mise en conformité et d'entretien ;
- l'intégration du numérique avec la mise en place d'infrastructure matérielle de réseaux et d'un traitement des moteurs des périactes et du nodal cœur numérique.

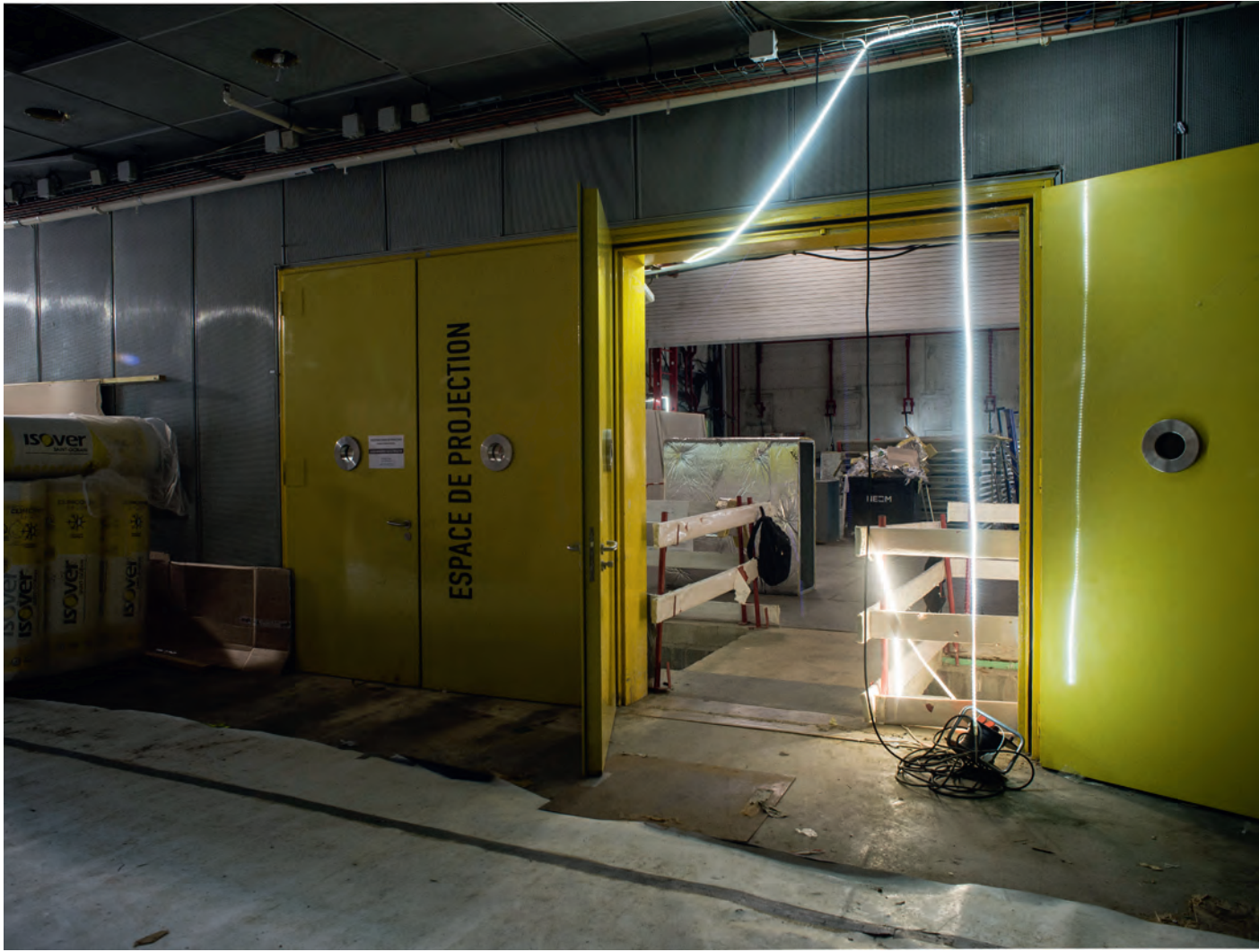


## L'opération en 2020

Les travaux, démarrés en décembre 2019 après une période de préparation de 2 mois, se sont déroulés pendant toute l'année 2020. L'impact de la crise sanitaire a été relativement bien maîtrisé, n'engendrant qu'un décalage de 2 mois strictement lié à la période de suspension de chantier, prononcé de mi-mars à mi-mai 2020. La mobilisation de l'ensemble des acteurs a en effet permis de reprendre dès la réouverture un rythme similaire à celui précédant mars 2020.

Le périmètre de l'opération a légèrement évolué suite à la découverte d'un état de dégradation avancé des gaines de soufflage de l'espace de projection qu'il était initialement prévu de conserver. Ces travaux supplémentaires nécessitent de mettre à jour le vide sanitaire et engendrent un délai de travaux supplémentaire de 4 mois, décalant la fin prévisionnelle de chantier à début 2022.









# Enseignement supérieur

## ÉCOLE DU LOUVRE PARIS

### Maître d'ouvrage

École du Louvre

### Maître d'ouvrage mandataire

OPPIC

### Maître d'œuvre

Hart Berteloot atelier architecture  
territoire

### Montant total

2,8 M€ TDC



**Fondée en 1882, l'École du Louvre est un établissement d'enseignement supérieur qui dispense des cours d'histoire de l'art, d'archéologie, d'épigraphie, d'histoire des civilisations, d'anthropologie et de muséologie.**

Depuis 1972, l'École du Louvre est située dans l'aile de Flore du palais du Louvre, classée monument historique, aménagée en 1999 par l'architecte Antoine Stinco.

Certains espaces de l'École du Louvre nécessitent aujourd'hui d'être réaménagés afin :

- d'adapter le fonctionnement de la bibliothèque en lien avec les nouvelles pratiques ;
- de créer un centre de recherche qui pourra accueillir une communauté de chercheurs, qu'ils soient permanents ou temporaires ;
- d'améliorer l'installation des services informatique et documentaire de l'École du Louvre ;
- de réaménager la cafétéria et ses abords immédiats.

### L'opération en 2020

L'opération très ambitieuse par son planning n'a que faiblement été impactée par la crise sanitaire, compte tenu de la capacité de l'OPPIC à maintenir durant le confinement général du printemps 2020 l'ensemble de ses fonctions de commandes publiques et de suivi des études de conception.

Le maître d'œuvre a ainsi pu être désigné en avril et toutes les phases

d'études de conception se sont succédé, permettant le lancement de la consultation des entreprises en décembre 2020.

Un lancement des travaux est prévu en mai 2021, avec des fins de travaux échelonnées jusqu'au 15 novembre, pour tenir compte au mieux du calendrier universitaire.





## ÉCOLE MILITAIRE PARIS

### L'opération en 2020

Les travaux menés actuellement portent sur la restauration du clos et du couvert du **bâtiment principal** de l'École militaire, édifié en 1773, dit bâtiment 001. Décomposés en six tranches, les travaux consistent en la restauration du clos-couvert, des menuiseries, de la statuaire et des cadrans d'horloges du pavillon central de ce bâtiment.

En 2020, les travaux de restauration ont concerné la façade de l'aile est,

côté cour intérieure du bâtiment 001. Lancés en juillet 2020, soit après le confinement généralisé du printemps, ces travaux portent sur le nettoyage de la façade, avec des opérations spécifiques de déplombage des pierres.

Cette opération fait suite à l'opération de restauration des façades de l'aile est côté Champs-de-Mars. À l'issue de ces travaux, en 2021, l'aile est aura été entièrement restaurée.

L'École militaire, construite sous Louis XV par l'architecte Ange-Jacques Gabriel, est constituée d'un ensemble de bâtiments qui ferme la perspective sud-est du Champs-de-Mars. Cet établissement regroupe aujourd'hui des organismes de l'enseignement militaire supérieur, des installations sportives et des logements. Depuis 1990, l'École militaire a été classée au titre des monuments historiques, c'est donc au titre du protocole Culture-Défense que l'OPPIC intervient sur ces bâtiments relevant du ministère des Armées.



#### Maître d'ouvrage

OPPIC

#### Maîtrise d'œuvre

Jacques Moulin, architecte en chef des monuments historiques

#### Montant total

14,72 M€ TDC

## ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ART DIJON



### Maître d'ouvrage

OPPIC

### Maîtrise d'œuvre

- Béatrice Mouton, architecte
- ID+ Ingénierie

### Montant total

1,74 M€ TDC

**L'École nationale supérieure d'art de Dijon est pour partie installée dans l'ancien palais abbatial Saint-Bénigne du 18<sup>e</sup> siècle et pour partie dans un corps de bâtiment adjacent construit à la fin des années 50.**

Les travaux de cette opération visent à la mise en accessibilité de l'école à tous les publics. Y ont été adjoints certaines améliorations fonctionnelles, dont la transformation d'un ancien gymnase du Crous, situé sur une parcelle adjacente, en ateliers de pratique artistique.

### L'opération en 2020

Après un démarrage des travaux en 2019, deux aléas importants sont venus impacter la durée des travaux : des fouilles archéologiques suite à une découverte fortuite, au regard de la proximité avec la crypte de la cathédrale Saint-Bénigne et de l'assainissement complémentaire, ainsi que deux mois de suspension du chantier dus à la crise sanitaire au printemps. Les travaux se sont donc terminés en septembre 2020 avec une réception et une commission de sécurité début octobre.

### L'opération en 2020

**Les travaux de mise en conformité du système de sécurité incendie (SSI) et de création d'un PC de sécurité unique pour les deux établissements ont été réceptionnés en mars 2020.** La difficulté de ce chantier a résidé d'une part dans la planification des interventions dans l'ensemble des locaux en activité, qu'ils soient à usage de bureaux, de cours, d'ateliers ou d'expositions, et d'autre part dans la qualité esthétique des travaux, notamment dans les espaces monumentaux que sont la cour vitrée, les salles Foch/Melpomène ou l'amphithéâtre d'honneur.

L'année 2020 a vu, par ailleurs, démarquer en octobre la phase de réalisation de **l'opération de restauration et de mise en conformité des salons nobles de l'hôtel de Chimay.** À la demande de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Île-de-France, la mise en conformité électrique de ces espaces nobles est associée à une restauration des boiseries murales, des décors peints, des cheminées en marbre, des parquets et des menuiseries extérieures.

La restauration s'étalera sur 24 mois en traitant les salons les uns après les autres du fait de l'occupation des locaux.





Une forte collaboration se fait en cours de chantier avec la DRAC pour finaliser les protocoles de restauration.

Par ailleurs, faisant suite à la décision du Conseil d'État de procéder à la déconstruction du bâtiment Lenoir qui devait être initialement et provisoirement utilisé par l'ENSAPM, l'OPPIC a démarré concomitamment les deux études suivantes :

- **les études pour la dépose préalable de l'arc de Torpanne** implanté en proximité immédiate des bâtiments Lenoir.

Ces études sont confiées à François Chatillon, architecte en chef des monuments historiques. Au vu de l'état de délabrement très avancé de l'arc de Torpanne, vestiges de l'hôtel du même nom et chef d'œuvre du 16<sup>e</sup> siècle, il est envisagé de profiter de sa dépose pour le restaurer en atelier et le repositionner ensuite selon la composition historique du jardin Lenoir, dessinée par Duban, dans l'axe du palais des Études ;

- **les études pour la déconstruction des bâtiments Lenoir**, constitués de deux bâtiments modulaires de 4 niveaux (RDC à R+3), liaisonnés

et implantés dans la cour nord du site, le long du palais des Études.

Ces bâtiments ont été réalisés en 2011 par l'agence Nicolas Michelin Architectes, pour un usage temporaire d'enseignement des étudiants de l'ENSAPM. La désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre pour la déconstruction a débuté au second semestre, en intégrant aux études la réflexion sur le réemploi des modulaires sur un site du ministère.

- **Les études de restauration des cours et de mise à niveau des réseaux d'assainissement** enterrés ont pu être poursuivies sur la base d'un diagnostic complet de l'ensemble des espaces non bâtis remis en février 2019.

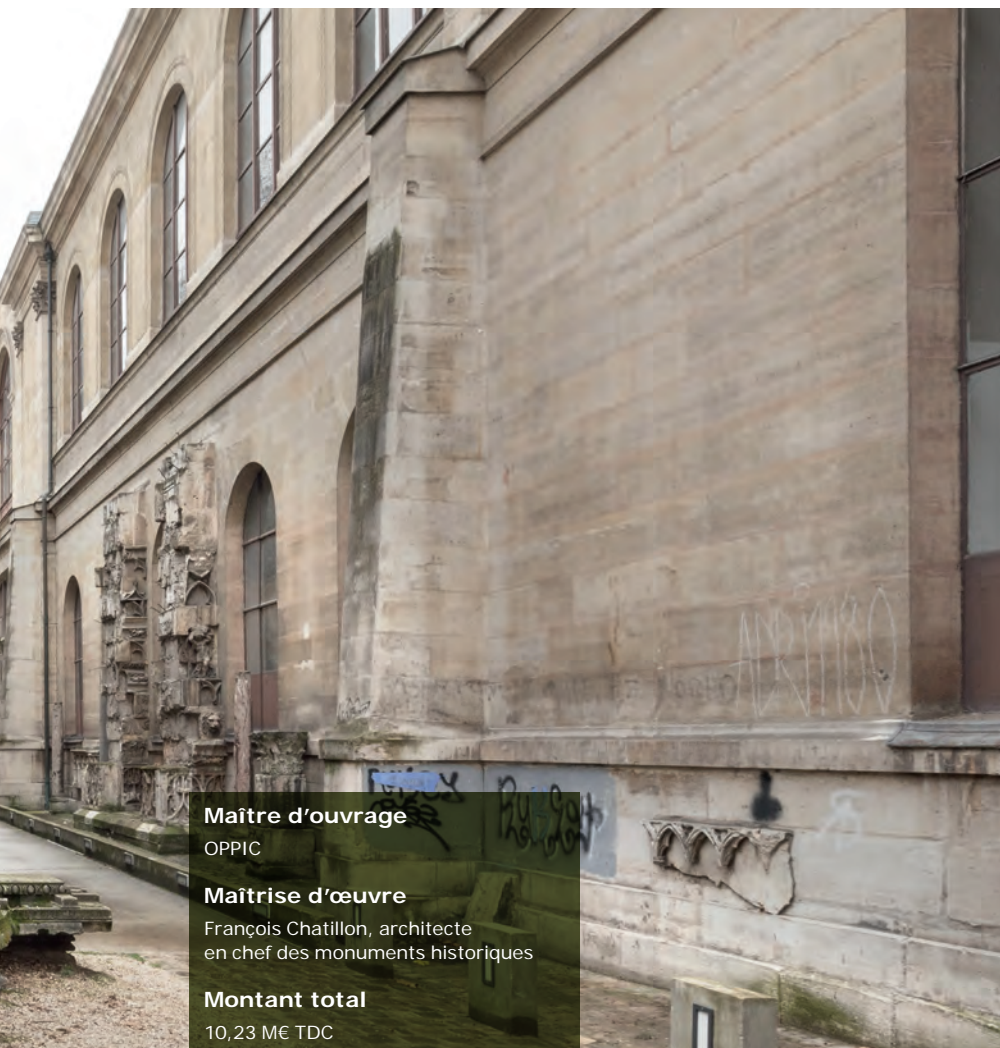
Cette opération, dont l'accent a été mis dans un premier temps sur la cour Bonaparte, s'articule avec le projet de création d'un nouvel accueil commun aux deux établissements du site Malaquais. En effet, la faisabilité de ce projet propose d'implanter cet espace dans l'axe de la cour Bonaparte.

Ces opérations ne pourront néanmoins se dérouler qu'une fois le bâtiment Lenoir déconstruit.

## SITE MALAQUAIS PARIS

**Le site de Paris-Malaquais regroupe deux institutions du ministère de la Culture : l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris (ENSB-a) et l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais (ENSAPM).**

Il forme un vaste ensemble, situé au cœur du quartier de Saint-Germain-des-Prés dont les bâtiments datent des 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, et même du 20<sup>e</sup> siècle pour certaines parties. Classé au titre des monuments historiques en 1972, le site se répartit en cinq ensembles bâtis : les bâtiments du Mûrier et la chapelle des Petits Augustins, le palais des Études, le bâtiment des Loges, le bâtiment Perret et enfin les hôtels de Chimay. Sur le site, l'OPPIC conduit pour le compte du ministère un certain nombre d'opérations de restauration et de mise en conformité dans un objectif de rationalisation et de mutualisation des installations techniques ou réglementaires.



### Maître d'ouvrage

OPPIC

### Maîtrise d'œuvre

François Chatillon, architecte en chef des monuments historiques

### Montant total

10,23 M€ TDC



# ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE CRÉATION INDUSTRIELLE (ENSCI - LES ATELIERS) PARIS



**Maître d'ouvrage**  
OPPIC

**Maîtrise d'œuvre**  
Du cœur à l'ouvrage

**Montant total**  
6,6 M€ TDC

**L'ENSCI, installée depuis 1982 dans les anciens ateliers du décorateur Jansen situés dans le 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris, est consacrée à la création industrielle et plus largement au design d'objets réalisés dans des matériaux à la fois traditionnels et innovants.**

Le schéma directeur immobilier du site a permis de réaliser dès 2018 une première phase de travaux jugés urgents en raison de leur aspect sécuritaire, indispensables pour l'exploitation de l'établissement. Le démarrage de la phase suivante, portant sur le réaménagement des espaces de l'école situés en rez-de-chaussée, la remise à niveau de l'ensemble des installations techniques et la mise en accessibilité du bâtiment, s'est concrétisé avec la désignation d'un maître d'œuvre fin 2019.



## L'opération en 2020

Les études de projets, menées par le maître d'œuvre Du cœur à l'ouvrage, se sont déroulées tout au long de l'année 2020, malgré le contexte sanitaire et le confinement général du printemps.

Cette campagne de travaux permettra un aménagement des espaces plus approprié à leur utilisation, une modularité des espaces d'accueil pour répondre à différents usages (accueil, lieu de monstration, espace de convivialité) puis une requalification et une optimisation des espaces extérieurs en fond de parcelle.

Les études de diagnostic ont été rendues en février, puis l'avant-projet sommaire en mai et l'avant-projet définitif en septembre 2020. Il a pu être validé par la nouvelle Direction de l'école, au quatrième trimestre.

Le permis de construire a été déposé le 11 octobre 2020.

La consultation pour l'attribution des marchés de travaux a été lancée le 22 décembre 2020, pour une remise des offres attendue en février 2021.



## ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS DÉCORATIFS (ENSAD) PARIS

**Restructurée par le designer Philippe Starck en 2004, l'architecte Luc-Arsène Henry et le paysagiste Pascal Cribier, l'École nationale supérieure des arts décoratifs, située rue d'Ulm à Paris, occupe aujourd'hui 12 650 m<sup>2</sup> et accueille environ 800 étudiants, 200 personnels administratifs et techniques et 200 enseignants.**

L'augmentation de l'effectif étudiant, liée notamment à la mise en place d'une année supplémentaire de scolarité dans le cadre de l'harmonisation européenne puis d'un cycle de recherche, a induit depuis plusieurs

années un manque d'espaces pédagogiques pour l'École au sein de ses locaux.

Pour répondre à ce besoin d'espaces complémentaires, l'hypothèse d'une construction neuve dans l'espace libre du site a été privilégiée par l'École qui a engagé des premières études de faisabilité. L'ENSAD a souhaité poursuivre en s'adjoignant le concours de l'OPPIC pour réaliser l'ensemble des études préalables nécessaires en vue du lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre, dans le cadre d'une convention d'études préalables du 2 septembre 2020.

### L'opération en 2020

Ainsi, en 2020 ont été réalisées des études préalables complémentaires à celles menées jusque-là par l'École, notamment en termes d'insertion urbaine, de conformité réglementaire et de faisabilité au sein de la parcelle.

Le programme de l'opération, tant sur la partie fonctionnelle, environnementale que technique (sondages, sols, carrières), a par ailleurs été affiné afin de pouvoir lancer la sélection d'un maître d'œuvre en 2021.



**Maître d'ouvrage**  
ENSAD

**Maître d'ouvrage mandataire**  
OPPIC

**Montant total**  
0,12 M€ TDC études



**Maître d'ouvrage**

OPPIC

**Maîtrise d'œuvre**

Agence Nicolas Michelin et Associés

**Montant total**

4 M€ TDC

**ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ART LIMOGES**

L'École nationale supérieure d'art de Limoges a été édifiée sous la maîtrise d'œuvre de Nicolas Michelin et Finn Geipel durant la première moitié des années 1990. Le bâtiment est organisé à partir d'une immense halle construite en longueur, dont les éléments porteurs résident dans une structure métallique.

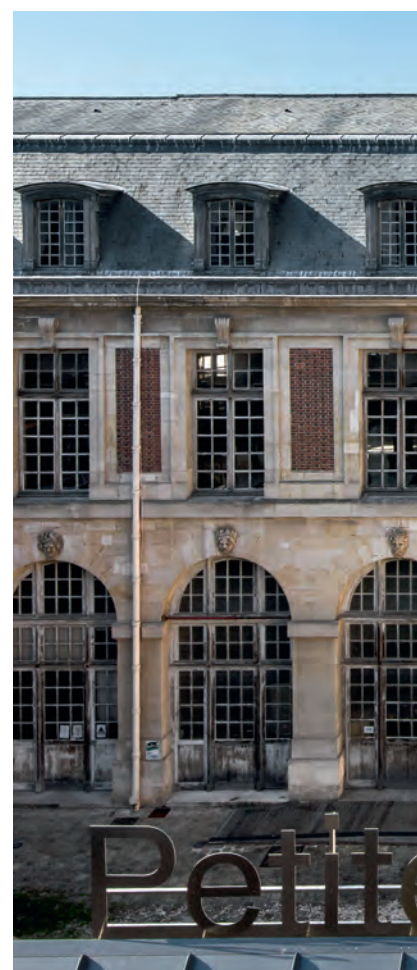
À cet espace unitaire dédié aux activités communes, succèdent quatre ateliers dits "pools", disposés en enfilade. Les espaces dévolus au travail, à l'exploration et à l'expérimentation disposent d'un éclairage zénithal grâce à une couverture, presque plane, constituée de modules-cassettes soit opaques, soit transparents avec présence de brise-soleil.

**L'opération en 2020**

Cette toiture couvre environ 5 000 m<sup>2</sup> et sa conception, permettant un éclairage différencié et modulable, est innovante.

Cependant, des désordres, notamment des infiltrations d'eau, ont été constatés depuis plusieurs années, conduisant l'OPPIC à faire réaliser un diagnostic général de l'état de la couverture. Au vu des résultats de ce diagnostic, des travaux de réfection du clos et couvert et la gestion des eaux pluviales se sont révélés nécessaires.

Les travaux, attribués à l'entreprise HEFI et démarrés en novembre 2019, ont cumulé du retard sur l'année 2020. En cause, des mesures générales de confinement ayant entraîné la suspension du chantier au printemps, et des difficultés techniques propres à l'opération. Des solutions techniques nouvelles sont à l'étude pour permettre la faisabilité et la poursuite des travaux en 2021. L'ensemble du réseau de joints drainants de la toiture pourrait aussi être remplacé.





**ÉCOLE  
D'ARCHITECTURE  
DE VERSAILLES  
(ENSA-V)  
VERSAILLES**

**L'opération en 2020**

Le lancement de l'opération a été décidé fin 2020, dans le cadre du plan de relance du Gouvernement face à la pandémie de la COVID-19. Son enveloppe financière prévisionnelle est fixée à 28 M€ TDC et se décompose en deux volets distincts. Ainsi, 20 M€ TDC sont consacrés à la restauration du clos et du couvert de ce monument historique, au titre du plan de relance du ministère de la Culture, et 8 M€ TDC sont quant à eux consacrés à la rénovation énergétique des bâtiments et portés, à ce titre, par la Direction de l'immobilier de l'État (DIE) au titre du plan de relance.

Dans ce cadre, l'opération prévoit donc la restauration ou le remplacement des menuiseries de l'ENSA-V, l'isolation de l'ensemble des combles et le remplacement des verrières, la restauration d'une grande partie des toitures ainsi que la rénovation du système de chauffage de l'École.

Les travaux entrepris permettront ainsi une amélioration importante des performances énergétiques du bâtiment, avec un gain énergétique attendu de l'ordre de 50 %.

**L'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSA-V) est installée depuis sa création en 1969 dans la Petite écurie du Roi. Cet ensemble monumental a été construit au 17<sup>e</sup> siècle par Jules-Hardouin Mansart et classé depuis 1862 au titre des monuments historiques.**

Le site comprend les bâtiments de la Forge, la Maréchalerie et le bâtiment principal de la Petite écurie, séparés par la cour de la Maréchalerie.

Il accueille un groupement d'établissements comprenant le Louvre, le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), les ateliers de l'Établissement public du domaine et du château de Versailles (EPV), et l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSA-V) qui occupe la majeure partie des espaces.

Ce site a fait l'objet d'une campagne de restauration majeure dans les années 1960.

La Petite écurie, occupée par l'ENSA-V, a fait l'objet en 2015 d'un diagnostic exhaustif, réalisé par l'architecte en chef des monuments historiques, portant sur la restauration générale du clos et couvert et illustrant son caractère de vétusté.

**Maître d'ouvrage**

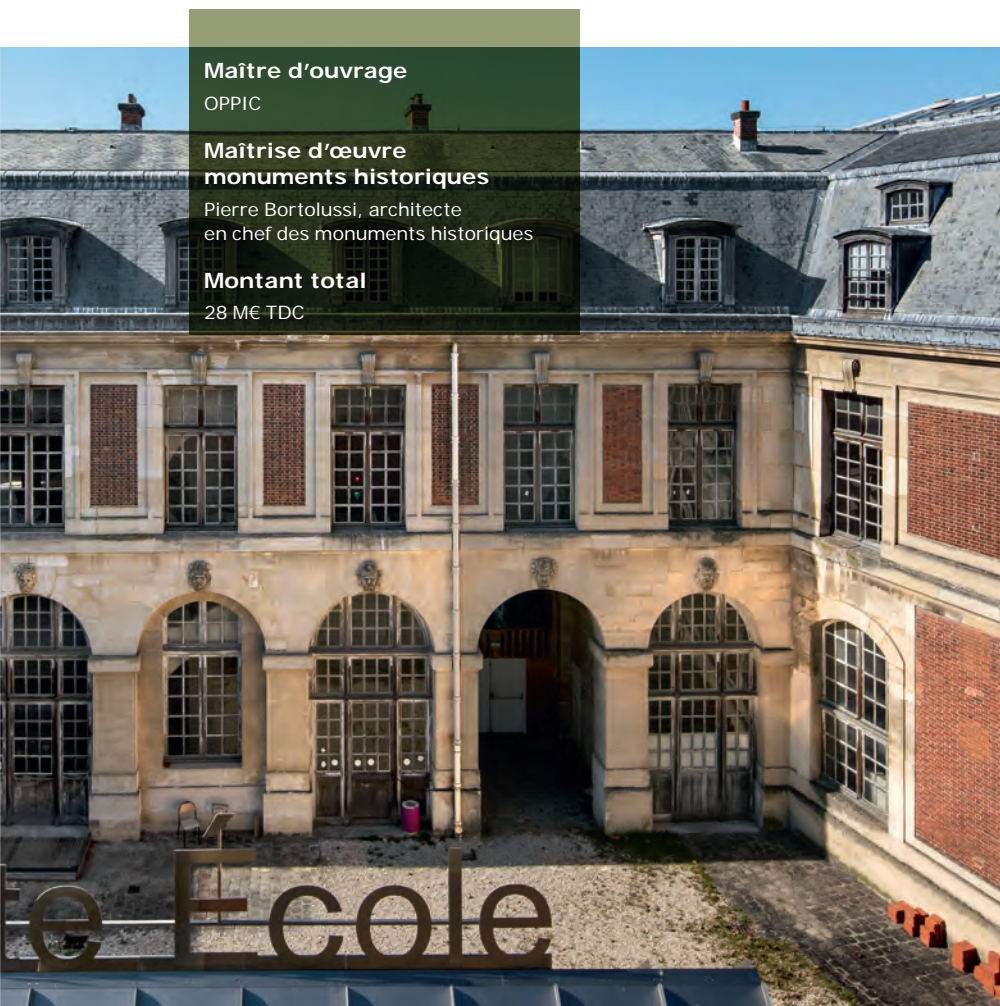
OPPIC

**Maîtrise d'œuvre monuments historiques**

Pierre Bortolussi, architecte en chef des monuments historiques

**Montant total**

28 M€ TDC





**INSTITUT  
MÉDITERRANÉEN  
DE LA VILLE ET  
DES TERRITOIRES  
(IMVT)  
MARSEILLE**

**Maître d'ouvrage**

Ministère de la Culture

**Maître d'ouvrage mandataire**

OPPIC

**Maîtrise d'œuvre**

- NP2F (architectes mandataires)
- Marion Bernard (architecte associée)

**Montant total**

48,05 M€ TDC

**Ce projet vise à relocaliser l'École nationale supérieure d'architecture de Marseille (l'ENSA-M) en centre-ville de Marseille dans le cadre de la création de l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires avec l'Institut d'urbanisme régional d'Aix-Marseille Université et l'École nationale supérieure du paysage, antenne de Marseille.**

La nouvelle localisation se situe sur l'îlot Aix-Bas de la ZAC Saint-Charles, porte d'Aix, à proximité immédiate du campus Saint-Charles et de la gare Saint-Charles.

Ce projet, financé pour l'État par le ministère de la Culture, bénéficie d'un partenariat des collectivités locales (Ville, Département, Région, Métropole Aix - Marseille).

**L'opération en 2020**

Les études de conception, menées par l'équipe NP2F, architectes mandataires et Marion Bernard, architecte associée, entre décembre 2017 et fin 2019, ont permis de faire de 2020 une année consacrée à la finalisation des autorisations administratives et à la consultation des entreprises.

Le permis de construire a été obtenu en février 2020, après confirmation par le commissariat général au développement durable (CGDD) de la non-obligation de soumettre l'opération à une évaluation

environnementale. Cette incertitude initiale a néanmoins été l'occasion de réétayer la dimension environnementale du projet y compris le choix, en cours de conception, de recourir à la géothermie.

La consultation des marchés de travaux s'est quant à elle finalisée en novembre 2020. En effet, le temps de consultation a été largement étendu pour permettre aux entreprises de répondre, dans de bonnes conditions, malgré le confinement général du printemps 2020.







# Institutions



## CATHÉDRALE D'ANGERS

### Maitre d'ouvrage

Direction régionale des affaires culturelles Pays de la Loire, assistée de l'OPPIC jusqu'à la sélection d'un lauréat

### Maitrise d'œuvre

Kengo Kuma (ouvrage de protection)

### Montant total

0,11 M€ TDC études

**La Direction générale des patrimoines et la Direction régionale des affaires culturelles Pays de la Loire ont demandé à l'OPPIC de les accompagner pour l'organisation et le pilotage d'un concours pour la conception d'un ouvrage de protection du portail polychrome de la cathédrale d'Angers.**

Ce choix ambitieux de création contemporaine sur cathédrale médiévale a été validé par la commission nationale patrimoine et architecture de juillet 2019, au regard de l'absence de connaissances historiques cohérentes permettant la restitution de l'ancienne galerie.

### L'opération en 2020

Au regard de la complexité du sujet, de la nécessité pour les principaux partenaires du projet (État, Ville, Clergé et membres du jury) de disposer d'un temps de réflexion et d'appropriation suffisant, l'OPPIC a proposé une organisation de concours de maîtrise d'œuvre avec un rendu intermédiaire.

Ainsi, les cinq équipes candidates retenues après un premier jury (Bernard Desmoulin, Rudy Ricciotti, Philippe Prost, Kengo Kuma, et Pierre-Louis Faloci) le 20 février 2020 étaient invités à remettre un cahier anonyme d'orientations écrites et graphiques. Les membres du jury, réunis dans le cadre d'un deuxième jury le 9 juillet 2020, ont établi une liste de questions par projet, dans le respect de l'anonymat des propositions, afin

de permettre aux candidats d'en tenir compte, le cas échéant, dans leur rendu final examiné lors du troisième et dernier jury.

Le 13 octobre 2020, le jury a proposé de classer en première position le projet présenté par le groupement de Kengo Kuma qui s'associe à l'architecte en chef des monuments historiques, Vincent Brunelle, au concepteur lumière 8'18'' et au bureau d'études pluridisciplinaire Betematlantique.

Le projet proposé allie intelligemment la pierre et le béton dans une structure composée de voûtures successives. Le projet, au dessin contemporain, propose cependant un parti de conservation similaire à la galerie ayant protégée le portail de début du 13<sup>e</sup> siècle jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle.



CONSEIL  
ÉCONOMIQUE,  
SOCIAL ET  
ENVIRONNEMENTAL  
(CESE)  
PARIS



ECONOMIQUE SOCIAL ET

**Maître d'ouvrage**

Conseil économique,  
social et environnemental

**Maître d'ouvrage mandataire**

OPPIC

**Maîtrise d'œuvre**

- Monuments historiques : Stéphane Thouin, architecte en chef des monuments historiques
- Mise en accessibilité : Sociétés Archimade (architecte mandataire) – ETC (bureau d'études techniques)

**Montant total**

6,82 M€ TDC

**Le palais d'Iéna, aussi connu sous le nom de musée des Travaux Publics, est un monument dessiné par Auguste Perret et construit par son entreprise, la "société des grands travaux en béton armé".**

Les façades, la rotonde et les parties d'ouvrage édifiées par Perret ont été classées parmi les monuments historiques. Par convention-cadre de mandat depuis 2013, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a confié à l'OPPIC le soin d'organiser et de conduire les études et les travaux programmés annuellement sur les bâtiments qu'il occupe au regard de leur dimension patrimoniale.

**L'opération en 2020**

Le CESE souhaitant être exemplaire quant à la manière dont il accueille tous les publics et leur permet l'accès le plus large au palais qu'il occupe, une opération de **mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite** est conduite par l'OPPIC. Durant l'année, la consultation de travaux relative à l'accessibilité a été lancée au 4<sup>e</sup> trimestre 2020 et a été infructueuse en matière de respect des coûts. Celle-ci sera relancée en 2021 avec des ajustements programmatiques.

Par ailleurs, une opération de courte durée de **réaménagement de la régie de l'hémicycle** a été conduite à l'été 2020, en deux mois, avec Stéphane Thouin, architecte en chef des monuments historiques, ainsi que le bureau d'études ETC. Celle-ci avait pour objet d'adapter la zone de travail des différents régisseurs de l'hémicycle via la refonte du mobilier et la mise en place d'une ventilation pour les appareillages techniques.

## HÔTEL NATIONAL DES INVALIDES PARIS

### L'opération en 2020

Il est prévu dans le cadre du protocole Culture-Défense de restaurer la grande façade nord de l'hôtel national des Invalides avant la tenue des Jeux olympiques de 2024.

Les études de conception de l'architecte en chef relatives à ce projet ont été menées et l'autorisation de travaux sur monument historique a été obtenue en juillet 2020.

Neuf entreprises spécialisées dans les corps d'État monuments historiques ont été sélectionnées dans le cadre d'un appel d'offres conduit fin 2020. Les travaux proprement dits ont démarré quant à eux en février 2021.

En parallèle de cette opération, l'architecte Paul Barnoud a conduit les études de diagnostic relatives à la **réfection de l'étanchéité de la toiture de l'église du Dôme et de l'église des Soldats**.

L'année 2020 aura également permis d'affiner, dans le cadre d'un scénario retenu en 2019, les conditions de

mise en œuvre d'une vaste opération d'extension des espaces du musée de l'Armée. À la faveur de la libération de locaux au sein de l'hôtel national des Invalides, le **musée de l'Armée** souhaite améliorer les conditions d'accueil des publics et d'expositions temporaires et créer de nouveaux espaces muséaux consacrés aux périodes ou événements récents relativement peu traités dans le parcours muséographique actuel : guerre froide, colonisation et décolonisation, ou encore les engagements militaires les plus récents de la France.

L'année 2020 a été consacrée à l'affinement du programme de l'opération et à l'adaptation de ses modalités de mise en œuvre pour le mettre en cohérence avec la trajectoire budgétaire consentie au projet d'extension du musée de l'Armée.

L'audit technique lancé en 2019 a été remis début 2020, de même que le plan pluriannuel d'investissement au printemps 2020.

**En 1670, Louis XIV décidait de la création de l'hôtel des Invalides pour accueillir les vétérans de ses guerres. À la fois hospice, caserne, couvent, hôpital et manufacture, l'hôtel est une véritable cité réglementée selon un système à la fois militaire et religieux. À la fin du 17<sup>e</sup> siècle, il abrite jusqu'à 4 000 pensionnaires.**

De nos jours, l'hôtel national des Invalides est un haut lieu de la mémoire nationale. Près de cinquante organismes y ont leur activité. Parmi eux, l'institution nationale des Invalides, hôpital militaire installé au sud du site, poursuit la vocation première de la fondation, tandis que dans la partie nord, les collections du musée de l'Armée ont remplacé les vétérans du Roi.



#### Maîtres d'ouvrage

- Monument historique : OPPIC
- Établissement public du musée de l'Armée : musée de l'Armée

#### Maîtrise d'œuvre restauration monument historique

Paul Barnoud, architecte en chef des monuments historiques

#### Montant total

- 26 M€ TDC façade nord
- 0,51 M€ TDC études musée de l'Armée

## RÉSIDENCES PRÉSIDENTIELLES PARIS, VERSAILLES

### Maître d'ouvrage

OPPIC

### Maîtrises d'œuvre

- Michel Goutal, architecte en chef des monuments historiques pour les sites de Paris et de Brégançon
- Frédéric Didier, architecte en chef des monuments historiques pour le site de Versailles
- Atelier Régis Roudil, architecte pour la crèche du palais de l'Alma

### Montant total

5,1 M€ TDC

**L'OPPIC intervient pour le compte du ministère de la Culture sur les sept résidences présidentielles, patrimoine bâti et jardins, réparties sur 4 sites protégés au titre des monuments historiques (Élysée, Alma, Versailles la Lanterne, Brégançon) pour conduire en lien avec la Direction des ressources de la modernisation (DRM) de la Présidence de la République, des opérations de restauration, des études et des travaux d'entretien.**

Le montant annuel de la dotation en crédits d'investissement s'élève à 5,12 M€, celui des crédits d'entretien à 1 M€.

Les opérations programmées s'inscrivent au-delà des urgences sanitaires liées au clos et couvert, dans un schéma directeur immobilier des résidences présidentielles (SDIRP) qui couvre l'ensemble du patrimoine parisien.

Quelle que soit la taille de l'opération, intervenir sur ces sites nécessite un temps d'étude et de préparation important, un budget pour s'adapter aux contraintes protocolaires et d'exploitation, mais aussi d'anticiper les aléas, de tenir les délais, de limiter les nuisances tout en maintenant une qualité de restauration. Celle-ci est la vitrine des savoir-faire des entreprises monuments historiques et des services du ministère de la Culture.

### L'opération en 2020

À l'hôtel d'Évreux - palais de l'Élysée, la **restauration des décors du salon doré** s'est déroulée durant cinq semaines d'été, dans un rythme soutenu, ce qui a permis de restituer ce salon à la rentrée 2020. Le public nombreux des journées du patrimoine a pu ainsi découvrir le bureau du Président de la République restauré. Quant au chantier de **restauration des toitures de 3 salons**, démarré à l'été 2019, il a été livré à l'été 2020, après une suspension de deux mois et demi au printemps pour cause de crise sanitaire.

**Au 4, rue de l'Élysée, le rez-de-chaussée** a été réaménagé pour y garantir un accès aux personnes à mobilité réduite, et accueillir une nouvelle salle de presse modernisée.

**Au 2, rue de l'Élysée, les travaux de restauration de la toiture** sur jardin ont démarré à l'automne, et seront livrés à l'été 2021.



À la Lanterne, des travaux de conservation curative de l'aile ouest ont permis de créer un logement pour le personnel, et les menuiseries de l'aile est ont été restaurées.

Un certain nombre d'études ont également été menées en 2020.

À l'Élysée, la restauration des décors intérieurs du **salon Pompadour** a été étudiée, afin que celui-ci soit restauré durant l'été 2021, achevant ainsi la campagne de restauration des salons de l'hôtel d'Évreux.

Par ailleurs, dans le cadre du schéma directeur immobilier des résidences présidentielles, les études portant sur différents sites ont également été conduites :

- **le réaménagement des sous-sols de l'hôtel de Marigny** et des installations, notamment de restauration qui y sont localisées, afin de permettre la réalisation des travaux au deuxième semestre 2021. Il s'agit, pour des impératifs de continuité d'exploitation, d'une opération préalable à celle des grandes cuisines ;

- **les grandes cuisines de l'hôtel d'Évreux** ont fait l'objet d'un diagnostic, première étape des études de conception, qui conduira au démarrage des travaux au deuxième semestre 2022.

Enfin, au palais de l'Alma, le concours de maîtrise d'œuvre de la future **crèche** a conduit à sélectionner en juin l'atelier Régis Roudil Architectes, qui conduira le chantier pour le compte de la Présidence de la République, maître d'ouvrage. La livraison est prévue au premier semestre 2022.



## VAL-DE-GRÂCE PARIS



### Maître d'ouvrage

OPPIC

### Maîtrise d'œuvre

Stéfan Manciulescu, architecte  
en chef des monuments historiques

### Montant total

3,1 M€ TDC

**La reconstruction de l'abbaye du Val-de-Grâce et de son église fut confiée par Anne d'Autriche à François Mansart en 1644 et parachevée en 1662 sous la direction de Pierre Le Muet et Gabriel Le Duc. Les travaux de décors sculptés et de second œuvre, quant à eux, s'achevèrent avec la réalisation de la grande porte en 1666.**

En 1790, l'abbaye fut fermée et conservée comme "monument d'architecture". C'est au titre du protocole Culture-Défense que l'OPPIC intervient sur ces bâtiments relevant du ministère des Armées.

### L'opération en 2020

Les travaux de restauration de l'église du Val-de-Grâce se sont portés cette année sur la façade est. Sous la conduite de Stéfan Manciulescu, architecte en chef des monuments historiques, la restauration des sculptures du fronton et la restitution de pots à feu ont été menées avec une attention patrimoniale particulière, en lien avec la conservation régionale des monuments historiques. Par ailleurs, l'ensemble des parements en pierre, de la couverture en plomb et des éléments en ferronnerie ont été repris. Les murs latéraux de la chapelle du Saint-Sacrement ont été confortés par la mise en œuvre de tirants d'ancrage.









# Bureaux et laboratoires



## RÉHABILITATION DU BÂTIMENT D'OSCAR NIEMEYER SAINT-DENIS

### Maître d'ouvrage

Préfecture d'Île-de-France

### Maître d'ouvrage mandataire

OPPIC

### Montant total

20 M€ TDC

En 1985, Oscar Niemeyer a été invité par le quotidien *l'Humanité* à concevoir un bâtiment sur une parcelle de la ZAC Basilique de Saint-Denis. Pour répondre aux contraintes urbaines fortes, Oscar Niemeyer a proposé un bâtiment formant un Y, tout en courbes, qui se plie au gabarit et à l'ordonnement de façade imposé sur la place Pierre-de-Montreuil, en vis-à-vis de la basilique de Saint-Denis. La forme du bâtiment ménage ainsi des vues sur la rosace de la basilique depuis la rue Jean-Jaurès.

Le bâtiment, construit entre 1987 et 1989, constitue la dernière œuvre d'Oscar Niemeyer en France. Suite au départ du journal en 2007, le bâtiment a été acquis par l'État. Malgré de multiples démarches engagées, il est demeuré vacant depuis cette date et s'est fortement dégradé.

Sa qualité architecturale a conduit à l'inscription de ses façades et de sa toiture au titre des monuments historiques en 2007.

### L'opération en 2020

La préfecture de la Région Île-de-France et la Direction régionale des Entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DRIEETS) ont confié à l'OPPIC la réhabilitation, dans le respect de sa valeur patrimoniale, de l'immeuble de l'ancien siège de *l'Humanité*, de manière à lui permettre d'accueillir des espaces de travail pour les services déconcentrés du ministère en charge du Travail. Ce projet a pour objectifs principaux la remise en état complète du bâtiment, sa mise aux normes au regard de la réglementation en vigueur (en particulier la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de l'ensemble des espaces), l'amélioration de ses

performances énergétiques, ainsi que la garantie d'un niveau de confort optimal pour ses futurs utilisateurs.

Le projet a été lauréat en décembre 2020 de la démarche d'appel à projets immobiliers France Relance lancée par la Direction de l'immobilier de l'État. Le projet se doit, au regard de cet appel à projets, de respecter des performances énergétiques et calendaires précises.

Ainsi, la procédure de dialogue compétitif proposée permettra d'attribuer la conception-réalisation et l'exploitation maintenance à un groupement, à l'issue d'un marché public global de performance (MPGP), et ainsi de répondre aux objectifs calendaires ambitieux.



**CENTRE DE  
RECHERCHE ET  
DE RESTAURATION  
DES MUSÉES  
DE FRANCE  
(C2RMF)  
VERSAILLES**

**Maître d'ouvrage**

OPPIC

**Maîtrise d'œuvre  
monuments historiques**

Pierre Bortolussi, architecte  
en chef des monuments historiques

**Montant total**

15 M€ TDC

**L'opération en 2020**

L'un des objectifs de l'opération consiste à reprendre le clos et couvert du bâtiment, de manière à en assurer la pérennité et la meilleure performance thermique. Par ailleurs, le projet vise à réaménager les locaux afin d'améliorer la fonctionnalité du bâtiment au regard des spécificités de différentes collections et du fonctionnement des ateliers. Il s'agit aussi de répondre aux exigences réglementaires en matière de conditions de travail des agents du C2RMF et des professionnels présents. Le projet vise notamment l'obtention du label Effinergie Patrimoine, avec pour objectif une réduction des consommations énergétiques de l'ordre de 40 % d'énergie primaire pour les postes réglementaires (chauffage, refroidissement, éclairage et auxiliaires).

Après des études de faisabilité, menées en 2019, l'année 2020 a permis de finaliser le programme des travaux d'aménagement intérieurs, en lien avec l'architecte en chef des monuments historiques. Les études d'avant-projet de restauration du clos et du couvert, menées en avance de phase par rapport aux études d'aménagements intérieurs, ont quant à elles été validées en mai 2020.



**Le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), créé en 1999, est l'opérateur de l'État dans le domaine de la recherche et de la restauration des collections muséales. Composé de quatre départements – recherche, restauration, conservation préventive, archives et nouvelles technologies de l'information – il travaille sur deux sites, dans le palais du Louvre à Paris et dans la Petite écurie du château de Versailles.**

La Petite écurie du Roi, construite sous la direction de l'architecte Jules Hardouin-Mansart au 17<sup>e</sup> siècle, a été classée en totalité monument historique en 1929. Le C2RMF y occupe l'intégralité de l'aile de Sceaux et une partie de l'aile de Paris, partagée avec l'établissement public du château de Versailles. Installés en 1985, à l'issue d'une importante réhabilitation, les locaux du C2RMF à Versailles nécessitent à présent une vaste campagne de modernisation, de mise aux normes et de restauration extérieure. L'opération actuelle concerne la restauration du clos et couvert et le réaménagement intérieur de l'aile de Sceaux.

# INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL (INA) BRY-SUR-MARNE

## Maître d'ouvrage

Institut national de l'audiovisuel

## Maître d'ouvrage mandataire

OPPIC

## Maîtrise d'œuvre

- Réaménagement partiel Bry 1 : h2o Architectes
- Construction d'une extension : Dominique Lyon Architectes

## Montant total

28,29 M€ TDC

**L'Institut national de l'audiovisuel (INA) est chargé de la sauvegarde, de la valorisation et de la transmission du patrimoine audiovisuel et numérique.**

L'adaptation du parc immobilier aux nouvelles conditions d'exercice de ses missions est un enjeu du projet culturel industriel et commercial de l'INA.

Le projet immobilier sur le site de Bry-sur-Marne repose sur deux opérations complémentaires :

- une construction neuve en extension du bâtiment existant, dénommé "Bry 1", d'une surface de 4 000 m<sup>2</sup>, associée à la réalisation d'un parking et à la création d'un nouvel accès au site ;
- un réaménagement partiel du bâtiment "Bry 1" à opérer en deux grandes phases de travaux.

## L'opération en 2020

### Pour l'opération d'extension

La réalisation du gros œuvre s'est achevée en début 2020. Les façades finalisées, les installations techniques et les aménagements sur l'ensemble des niveaux se sont poursuivis. La crise sanitaire liée à la COVID-19 a conduit à l'ajournement du chantier en mars 2020 puis à sa reprise progressive fin mai 2020. Le contexte sanitaire et le délai d'instruction d'un permis modificatif ont amené à décaler la livraison du bâtiment à l'été 2021, avec une mise à disposition au préalable des salles du data center à l'INA au printemps 2021.

### Pour l'opération de réaménagement

Le contexte économique et sanitaire de l'année 2020 a réinterrogé l'INA sur son modèle économique et sur les besoins fonctionnels fondant la deuxième phase du réaménagement, dont les travaux devaient démarrer une fois l'extension mise en service. La réalisation de cette seconde phase de l'opération a été par conséquent abandonnée pour mieux s'adapter aux conditions actuelles.



# Projet Camus





## PROJET CAMUS : QUADRILATÈRE DES ARCHIVES PARIS

### L'opération en 2020

S'agissant du projet d'aménagement porté par l'agence Atelier Novembre, après une première remise du dossier des études de projet en décembre 2019, des recherches d'économies ont dû être demandées à la maîtrise d'œuvre pour assurer la soutenabilité du projet.

Le dossier de consultation des entreprises, finalisant les études de conception, a finalement été validé le 18 mars 2020.

Les travaux anticipés de curage, de dépollution ainsi que les installations de chantier propre ont démarré le

3 décembre. La consultation des lots des autres travaux tout corps d'État a été quant à elle publiée le 10 juillet. La remise des offres a eu lieu le 2 octobre. Une nouvelle demande de permis de construire a été déposée le 9 décembre 2020.

Parallèlement à ces opérations, les programmes de restauration du clos et couvert de la majorité des hôtels particuliers du site, sous la conduite de l'architecte en chef des monuments historiques François Janneau, se sont achevés pour la plupart à la fin de l'année 2020, et ce, malgré les retards dus à la crise sanitaire.

**Le ministère de la Culture a engagé un projet de regroupement de ses implantations immobilières logeant l'administration centrale, dit projet Camus. En lieu des 7 implantations actuelles, les services seront regroupés sur les sites de Valois, des Bons-Enfants et du Quadrilatère des Archives.**

Ce dernier site accueillera plus de 300 postes de travail.

En complément de cette opération de réaménagement, le ministère de la Culture a aussi engagé un vaste programme de restauration du clos et du couvert de la majorité des hôtels particuliers du site.



#### **Maître d'ouvrage**

Ministère de la Culture

#### **Maître d'ouvrage mandataire**

OPPIC

#### **Maîtrise d'œuvre**

Groupement Atelier Novembre

#### **Montant total y compris travaux monuments historiques**

43,64 M€ TDC

## PROJET CAMUS : BONS-ENFANTS PARIS

### Maître d'ouvrage

Ministère de la Culture

### Maître d'ouvrage mandataire

OPPIC

### Maîtrise d'œuvre

R-Architecture

### Montant total

10,7 M€ TDC phase 1

**L'immeuble des Bons-Enfants, implanté en partie dans le bâtiment d'origine de Georges Vaudoyer, et qui a fait l'objet d'une extension-restructuration d'ampleur en 2005 par les architectes Francis Soler et Frédéric Druot, signe la présence du ministère de la Culture dans le paysage urbain.**

Le projet de réaménagement vise à prendre en compte l'impact, pour le bâtiment, de la nouvelle organisation immobilière du ministère de la Culture sur 3 sites : la rue de Valois, le Quadrilatère des Archives et ce bâtiment principal.

Il permet également de prendre en compte les enjeux liés aux nouveaux modes de travail, individuels et collectifs, avec des espaces modulables selon les usages s'agissant des espaces de travail collectifs et des espaces communs.



### L'opération en 2020

Le projet, conçu par l'équipe de maîtrise d'œuvre dont R-Architecture est mandataire, a fait l'objet, au premier semestre 2020, de la phase de consultation des entreprises de travaux s'agissant des travaux situés du R+1 au R+8 de l'immeuble, pour une notification à l'automne.

Le démarrage effectif des travaux est intervenu en fin d'année, pour une durée de réalisation estimée de 15 mois, par la mise en chantier de zones situées dans l'aile Montesquieu du bâtiment, en observant un phasage d'intervention, du niveau supérieur (R+8) vers le niveau inférieur (R-1).

Compte tenu de la situation sanitaire et de l'importance du télétravail, les travaux se déroulent dans un site moins occupé qu'il n'avait été envisagé.

L'année 2020 a également permis de stabiliser le programme de la seconde phase de travaux, centré quant à lui sur les espaces du rez-de-chaussée, de l'accueil, du centre de ressources documentaires et du restaurant collectif, afin d'améliorer les conditions de travail des agents. Des premières études de faisabilité, menées par l'équipe de maîtrise d'œuvre R-Architecture, ont permis de valider l'un des scénarios privilégiés par le ministère. Les études de projets pourront démarrer en 2021.



## PROJET CAMUS : MINISTÈRE DE LA CULTURE VALOIS PARIS

Le bâtiment dit de Valois est situé au cœur du Palais-Royal. Vers 1636 est édifié le palais Richelieu, ou palais Cardinal, par l'architecte Jacques Le Mercier. Les bâtiments entourant le Palais-Royal ont été construits par Victor Louis de 1781 à 1784. En 1994, le Palais-Royal, lotissement du 18<sup>e</sup>, est classé dans son intégralité au titre des monuments historiques. Le ministère de la Culture en occupe une partie.

Le projet de redéploiement des espaces tertiaires de l'administration centrale, dit projet Camus, permet au ministère de la Culture de se regrouper au cœur de Paris, sur trois sites principaux : le site historique de Valois, l'immeuble contemporain des Bons-Enfants, tout en valorisant le patrimoine exceptionnel du Quadrilatère des Archives.

Ce projet est l'occasion de finaliser, s'agissant du site de Valois, les travaux techniques de mise en sécurité initiés il y a plusieurs années.

### L'opération en 2020

Dans la continuité des travaux de mise en conformité, conduits sur trois des cinq colonnes techniques que compte le bâtiment et en intégrant les enjeux propres au projet Camus, la présente opération achève la mise en conformité des installations électriques et de chauffage et finalise la mise en œuvre du schéma directeur de sécurité incendie. Ces travaux permettent également de sécuriser des espaces occupés par le ministre et son cabinet et de réaménager les espaces collectifs de travail dans le cadre de l'opération Camus.

Après avoir été relancé sur certains lots infructueux en début d'année, l'ensemble des marchés de travaux a été notifié au 1<sup>er</sup> trimestre 2020.

La période de préparation s'est achevée au 3 août 2020. Les travaux de désamiantage, déplombage, curage des 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étages et le cloisonnement du 4<sup>e</sup> étage ont pu être conduits au troisième trimestre 2020, une fois les espaces libérés de leurs occupants partis rejoindre d'autres sites du ministère. Les travaux se dérouleront tout au long de l'année 2021.



#### Maître d'ouvrage

OPPIC

#### Maîtrise d'œuvre

Christophe Bottineau, architecte en chef des monuments historiques

#### Montant total

12,27 M€ TDC

## ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU PARC ET DE LA GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (EPPGHV) PARIS

L'Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette (EPPGHV) a mandaté l'OPPIC pour la construction d'un bâtiment d'exploitation de la grande halle et du parc de la Villette, en remplacement des bâtiments vétustes de la Cité-Jardin, construits à l'angle sud-ouest du parc. Le projet permettra d'agrandir la surface de jardin au bénéfice du public, dans ce lieu porteur d'une urbanité écologique.

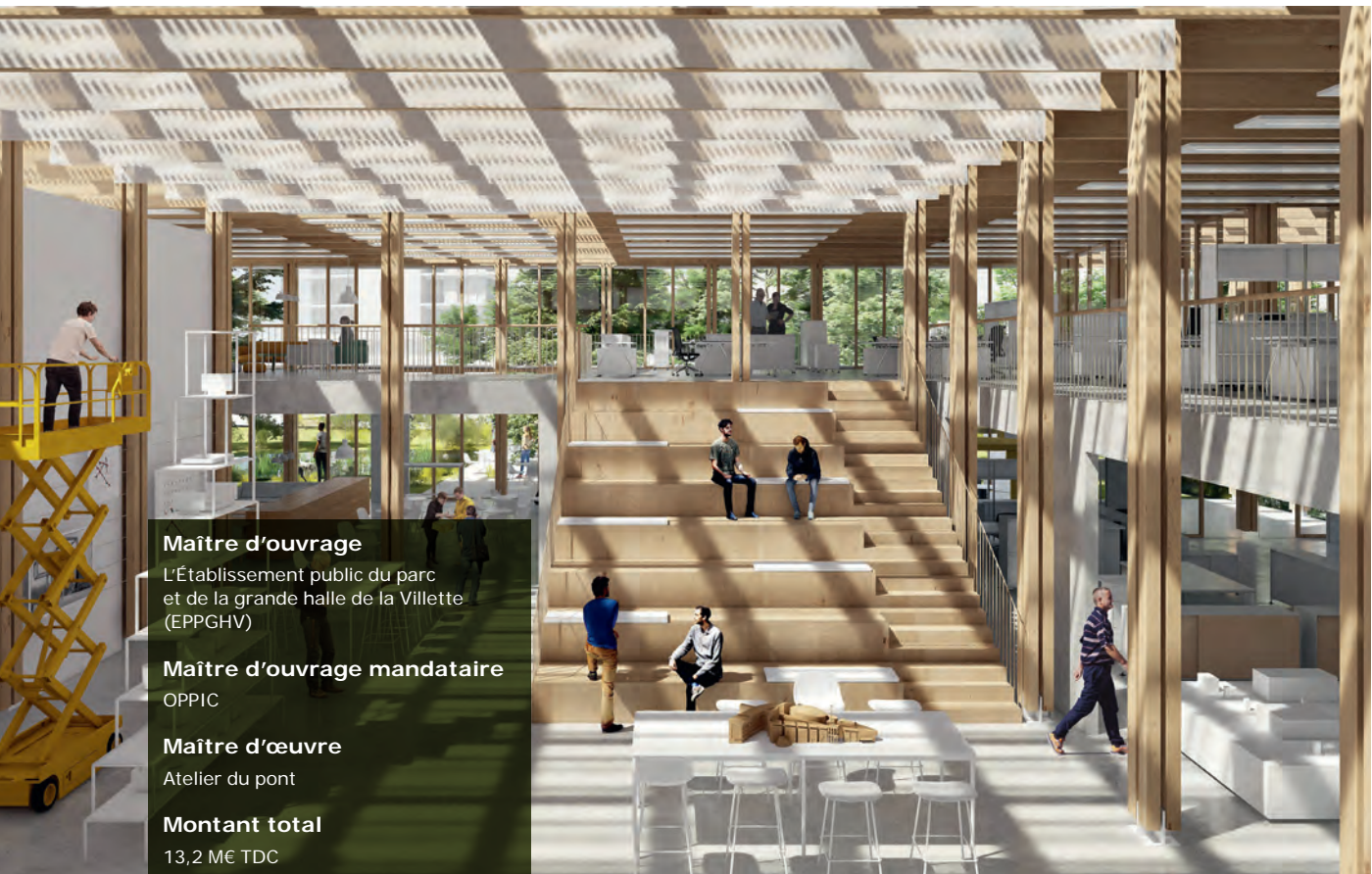
Le lieu de travail à créer devra être appréhendé comme une sorte de "camp de base" pour 155 postes, sur une surface de plancher cible de 3 000 m<sup>2</sup>. 5 100 m<sup>2</sup> minimum seront rendus au jardin.



### L'opération en 2020

À la suite du lancement du concours de maîtrise d'œuvre courant 2019, le marché a été attribué en avril 2020 au groupement ayant pour mandataire le cabinet d'architecte Atelier du Pont. Les études d'avant-projet sommaire et d'avant-projet détaillé ont été réalisées tout au long de l'année malgré les périodes de confinement, totales

ou partielles. Des ateliers avec les futurs utilisateurs ont pu être conduits en visioconférence pendant la crise sanitaire afin d'ajuster le projet au plus proche des besoins. Cet investissement collectif permet de conserver le planning initial de l'opération avec un lancement des travaux en 2021.



#### Maître d'ouvrage

L'Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette (EPPGHV)

#### Maître d'ouvrage mandataire

OPPIC

#### Maître d'œuvre

Atelier du pont

#### Montant total

13,2 M€ TDC



## MAISON CHAPP BASSE-TERRE GUADELOUPE

**Maître d'ouvrage**  
Ministère de la Culture

**Maître d'ouvrage mandataire**  
OPPIC

**Maîtrise d'œuvre**  
Explorations Architecture

**Montant total**  
4,6 M€ TDC

**Localisée au cœur de l'espace urbain de Basse-Terre, à proximité de la mairie, la maison Chapp a été inscrite au titre des monuments historiques en 1987. Cet édifice, inhabité depuis plus de 25 ans, se dégradait rapidement. La Direction des affaires culturelles (DAC) de Guadeloupe y a fait réaliser en urgence, fin 2008, des travaux de confortement et de sécurisation.**

Dans le cadre de ses réflexions sur la recherche d'une relocalisation, la DAC a étudié la faisabilité d'un relogement dans la maison Chapp, dont l'État a fait l'acquisition.

Le programme de cette opération portait ainsi sur l'installation de services administratifs de la DAC dans la maison Chapp, impliquant la nécessaire réhabilitation du bâti existant, sa mise aux normes antisismiques, et l'aménagement des espaces intérieurs, entre bureaux et zones d'accueil du public.

### L'opération en 2020

En cours de chantier, les fondations du bâtiment se sont avérées plus dégradées qu'initialement prévu. D'autre part, le sol, susceptible de connaître un phénomène de liquéfaction, avait remis en cause le projet technique initial en 2019 et nécessité la recherche de solutions alternatives.

L'année 2020 s'est ouverte sur le constat que l'ensemble des scénarios étudiés ne permettrait pas d'adapter le projet à une nouvelle solution technique dans le respect du budget de l'opération. Par ailleurs, les discussions entre services ont permis de proposer à la DAC de rejoindre la future cité administrative, auprès

des autres directions dépendant de la préfecture, abandonnant de fait le projet de relocalisation au sein des locaux réaménagés de la maison Chapp.

Ainsi, au terme du premier semestre 2020, la maîtrise d'ouvrage a décidé la poursuite d'un programme réduit pour le bâtiment : réfection des façades historiques faites de pierres taillées, et consolidation pérenne du bâtiment par la recréation d'un sol, de fondations, et d'une structure adaptée. Les études du cabinet Explorations Architecture vont en ce sens, avec pour objectif la livraison de l'opération d'ici fin 2021.

# LES MAÎTRES D'ŒUVRE EN 2020

## 17

ARCHITECTES EN CHEF  
DES MONUMENTS HISTORIQUES  
(ACMH)

AGENCE NICOLAS MICHELIN  
& ASSOCIÉS, ARCHITECTE

- École nationale supérieure d'art de Limoges

ARCHIMADE (ARCHITECTE  
MANDATAIRE) – ETC (BUREAU  
D'ÉTUDES TECHNIQUES)

- Conseil économique, social, environnemental (CESE) : mise en accessibilité, Paris

ATELIER DU PONT,  
ARCHITECTE

- Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette (EPPGHV), Paris

ATELIER BRUNO GAUDIN,  
ARCHITECTE

- Site Richelieu, Bibliothèque nationale de France/Institut national d'histoire de l'art, École nationale des chartes (BnF/Inha, ENC), bâtiment, Paris

ATELIER NOVEMBRE,  
ARCHITECTE

- Projet Camus, Quadrilatère des Archives, Paris

ATELIER RÉGIS ROUDIL,  
ARCHITECTE

- Crèche du Palais de l'Alma, Paris

BCG STUDIO, SCÉNOGRAPHE

- Archives nationales, décors de la chancellerie d'Orléans, Quadrilatère des Archives, scénographie, Paris

BÉATRICE MOUTON,  
ARCHITECTE

- École nationale supérieure d'art, Dijon

BERNARD DESMOULIN,  
ARCHITECTE MANDATAIRE  
ASSOCIÉ À STUDIO ADRIEN  
GARDÈRE, MUSÉOGRAPHE-  
SCÉNOGRAPHE-DESIGNER

- Musée national du Moyen Âge, thermes et hôtel de Cluny, refonte des parcours de visite, Paris

## 34

ARCHITECTES, SCÉNOGRAPHES  
(OU GROUPEMENT)  
DIT LOI "MOP"

BRUTHER/DATA ARCHITECTES,  
GROUPEMENT

- Centre national des arts plastiques (CNAP), Pantin

CASSON MANN, SCÉNOGRAPHE

- Musée national de la Marine, scénographie du parcours semi-permanent, Paris

CHRISTOPHE BATARD,  
ARCHITECTE EN CHEF  
DES MONUMENTS HISTORIQUES

- Château de Vincennes

CHRISTOPHE BOTTINEAU,  
ARCHITECTE EN CHEF  
DES MONUMENTS HISTORIQUES

- Projet CAMUS, ministère de la Culture Valois, Paris

CLÉ MILLET INTERNATIONAL,  
GROUPEMENT

- Musée du Jeu de paume, Paris
- Ircam, Paris

CONTOURS SOFT DESIGN

- Musée national de la Marine, signalétique, Paris

DESIGNERS UNIT,  
SCÉNOGRAPHE

- Musée de Port-Royal, scénographie, Port-Royal des Champs, Magny-les-Hameaux

DOMINIQUE LYON ARCHITECTES,  
ARCHITECTE

- Institut national de l'audiovisuel (Ina), extension, Bry-sur-Marne

DU CŒUR À L'OUVRAGE,  
ARCHITECTE

- Le Tarmac (Théâtre Ouvert), Paris
- École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI – Les Ateliers), Paris

EGIS, BUREAU D'ÉTUDES  
TECHNIQUES – RENZO PIANO  
BUILDING WORKSHOP,  
ARCHITECTE

- Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC-GP), rénovation de la chenille, Paris

EGIS CONSEIL

- Palais de la Porte Dorée, étude et travaux socle, Paris

EXPLORATIONS ARCHITECTURE,  
ARCHITECTE

- Maison Chapp, Basse-Terre, Guadeloupe

FRANÇOIS CHATILLON,  
ARCHITECTE EN CHEF  
DES MONUMENTS HISTORIQUES

- Grand Palais, restauration monument historique, Paris
- Site Malaquais, Paris

FRANÇOIS JEANNEAU,  
ARCHITECTE EN CHEF  
DES MONUMENTS HISTORIQUES

- Hôtel de Rohan, restauration façade ouest, Paris
- Quadrilatère des Archives nationales, restauration monument historique, Paris

FRÉDÉRIC DIDIER – 2BDM,  
ARCHITECTE EN CHEF  
DES MONUMENTS HISTORIQUES

- Château de Versailles
- Pavillon de la Lanterne, Versailles

GUICCIARDINI & MAGNI  
ARCHITETTI, SCÉNOGRAPHE

- Site Richelieu, Bibliothèque nationale de France/Institut national d'histoire de l'art, École nationale des chartes (BnF/Inha, ENC), scénographie musée, Paris

HART BERTELOOT, ARCHITECTE

- École du Louvre, Paris

H2O ARCHITECTES, ARCHITECTE

- Institut national de l'audiovisuel (Ina), réhabilitation, Bry-sur-Marne

H2O ARCHITECTES ASSOCIÉS  
À SNØHETTA, ARCHITECTES

- Musée national de la Marine, rénovation architecturale, Paris

JACQUES MOULIN – 2BDM,  
ARCHITECTE EN CHEF  
DES MONUMENTS HISTORIQUES

- École militaire, Paris
- Manufacture nationale des Gobelins, Mobilier national, Paris

KENGO KUMA

- Ouvrage de protection du portail polychrome de la cathédrale d'Angers

LAN (LOCAL ARCHITECTURE  
NETWORK), ARCHITECTE

- Grand Palais, aménagement, Paris

LUSSO ET LAURENT,  
ARCHITECTES ET SIRETEC  
INGÉNIERIE, GROUPEMENT

- Manufacture nationale de Beauvais

MARIE-SUZANNE DE PONTAUD,  
ARCHITECTE EN CHEF DES  
MONUMENTS HISTORIQUES

- Cité de la céramique de Sèvres, bâtiment dit du Moulin
- Musée d'Orsay, tympan est, Paris

MICHEL GOUTAL, ARCHITECTE  
EN CHEF DES MONUMENTS  
HISTORIQUES

- Résidences présidentielles, Paris

MICHEL TRUBERT, ARCHITECTE  
EN CHEF DES MONUMENTS  
HISTORIQUES

- Site Richelieu, Bibliothèque nationale de France/Institut national d'histoire de l'art, École nationale des chartes (BnF/Inha, ENC), monument historique phase 2, Paris

NICOLAS ANDRÉ, GROUPEMENT

- Centre national du microfilm et de la numérisation, Espeyran

NOMADE ARCHITECTES,  
ARCHITECTE

- Archives nationales, restaurant administratif, Pierrefitte-sur-Seine

NP2F, ARCHITECTES  
MANDATAIRES, ET MARION  
BERNARD, ARCHITECTE  
ASSOCIÉE

- Institut méditerranéen de la ville et des territoires (IMVT), Marseille

NUNC ARCHITECTES,  
ARCHITECTE

- Centre de conservation et d'étude, Besançon

PARICA, BUREAU D'ÉTUDES

- Château de Fontainebleau, aménagements intérieurs et installations techniques, Fontainebleau

PATRICK PONSOT, ARCHITECTE  
EN CHEF DES MONUMENTS  
HISTORIQUES

- Château de Fontainebleau, monument historique

PATRICK RUBIN - AGENCE  
CANAL, ARCHITECTE

- Bibliothèque publique d'information (BPI), Paris

PAUL BARNOUD – ATELIER  
CAIRN, ARCHITECTE EN CHEF  
DES MONUMENTS HISTORIQUES

- Archives nationales, décors de la Chancellerie d'Orléans, site de Paris
- Hôtel national des Invalides, Paris
- Musée national du Moyen Âge, thermes et hôtel de Cluny, Paris
- Château de Malmaison, Rueil-Malmaison

PHILIPPE MAFFRE, MAW,  
ARCHITECTE

- Château de Bois-Préau, Rueil-Malmaison

PHILIPPE VILLENEUVE,  
ARCHITECTE EN CHEF  
DES MONUMENTS HISTORIQUES

- Pont transbordeur, Rochefort

PIERRE BORTOLUSSI,  
ARCHITECTE EN CHEF  
DES MONUMENTS HISTORIQUES

- Port-Royal des Champs, restauration monument historique, Magny-les-Hameaux
- Palais de Chaillot, restauration monument historique, Paris
- Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), restauration monument historique, Versailles
- École d'architecture de Versailles (ENSA-V), Versailles
- Musées et domaine nationaux du palais impérial, Compiègne
- Musée national de la Marine, Paris

PIERRE-JEAN TRABON,  
ARCHITECTE EN CHEF  
DES MONUMENTS HISTORIQUES

- Palais de la Porte Dorée, Paris

R-ARCHITECTURE, ARCHITECTE

- Projet Camus, Bons-Enfants, Paris

RÉGIS MARTIN, ARCHITECTE  
EN CHEF DES MONUMENTS  
HISTORIQUES

- Château d'Écouen, musée national de la Renaissance
- Domaine de Saint-Germain-en-Laye, musée d'Archéologie nationale

STEFAN MANCIULESCU,  
ARCHITECTE EN CHEF  
DES MONUMENTS HISTORIQUES

- Église du Val-de-Grâce, Paris

STÉPHANE THOUIN,  
ARCHITECTE EN CHEF  
DES MONUMENTS HISTORIQUES

- Conseil économique, social, environnemental (CESE), monument historique, Paris

TAIYO, ENTREPRISE DE  
TRAVAUX, SPAN, MAÎTRE  
D'ŒUVRE, GROUPEMENT

- Cité des sciences et de l'industrie (CSI), Paris

TIM ARCHITECTURE ET SIRETEC  
INGÉNIERIE, GROUPEMENT

- Archives nationales du monde du travail, Roubaix

# CRÉDITS

**Couverture :** Salem Mostefaoui/verre et métal/OPPIC. Chenille du Centre Pompidou. **P. 4, 5 :** Pascal Aimar/OPPIC. Cité des sciences et de l'industrie. **P. 6 :** Patrick Tourneboeuf/OPPIC. Musée national de la Marine. **P. 7 :** Jean-Christophe Ballot/OPPIC. Quadrilatère Richelieu, BnF, Paris. **P. 8, 9 :** Gilles Coulon/OPPIC. École du Louvre ; Hélène Peter/OPPIC. Tympan est du musée d'Orsay ; Pascal Aimar/OPPIC. Chenille du Centre Pompidou ; Patrick Tourneboeuf/OPPIC. Musée national de la Marine ; Jean-Dominique Lamy/Baudin Châteauneuf/OPPIC. Pont transbordeur de Martrou, Rochefort ; Ghislain Mariette/Présidence de la République ; Lisa Ricciotti/OPPIC. ENSP ; Erwan Rabot. Visite du ministre des Armées, musée national de la Marine ; Christian Gluckman. Geste d'Or.

## MISSIONS

**P. 10, 11 :** Pascal Aimar/OPPIC. Chenille du Centre Pompidou. **P. 12 :** Jean-Christophe Ballot/OPPIC. Quadrilatère Richelieu, BnF, Paris. **P. 13 :** Thierry Ardouin/OPPIC. Dôme de l'église du Val-de-Grâce, Paris ; Hélène Peter/OPPIC. Tympan est du musée d'Orsay. **P. 14 :** Hélène Peter/OPPIC. Château de Saint-Germain-en-Laye. **P. 15 :** Pascal Aimar/OPPIC. Cité des sciences et de l'industrie. **P. 16, 17 :** Sylvain Duffard/OPPIC. CNAP, Pantin. **P. 18 :** Pascal Aimar/OPPIC. Chenille du Centre Pompidou ; Pascal Aimar/OPPIC. Ircam. **P. 19 :** Alexis Paoli/OPPIC. Musée du Jeu de Paume. **P. 20 :** Sylvain Duffard/OPPIC. CNAP, Pantin. **P. 21 :** Sylvain Duffard/OPPIC. EPPGHV ; Alexis Paoli/OPPIC. Immeuble des Bons-enfants, ministère de la Culture. **P. 22 :** perspective : Atelier Dupont. EPPGHV. **P. 23 :** perspective : Kengo Kuma & Associates - Image by Lautreimage. Cathédrale d'Angers vue depuis la rue Saint-Christophe. **P. 24, 25 :** Jean-Christophe Ballot/OPPIC. Œuvre de Jeremy Maxwell Wintrebert "Gravity ripples #3" ; Dessin de Benjamin Reiss ; Thierry Ardouin/OPPIC. Sculptures des génies et des anges du dôme de l'église du Val-de-Grâce, Paris. **P. 27 :** Patrick Tourneboeuf/OPPIC. Les silos de Versailles. Thierry Ardouin/OPPIC. Dôme de l'église du Val-de-Grâce, Paris.

## ORGANISATION

**P. 28, 29 :** Thierry Ardouin/OPPIC. Dôme de l'église du Val-de-Grâce, Paris. **P. 30 :** Hélène Peter/OPPIC. École militaire. **P. 32 :** Pascal Aimar/OPPIC. Aquarium du palais de la Porte Dorée. Thierry Ardouin/OPPIC. Sculptures des génies et des anges du dôme de l'église du Val-de-Grâce, Paris. **P. 34 :** Sylvain Duffard/OPPIC. CNAP, Pantin ; Thierry Ardouin/OPPIC. Dôme de l'église du Val-de-Grâce, Paris. **P. 35 :** Erwan Rabot. Visite du ministre des Armées, musée national de la Marine ; Caroline Rose/OPPIC. Hôtel national des Invalides. **P. 36, 37 :** Jean-Christophe Ballot/OPPIC. Résidences présidentielles, hôtel d'Évreux, Paris. Pascal Aimar/OPPIC. Cité des sciences et de l'industrie.

## OPÉRATIONS

**P. 38, 39 :** Patricia Lecomte/OPPIC. Mobilier national, Paris. **P. 40 :** Patrick Tourneboeuf/OPPIC. Bâtiment Niemeyer, Pantin. **P. 41 :** Pascal Aimar/OPPIC. Château de Vincennes. **P. 44, 45 :** Alexis Paoli/OPPIC. Musée de Cluny ; Hélène Peter/OPPIC. Tympan est, musée d'Orsay. **P. 46 :** Jean-Christophe Ballot/OPPIC. Résidences présidentielles, hôtel d'Évreux, Paris ; Patrick Tourneboeuf/OPPIC. Musée national de la Marine. **P. 47 :** Alexis Paoli/OPPIC. Musée de Cluny. **P. 49 :** Gilles Coulon/OPPIC. Château de Fontainebleau.

## Musées :

**P. 50, 51 :** Pascal Aimar/OPPIC. Chenille du Centre Georges Pompidou. **P. 52, 53 :** Pascal Aimar/OPPIC. Chenille du Centre Georges Pompidou. Salem Mostaoui/verre et métal/OPPIC. Chenille du Centre Georges Pompidou. **P. 54, 55 :** Pascal Aimar/OPPIC. Cité des sciences et de l'industrie. **P. 56 :** Alexis Paoli/OPPIC. Musée du Jeu de Paume. **P. 57 :** Hélène Peter/OPPIC. Tympan est, musée d'Orsay. **P. 58, 59 :** Alexis Paoli/OPPIC. Musée de Cluny. **P. 60, 61 :** Patrick Tourneboeuf/OPPIC. Musée national de la marine, Paris ; Gomez Pulido/Migt. Muséum national d'Histoire naturelle. **P. 62 :** Pascal Aimar/OPPIC. Palais de la Porte Dorée. **P. 63 :** Patricia Lecomte/OPPIC. Port-Royal des Champs.

## Châteaux, domaines et manufactures :

**P. 64, 65 :** Patricia Lecomte/OPPIC. Musées et domaine nationaux du palais impérial de Compiègne. **P. 66, 67 :** Gilles Coulon/OPPIC. Château de Fontainebleau. **P. 68, 69 :** Patrick Tourneboeuf/OPPIC. Château de Versailles : cour d'honneur et château d'eau. **P. 70 :** Pascal Aimar/OPPIC. Château de Vincennes. **P. 71 :** Jean-Christophe Ballot/OPPIC. Château d'Écouen. **P. 72 :** Gilles Coulon/OPPIC. Château de Bois-Préau. **P. 73 :** Frédéric Furgol/OPPIC. Cité de la céramique de Sèvres. **P. 74, 75 :** Hélène Peter/OPPIC. Château de Saint-Germain-en-Laye. **P. 76 :** Patricia Lecomte/OPPIC. Mobilier national, Paris. **P. 77 :** Manufacture de Beauvais/DR. **P. 78 :** Patricia Lecomte/OPPIC. Musées et domaine nationaux du palais impérial de Compiègne. **P. 79 :** Sylvain Duffard/OPPIC. Palais de Chaillot.

## Ouvrage d'art :

**P. 81 à 83 :** Jean-Dominique Lamy/Baudin Châteauneuf/OPPIC. Pont transbordeur de Martrou, Rochefort.

## Bibliothèques :

**P. 84 à 88 :** Jean-Christophe Ballot/OPPIC/BnF. Quadrilatère Richelieu, BnF, Paris. **P. 89 :** Agence Canal architecture, Patrick Rubin. BPI, Paris.

## Réserves de collections et archives :

**P. 90, 91 et 94, 95 :** Patrick Tourneboeuf/OPPIC. Archives nationales, Paris. **P. 92, 93 :** Thierry Ardouin/OPPIC. Archives nationales, hôtel de Rohan, Paris. **P. 96 :** Patricia Lecomte/OPPIC. Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine. **P. 97 :** Melody Fernandes. ANMT, Roubaix ; Vincent Montel. CNMN, Espeyran. **P. 98 :** nunc architectes. **P. 99 :** Patrick Tourneboeuf/OPPIC. Les silos, Versailles. **P. 100, 101 :** Sylvain Duffard/OPPIC. CNAP, Pantin.

## Lieux de spectacles, d'événements et d'expositions :

**P. 102 à 104 :** Patrick Tourneboeuf/OPPIC. Grand Palais, Paris. **P. 105 :** Pascal Aimar/OPPIC. Tarmac, Paris. **P. 106, 107 :** Pascal Aimar/OPPIC. Ircam, Paris.

## Enseignement supérieur :

**P. 108, 109 et 117 :** Patrick Tourneboeuf/OPPIC. ENSAV, Versailles. **P. 110 :** Gilles Coulon/OPPIC. École du Louvre, Paris. **P. 111 :** Hélène Peter/OPPIC. École militaire, Paris. **P. 112 :** ENSA Dijon. **P. 113 :** Thierry Ardouin/OPPIC. École nationale supérieure des beaux-arts de Paris. **P. 114 :** Thierry Ardouin/OPPIC. ENSCI, Paris. **P. 115 :** Patricia Lecomte/OPPIC. ENSAD, Paris. **P. 116 :** Marie-Pierre Saunier. ENS Limoges. **P. 118, 119 :** perspective : Np2F ; photo : Geoffroy Mathieu. IMVT.

## Institutions :

**P. 120, 121 :** Jean-Christophe Ballot/OPPIC. Résidences présidentielles, hôtel d'Évreux, Paris. **P. 122, 123 :** perspective : Kengo Kuma & Associates - Image by Lautreimage. Cathédrale d'Angers vue depuis la rue Saint-Christophe. **P. 124 :** Romain Secco/OPPIC. CESE, Paris. **P. 125 :** Caroline Rose/OPPIC. Hôtel national des Invalides. **P. 126, 127 :** Jean-Christophe Ballot/OPPIC. Résidences présidentielles, hôtel d'Évreux, Paris ; perspective : atelier Régis Roudil Architectes. **P. 128, 129 :** Thierry Ardouin/OPPIC. Dôme de l'église du Val-de-Grâce, Paris.

## Bureaux et laboratoires :

**P. 130 à 132 :** Patrick Tourneboeuf/OPPIC. Bâtiment Oscar Niemeyer, Saint-Denis. **P. 133 :** Patrick Tourneboeuf/OPPIC. C2RMF, Versailles. **P. 134, 135 :** Frédéric Furgol/OPPIC. INA, Bry-sur-Marne. **P. 136, 137 :** Patrick Tourneboeuf/OPPIC. Archives nationales Paris. **P. 138, 139 :** Alexis Paoli. Ministère de la Culture, Paris. **P. 140 :** perspective : atelier du Pont. **P. 141 :** Daniel Dabriou/OPPIC. Maison Chapp, Guadeloupe.

**P. 145 :** Pascal Aimar/OPPIC. Chenille du Centre Georges Pompidou.





Direction de la publication :  
**Clarisse Mazoyer,**  
Présidente

**Diane Pouget,**  
Directrice générale

**Anne Poperen,**  
Secrétaire générale

Communication :  
**Sylvie Lerat,**  
Responsable de la communication

Conception/Réalisation/Impression :  
 AGENCEZEBRA.COM

ISSN 2118-027X

Achévé d'imprimer :  
Juin 2021



**L'Opérateur du patrimoine  
et des projets immobiliers  
de la Culture**

30 rue du Château des Rentiers  
75013 PARIS  
Tél. 01 44 97 78 00  
Fax 01 44 97 79 00

[www.oppic.fr](http://www.oppic.fr)

